45e Année = 3e Série = N° 36

Le Numéro = SEINE & SEINE-ET-OISE : 15 centimes = DÉPARTEMENTS : 20 centimes

Dimanche 5 Février 1899

Directeurs-Gérants :

F. DE RODAYS, *Rédacteur en chef.* — A. PÉRIVIER, *Administrateur.*

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE { 102.46 Rédaction / 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union Postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

Liberté, Egalité, Fraternité

Il y a une dizaine d'années, un Anglais intelligent et cultivé, nommé M. Bodley, conçut le projet de voir de ses yeux quelles espèces de gens nous sommes en France, comment nous vivons et comment nous sommes gouvernés. Il était arrivé chez nous résolu à pousser son enquête à fond, mais ne sachant pas trop par quel bout s'y prendre, lorsqu'il passa d'aventure devant une prison et lut sur la muraille : *Liberté, Egalité, Fraternité.* Cette inscription, placée en ce lieu, fixa ses idées. Il en conclut que nous n'avions pas rompu avec les définitions métaphysiques de la grande Révolution, et résolut de rechercher tout d'abord où nous en étions, dans la pratique, avec les dogmes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Le reste viendrait de soi. Ce point réglé, M. Bodley commença son tour de France, qui dura sept ans.

Il séjourna un peu partout, eut affaire à toutes les classes de la nation, et constata qu'il faisait bon vivre dans notre pays. Les gens étaient de relations agréables, les paysans plus « civilisés » qu'ailleurs, la petite bourgeoisie travailleuse et économe, les hautes classes fertiles en gens distingués. D'autre part, les rouages de la vie sociale étaient doux. C'était une partie de plaisir que d'aller chez le percepteur payer ses impôts, en comparaison des tracas insupportables qui attendent le contribuable anglais. M. Bodley trouvait les Français ingrats de se plaindre de leur administration ; non qu'elle soit sans défaut, mais la plaie du fonctionnarisme n'est rien auprès de « la plaie de l'homme de loi », qui dévore, paraît-il, la Grande-Bretagne.

M. Bodley avait découvert la vraie France, la grande, celle qui pense, travaille, et qui, lorsqu'il le faut, sort de son bas de laine des milliards pour libérer le territoire. Il se prenait à son égard d'une grande sympathie, et regrettait de remarquer chez elle un « pessimisme » que rien ne justifiait au premier abord. En y regardant de plus près, il se convainquit que l'amertume se manifestait presque invariablement à propos de la machine gouvernementale. A la ville ou à la campagne, lorsqu'il lisait du dépit ou de l'inquiétude sur le visage de ses hôtes ou de ses voisins, c'était signe, neuf fois sur dix, qu'on allait parler politique, politique locale surtout, et il discerna bientôt la raison de l'aigreur qui s'emparait aussitôt de ses interlocuteurs. Tous ces gens-là auraient voulu qu'on les laissât tranquilles, qu'on leur donnât la paix, du moment qu'ils ne faisaient rien de mal, et on ne la leur donnait pas. Il y avait là-bas à Paris, dans une grande salle, au bout du pont de la Concorde, six cents gêneurs, sans lesquels on ne pouvait plus avoir un tramway, ou obtenir de l'avancement ; et la nécessité de les ménager, de ne pas mettre *le sien* de mauvaise humeur, empoisonnait l'existence du reste des Français.

M. Bodley comprit alors la différence entre le dogme politique et la pratique, entre la Liberté qu'on inscrit au fronton des prisons et les libertés dont chacun use sans avoir besoin de les proclamer. Il vit d'honnêtes fonctionnaires menacés dans leur avenir parce qu'ils allaient à la messe. Il vit des ouvriers céder à la pression électorale pour sauver leur pain. Il vit les députés se faire par toute la France les dispensateurs de la manne gouvernementale, distribuer les places et les faveurs, tenir entre leurs mains le sort de centaines d'hommes, depuis le préfet jusqu'au cantonnier, et pénétrer si profondément les esprits du sentiment de leur toute-puissance, que des examinateurs à Saint-Cyr ont reçu des lettres de parents de candidats, leur transmettant une recommandation de leur député !

Ces opprimés n'en ont pas pour cela une haute opinion de leurs oppresseurs. Ils ont unanimement déclaré à M. Bodley que le niveau des Chambres françaises baissait. Les membres de l'Institut le lui ont dit en termes académiques, d'autres en termes non académiques ; c'est toute la différence. Il a remarqué de plus que le peuple français, dans lequel il voyait tant de braves gens, a cessé de s'intéresser à la vertu de ses législateurs. Lors du procès de Panama, M. Bodley habitait la campagne, dans un arrondissement dont le député était compromis. En causant avec les paysans, il vit que cela leur était absolument indifférent. « C'est une canaille comme les autres », lui dit l'un d'eux ; mais il n'y attachait évidemment aucune importance.

M. Bodley s'apercevait de jour en jour qu'au-dessus de la grande France, la vraie, il y en avait une petite, celle des politiciens, brouillonne et tyrannique, qui menait de plus en plus toutes choses et était de moins en moins bien composée. Le mot de Laboulaye lui revenait en mémoire : « Un peuple tranquille avec des législateurs agités. » Il était édifié sur nos libertés ; il passa au bilan de l'Egalité.

Sur ce terrain-là, il ne fit pas de découvertes. Il nous trouva pareils aux autres peuples, et il s'y attendait. Si M. Bodley a une idée bien arrêtée, c'est que l'amour de l'égalité n'existe que dans les livres de quelques utopistes ; on le chercherait en vain dans le cœur humain, fût-ce le cœur d'un démocrate. Il nous conte à ce propos une anecdote symbolique.

Un vieux républicain, que nous avons tous connu sénateur, avait débuté jadis en servant la pratique dans la boutique de son père, rue ... Démocrate dès le maillot, il avait un vif sentiment de l'égalité, et tenait à l'affirmer envers et contre tous. Quand un client marchandait, ce qu'il n'admettait pas, il le provoquait en duel pour lui prouver qu'il le valait bien et que la Révolution avait mis tous les Français au même niveau. C'était la mise en action de la fameuse variante : « Liberté, Egalité, ou la Mort. »

Les découvertes de M. Bodley recommencèrent dès qu'il s'occupa de la Fraternité. Il savait par l'histoire nos sympathies pour les peuples opprimés. Il voyait de ses yeux que nous étions bonnes gens, pitoyables aux malheureux. Il s'expliquait d'autant moins notre « cruauté » les uns envers les autres dans de certaines occasions, la joie féroce avec laquelle nous travaillions à nous déshonorer mutuellement ou à briser nos carrières. Il tombait de son haut, lui, citoyen d'un pays de presse libre, en lisant les articles de journaux où nous nous traitons de tous les noms, des noms qu'il n'ose pas répéter par respect pour son public anglais (1). « La plupart des peuples modernes, écrit-il, réservent la sauvagerie qui sommeille au fond d'eux pour leurs ennemis du dehors. Le Français est surtout barbare dans les luttes entre Français : *Gallus Gallo lupus.* » Pourquoi ?

M. Bodley vérifia que nos accès nous prennent toutes les fois qu'il s'agit de politique. Nous avons tous plus ou moins gagné le mal des six cents enragés qui se dévorent dans le Palais-Bourbon. La grande France devient épileptique au contact de la petite France des politiciens, et cela est si vrai que les sages d'entre nous se détournent de cette dernière comme ils le feraient d'une maison de pestiférés. M. Bodley sortait un jour d'un café de petite ville où les fortes têtes de l'endroit venaient d'avoir une discussion furibonde sur la candidature de M. Constans. Il tomba de là, sans transition, dans un intérieur reposant de province, chez un petit industriel, ancien ouvrier devenu patron, qui prospérait en paix entre une femme bonne ménagère et des enfants avenants. M. Bodley glissa un mot, dans la conversation, sur les prochaines élections. Son hôte lui répliqua : « Je ne m'occupe pas de politique, monsieur », et le ton avec lequel il prononça ces mots voulait dire : ce n'est pas une occupation pour des gens tranquilles et industrieux. « Que de fois, ajoute M. Bodley, on m'a répété cette phrase depuis ! »

La conviction du voyageur anglais était faite. Les signes de malaise qu'il notait sur son carnet, les colères et les haines dont les explosions l'avaient d'abord surpris, les divisions de la France et ses discordes avaient une même et unique origine : notre machine gouvernementale *ne nous allait pas.* Ce n'est pas que le système soit mauvais en soi ; l'Angleterre, sans aller plus loin, s'en trouve à merveille ; mais il a été chez elle le lent produit des siècles, tandis qu'il a été implanté brusquement chez nous par un caprice de souverain. Il a plu, en 1814, à l'empereur Alexandre, qui logeait alors rue Saint-Florentin, de décréter que la France serait dotée d'un gouvernement parlementaire, imité du gouvernement anglais, et notre pays est depuis lors dans la position d'un homme qui a emprunté les habits du voisin. Ça le gêne, ça le serre, ça l'irrite et l'agace, il se gratte, se contorsionne, et n'en est pas plus à son aise.

Soit. Mais un habit se fait, à force d'être porté. Il reste à expliquer pourquoi le nôtre nous va de plus en plus mal.

C'est, dit M. Bodley, qu'il y a incompatibilité entre la forte centralisation instituée par Napoléon et le système parlementaire. L'Empereur s'était arrangé de façon à tenir dans sa puissante main notre vie publique tout entière. Il n'y avait pas une ambition, pas un intérêt, dans quelque fond de province que ce fût, qui n'allât aboutir à lui, toujours à lui, par un réseau d'institutions et d'emplois dont le temps a démontré la solidité. Le jour où le réseau, au lieu d'avoir un César à son centre, s'est trouvé aboutir à des Chambres élues, chacun de nos représentants a été un Napoléon, au petit pied, au point de vue de ce que j'ai appelé plus haut la manne gouvernementale. Il a pu et dû se mêler de tout, disposer de tout, influer sur tout, faire la pluie et le beau temps dans son arrondissement, et son intervention perpétuelle, jointe aux habitudes de violence et de grossièreté qu'il introduisait par ses journaux, a rendu insupportable au pays la mécanique dont il fait partie. Le système parlementaire ne pourrait vivre chez nous qu'à condition de décentraliser, et l'opération serait dangereuse ; on risquerait de tout faire tomber,— dit M. Bodley.

Il croit aussi que notre tempérament ne se prête pas au système actuel, et il en donne pour preuve que nous n'avons pas su nous former, comme dans la Grande-Bretagne, en deux grands partis politiques jouant à la bascule et faisant dans leurs rangs une police impitoyable : whig ou tory, un homme taré, compromettant pour le parti, est un homme à la mer, et il n'y a personne pour le repêcher. En France, il est repêché par un autre groupe. Au besoin, il est à lui tout seul un nouveau groupe, et vogue la galère !

Cette question de tempérament me paraît la partie faible de l'argumentation de M. Bodley. Il la pose, il ne la démontre pas, et s'en autorise néanmoins pour nous adresser un conseil qui est bien dédaigneux sous sa plume, tout en étant bien spirituel : la France s'est trompée d'adresse ; au lieu de copier les institutions britanniques et de s'allier à la Russie, elle aurait dû demander à la Russie des modèles de gouvernement et à l'Angleterre son amitié.

C'est être par trop pessimiste. Le mal est assez grand chez nous sans l'exagérer encore. Il m'avait été résumé sous une forme pittoresque, il y a trois ou quatre ans, par un autre Anglais, membre important de la Chambre des communes, qui me soutenait aussi que le régime parlementaire, excellent pour l'Angleterre, était détestable pour la France. Il m'en formula la raison en ces termes :

— Moi qui vous parle, je n'ai pas le pouvoir de faire nommer un cantonnier ou déplacer un facteur rural.

Il n'ajouta rien de plus, pensant avoir tout dit, et il avait en effet tout dit.

Arvède Barine

(1) M. Bodley a publié son enquête en deux volumes intitulés : *France.*

AU JOUR LE JOUR

LA VIE AU GRAND AIR

Une formule qui est un peu devenue celle de notre vie à tous ! A tous et à toutes, car cette moderne passion des exercices de plein air a cessé d'être l'apanage du sexe qui de moins en moins ose s'intituler « fort » ; elle a envahi les familles : nos femmes, nos sœurs, nos filles, s'y sont adonnées avec une ardeur égale, pour le moins, à la nôtre ; et qu'il s'agisse de manier la raquette, l'aviron, la pédale ou les guides, ou même le gouvernail de l'automobile, il faut confesser que désormais la femme dans le domaine du sport a conquis, sans qu'aucun législateur s'en mêlât, une assez jolie place à côté de nous.

Les sports sont tellement devenus le goût, la passion, je dirai presque la manie de tous, qu'on a pu, sans exagérer, leur reprocher d'avoir nui à la littérature, et qu'en partie au moins le fameux « krach de la librairie » (si tant est qu'il y ait krach ?) leur a été attribué.

« Les sports absorbent à ce point les loisirs, ont déclaré les gens graves, qu'on ne lit plus. »

Les gens graves exagèrent. On lit encore. Seulement on lit autre chose.

Sur le modèle et suivant le pli, pourrait-on dire, du goût nouveau, une littérature nouvelle s'est formée, une presse nouvelle a pris naissance.

Et cela répondait si bien au besoin des esprits qu'on a vu telle de ces publications conquérir du premier coup le succès et devenir en quelques mois comme le vade-mecum de tous ceux et de toutes celles que les amusements et les saines ivresses de la vie au grand air entraînent de plus en plus, en dépit du froid ou du chaud, de la poussière ou des averses, loin du foyer tranquille... où l'on revient avec d'autant plus de joie qu'on y revient plus léger et plus fort !

La Vie au grand air, c'est précisément ainsi que s'intitule la publication que je signalais à l'instant, et que notre confrère Pierre Lafitte dirige avec tant de zèle, sous les auspices du grand éditeur, M. Jules Rueff, qui l'a fondée.

Nous sommes assez disposés à admirer l'étranger, non seulement pour ce qu'il fait de mieux que nous, mais même — et surtout — pour ce que nous faisons de mieux que lui. On dit avec raison que le Français n'a pas de plus ingénu diffamateur que lui-même. Et combien de fois, en effet, n'avons-nous pas entendu vanter, pour l'abondance de leurs informations, la commodité de leur format, l'élégance de leur illustration, l'importance de leurs tirages, les revues anglaises et américaines, dont le « sportisme » d'outre-mer a suscité la création en ces dernières années ! Et l'on concluait : « Qui nous donnera à Paris l'équivalent de cela ? »

Je répète qu'on nous l'a donné. Seize pages de texte inédit encadrant une cinquantaine de gravures très joliment exécutées : voilà ce que *la Vie au grand air* nous offrait naguère (pour cinq sous !) deux fois par mois ; et voilà ce qu'elle nous offrira désormais tous les samedis.

Elle inaugure aujourd'hui même cette petite révolution, et pour en avertir un plus grand nombre de personnes à la fois, elle nous offre ce fascicule « inaugural » au prix d'un sucre d'orge — deux sous.

Que nos confrères soient donc remerciés deux fois : pour ce qu'ils ont fait, et pour ce qu'ils se proposent de faire.

Car leurs projets sont considérables ; ils nous demandent d'en informer le monde du sport, et nous le faisons avec plaisir.

Ces projets, les voici en peu de lignes : donner, grâce au développement de leur journal, une extension de plus en plus grande aux matières ordinairement traitées dans ce recueil — automobilisme, cyclisme, athlétisme sous toutes ses formes, escrime, tir, chasse, pêche, alpinisme, horticulture, photographie, yachting, rowing, inventions sportives ; — et aussi faire une très large place à l'un des sujets auxquels la mode s'est le plus attachée depuis plusieurs années, et que la presse illustrée, par une contradiction qui ne s'explique guère, semble avoir relativement négligé : je veux parler du sport hippique et de l'élevage.

Chaque samedi désormais, les sportsmen trouveront dans *la Vie au grand air* un compte rendu *illustré* des courses, et ainsi pourront revivre leurs émotions — très mêlées, parfois — de la semaine. C'est ainsi que le numéro d'aujourd'hui (en dehors de ses articles sur les grandes luttes de la semaine, la Société d'encouragement de l'escrime, les championnats de patinage à Davos, la chasse au renard à Biarritz, la Société d'équitation de l'Etrier, les femmes cyclistes au bois de Boulogne, etc.) nous donne sur les dernières courses de Nice une suite de photographies d'un extrême intérêt.

Ce n'est pas tout. Nos confrères nous annoncent l'organisation prochaine de concours variés : rallie-papiers (on a francisé le mot en même temps que la chose !), courses au clocher automobiles, championnats de patins-bicyclettes, concours de tir *pour dames*, de cinématographie, etc.

Car les gens du monde ne dédaignent pas de prendre part à ces épreuves d'un genre nouveau, et plus d'une fois *la Vie au grand air* nous a offert la primeur de reproductions de clichés très réussis, signés : duchesse d'Uzès, comtesse de Lestrade, Mme Binder-Mestro, baron d'Houdemare, comte Desmazières, vicomte de Maupeou, comte de La Jouennerie, Bucquet, marquise de La Roche, vicomtesse de Suger, vicomte Jean des Plas, etc.

Les Anglais sont allés plus loin, et leurs grands périodiques sportifs, qui sont avant tout des journaux « de famille », ont institué la mode de publier de temps en temps des portraits de gens du monde notoirement adonnés aux grands sports. Notre confrère parisien a déjà commencé de suivre cet exemple et l'innovation, dit-on, lui a fort réussi.

Car le Sport autorise et justifie toutes fantaisies ; le Sport est roi : saluons-le ! A côté de tant de choses sérieuses qui font rire, n'est-il pas à peu près la seule chose gaie que l'on consente aujourd'hui à prendre au sérieux ?

Fabien.

Échos

La Température

Malgré la clarté du ciel et l'apparition du soleil, la journée d'hier a été très froide. Aux premières heures de la matinée, le thermomètre indiquait 8° au-dessous de zéro ; vers huit heures il montait à 1° au-dessus, mais ne dépassait pas 1° 1/2 à midi. On notait 10° au-dessous à Clermont ; mais qu'est-ce que cette froidure comparée au froid qu'on subit en ce moment en Russie ? A Uléaborg (Finlande), par exemple, le thermomètre se tenait hier à 30° au-dessous de zéro. Des neiges sont toujours signalées dans le Nord du continent, mais en France un réchauffement est probable avec des pluies dans l'Ouest et beau temps ailleurs. Le soir le thermomètre indiquait 2° au-dessous.

Monte-Carlo. — Thermomètre : à huit heures du matin, 8° ; à midi, 14°. Beau temps.

Les Courses

Courses à Pau. — Gagnants de Robert Milton :

Prix du Belvédère : Dejocès.
Prix du Gave : Forestier.
Prix de la Pelouse : Caran d'Ache.
Prix Gaston-Phœbus : Agar.

LES SÉRÉNITÉS DE LA JUSTICE

Il y a un souvenir qui me poursuit obstinément depuis quelques jours : c'est celui de la grande satisfaction qu'éprouva, il y a déjà plusieurs mois, l'opinion en apprenant qu'enfin l'Affaire était sortie du domaine politique pour entrer dans le domaine judiciaire. Que de fois n'entendîmes-nous pas à la tribune les hommes d'Etat républicains dire qu'il fallait absolument soustraire cette affaire lamentable aux passions de la politique et la confier aux sérénités de la justice !

Il me semble que les sérénités de la justice ont restitué l'Affaire aux passions de la politique, puisque voilà une Commission de la Chambre qui refuse de travailler avant de connaître les résultats complets de l'enquête dirigée par M. Mazeau, sur les injonctions et les dénonciations de l'honorable ex-président de la Chambre civile, M. Quesnay de Beaurepaire.

Cela nous crée une situation parlementaire un peu délicate, car on ne voit pas bien le ministère Dupuy subsistant si par hasard la Chambre, ou même le Sénat, repoussait le projet de loi faisant intervenir la Cour de cassation tout entière dans le règlement de la revision. Et d'autre part, la faiblesse incontestable du gouvernement autorise un peu d'inquiétude pour le cas où, la loi repoussée, il faudrait passer outre et laisser la Chambre criminelle opérer seule.

Il est peut-être audacieux, mais il n'est pas sacrilège de rappeler que la Chambre criminelle se compose de quinze magistrats, en dehors de M. Manau. Si j'ai bien compris l'honorable M. Quesnay de Beaurepaire, trois ou quatre de ces magistrats tout au plus ont été achetés par le Syndicat et sont vendus à la Triplice.

D'après ce calcul, qu'aucun patriote ne saurait récuser, il resterait encore onze conseillers au moins dont on n'aurait pas encore prouvé la vénalité ou la trahison. Ils constituent, je me risque à l'insinuer, une majorité, et les arrêts sont rendus à la majorité. Pour que le raisonnement des adversaires de la Chambre criminelle tînt debout, il faudrait prouver que la majorité de la Chambre criminelle mérite la prison, ou même, comme l'insinuait hier un de nos plus aimables confrères, douze balles dans la peau.

Enfin, il ne faut pas oublier non plus que la Cour de cassation n'est pas un Concile qui définit un dogme devant lequel il faut s'incliner. C'est un Tribunal dont les arrêts doivent satisfaire et apaiser la faible raison humaine, qu'il siège avec trois Chambres ou avec une.

Les débats qui précéderont cet arrêt, et qui permettront de juger la sincérité et l'impartialité de son enquête composée uniquement de dépositions rédigées et signées par leurs auteurs, devraient nous rassurer tous, si nous prenions la peine de réfléchir.

Mais voilà ! réfléchit-on ? — J. CORNÉLY.

A Travers Paris

Le Président de la République a reçu hier S. Exc. le prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie, qui lui a remis une lettre autographe de S. M. l'empereur Nicolas II.

M. le prince Ouroussoff a également présenté à M. Félix Faure deux œuvres importantes du peintre Michel Tchakchenko. L'un de ces tableaux, représentant l'arrivée des souverains russes à Cherbourg, le 4 octobre 1896, est offert par l'empereur de Russie à la Ville de Cherbourg. L'autre, représentant l'arrivée du Président de la République à Cronstadt, le 26 août 1897, est offert à M. Félix Faure par le tsar Nicolas II.

***

Le Président de la République, accompagné de Mme Félix Faure, de MM. Charles Dupuy, président du Conseil ; Delombre, ministre du commerce, et des officiers de sa maison militaire, s'est rendu dans la soirée, vers onze heures, à l'hôtel Continental, au bal annuel de l'Association des anciens élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Reçu par MM. Buquet, directeur de l'Ecole centrale ; Petouart, président de l'Association ; Terrier, chef du secrétariat, etc., M. Félix Faure a fait le tour des salons, respectueusement salué par l'assistance, et a été conduit au buffet réservé, où il a bu une coupe de champagne à la prospérité de l'Association.

Le Président de la République et les personnages officiels ont quitté le bal un peu avant minuit.

L'un de nos confrères annonçait hier que, sur l'ordre du commissaire général de l'Exposition de 1900, M. Alfred Picard, MM. Cassien-Bernard et Cousin, architectes du pont Alexandre-III, avaient dû renoncer à faire exécuter les deux statues symboliques de la Russie qui étaient destinées à orner deux des quatre pylônes d'entrée de ce pont. Et notre confrère en donnait pour raison (d'après les architectes eux-mêmes !) « qu'un revirement pouvant se produire un jour » dans les rapports des deux nations amies, on ne devait pas s'exposer à ce que des monuments de cette importance « fussent mutilés dans un mouvement populaire ».

Il est à peine besoin d'insister sur l'extravagance d'un tel racontar.

Les deux statues en question avaient été commandées, en effet, il y a quelques mois, mais, comme toujours, sous réserve d'approbation des maquettes. Or l'impression qui résulta du récent examen de ces maquettes fut qu'aucune pensée symbolique très claire ne s'en dégageait, et qu'il fallait chercher autre chose. Et l'on pensa que, pour marquer le caractère de la nouvelle construction et fixer l'idée qui présida à son inauguration, il suffisait des deux cartouches monumentaux, placés au centre et de chaque côté du pont, et où se font « pendant » les armes de France et celles de Russie.

Voilà toute l'histoire, et il est puéril d'y vouloir chercher d'autres « dessous ».

La Banque de France vient de procéder au tirage de plusieurs exemplaires d'essai, c'est-à-dire d'un certain nombre d'épreuves du nouveau billet de mille francs qui a été dessiné et peint par François Flameng.

Ces tirages ont été faits en plusieurs couleurs. Malheureusement le public ne verra pas encore ce joli billet de mille, du moins dans sa forme définitive, car la Banque le gardera en réserve comme elle gardera ceux de Glaize et de Luc-Olivier Merson, qui d'ailleurs ne sont pas encore gravés.

Il est possible pourtant que Flameng expose au prochain Salon son projet du nouveau billet de mille francs, et c'est tout ce que nous en verrons avant longtemps.

La Société des pastellistes français, qui avait décidé dernièrement de porter à trente-cinq le nombre de ses membres, s'est réunie hier pour procéder à une double élection devant compléter ce nombre.

Au premier tour de scrutin, M. Aman-Jean a été élu par vingt-quatre voix.

Les suffrages ayant été plus divisés aux scrutins suivants, la seconde élection a été ajournée : c'est M. Victor Gilbert qui arrivait en tête des candidats, avec une importante majorité.

La vente des instruments d'optique et de précision de l'observatoire qu'avait installé au sommet de Montmartre le savant docteur Gruby s'est terminée hier sur place.

C'est juste en face du Moulin de la Galette que s'élève cet observatoire.

Dans le ciel bleu, sa coupole, flanquée des deux ailes du moulin, apparaissait de loin comme un gigantesque bonnet d'âne.

Fort gaiement quelques poètes montmartrois et leurs muses, encadrés par un état-major de graves astronomes, ont fait l'ascension ; et ce fut vers trois heures un pittoresque tableau que cet atelier d'observatoire tout hérissé de télescopes monstres braqués comme des canons sur les quatre points cardinaux, et se transformant tout à coup en salle aux enchères qu'emplissait cette assistance bigarrée... Les étoiles, cette fois, visitaient la maison du savant, étoiles au rire perlé des guinguettes de la Butte, étoiles aussi que portent au front les poètes...

Et la vente a produit environ une vingtaine de mille francs.

La santé du roi de Suède inspirait naguère de vives inquiétudes. Les médecins de la Cour prescrivaient un repos absolu. Mariani, qui a gardé le plus précieux souvenir du cordial accueil que Sa Majesté lui fit, il y a deux ans, à bord de son yacht, s'est empressé d'envoyer au royal malade sa provision annuelle de vin de Coca, et l'heureuse influence du tonique n'a pas tardé à réveiller les forces d'Oscar II, qui est maintenant hors de danger. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le constater bientôt en France.

Hors Paris

Les ambulances urbaines en Russie.

Après Varsovie et Moscou, Saint-Pétersbourg va inaugurer à son tour un service d'ambulances urbaines, toujours sur le modèle des ambulances urbaines de Paris fondées et organisées avec tant de dévouement par le docteur Nachtel, avec le patronage de la baronne de Mohrenheim et des duchesses de Doudeauville et de Rohan.

Le docteur Nachtel vient précisément de faire un voyage en Russie, qui lui a permis de donner là-bas, en de fréquents entretiens avec le colonel Trepoff, préfet de Moscou, et le général Klegles, préfet de Saint-Pétersbourg, tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation de l'œuvre qui rend tant de services à la population parisienne.

C'est la Croix-Rouge russe, présidée par S. M. l'Impératrice douairière, qui organise les ambulances urbaines de Saint-Pétersbourg, avec le concours spécial du professeur Véliminoff, médecin de l'impératrice Maria Féodorovna. Déjà on s'était empressé de profiter des documents transmis par les ambulances urbaines de Paris au baron de Mohrenheim.

L'œuvre dispose déjà de quatorze voitures.

A Moscou, six voitures fonctionnent, grâce à la générosité de Mme Koasnetzoff.

A Varsovie, quatre voitures fonctionnent depuis 1897. On voit que l'initiative française a été appréciée en Russie et y a produit d'excellents résultats.

Nouvelles à la Main

M. Bonnasson a conduit son fils au Muséum d'histoire naturelle. Ils s'arrêtent devant un orang-outang.

— Alors, papa, ces animaux-là ne peuvent pas supporter notre climat ?

— Si, mon enfant, mais lorsqu'ils sont empaillés seulement.

Une amusante définition du Palais de justice en l'an de grâce 1899 :

— Une maison... de rapports.

Le Masque de Fer.

Où nous en sommes

EN COUR D'ASSISES

LE PRÉSIDENT, *après la délibération du jury, prononçant la sentence.* — « En vertu... etc... condamne à la peine de mort. »

LE CONDAMNÉ. — Je voudrais ajouter un mot.

LE PRÉSIDENT. — Parlez.

LE CONDAMNÉ. — J'avais un complice.

LE PRÉSIDENT. — Nommez-le.

LE CONDAMNÉ, *ricanant.* — Vous le connaissez aussi bien que moi, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT, *étonné.* — Je le connais ?

LE CONDAMNÉ. — Probable.

LE PRÉSIDENT. — Son nom ?

LE CONDAMNÉ. — C'est un magistrat... c'est un président de Cour d'assises... c'est vous ! *(Rires dans l'assistance.)*

LE PRÉSIDENT, *léger haussement d'épaules.* — C'est tout ce que vous avez à dire ? L'audience est levée. *(Il fait un signe aux gendarmes.)*

LE CONDAMNÉ. — Naturellement... je m'y attendais. C'est plus facile de me faire reconduire en prison que de se disculper. *(Se tournant vers l'assistance.)* J'affirme que j'avais un complice et que ce complice c'est le président des assises ! *(Emotion.)*

UN JOURNALISTE, *à un autre.* — Il est fou !

SECOND JOURNALISTE, *sceptique.* — Heu ! heu !...

PREMIER JOURNALISTE. — Comment ! vous pourriez supposer qu'un magistrat... ? Oh !

SECOND JOURNALISTE. — Je ne suppose rien, je dis simplement que c'est bizarre.

UN SPECTATEUR, *bas à son voisin.* — Le président est tout pâle.

LE PRÉSIDENT, *au condamné.* — Vous persistez dans cette ridicule déclaration ?

LE CONDAMNÉ, *à haute voix.* — Je persiste. *(Bruit.)*

LE PRÉSIDENT. — Silence !

PREMIER JOURNALISTE, *prenant des notes.* — En voilà un événement !

LE CONDAMNÉ. — Je réclame une nouvelle instruction de mon affaire.

LE SECOND JOURNALISTE. — Il a raison.

LE PRÉSIDENT. — Je vais faire expulser les manifestants.

L'ASSISTANCE, *indignée.* — Nous faire sortir... ce serait drôle... Un magistrat accusé d'assassinat !...

PREMIER JOURNALISTE, *au président.* — Disculpez-vous d'abord !

LE PRÉSIDENT, *à ses collègues.* — Quel est votre avis ?

UN DES JUGES, *froidement.* — C'est très grave.

L'AUTRE, *détournant les yeux.* — J'aime mieux être à ma place qu'à la vôtre.

LE PRÉSIDENT. — Voyons, mes chers collègues...

LE JUGE DE DROITE. — Enfin ! j'espère pour vous que ce misérable ment...

LE JUGE DE GAUCHE. — Ou tout au moins qu'il exagère.

LE JOURNALISTE, *continuant à écrire.* — « Epouvantable scandale au Palais de justice. Un condamné qui accuse. Une enquête s'impose. Antécédents d'un magistrat. Mystère. »

(L'assistance se retire péniblement impressionnée.)

Alfred Capus.

LE SIAM ET LA FRANCE

Interview de M. Rolin-Jacquemyns

Le séjour à Paris du prince de Siam, le récent voyage de M. Doumer en France et la remarquable discussion du budget de l'Indo-Chine à la Chambre des députés, le succès de l'emprunt du nouveau chemin de fer, attirent en ce moment notre attention sur l'Extrême-Orient.

Nos relations avec le Siam ont traversé des phases difficiles ; et malgré les traités de 1893 et de 1896, toutes les causes de conflit ne sont peut-être pas apaisées.

M. Rolin-Jacquemyns, le conseiller intime de S. M. le roi Chulalongkorn, et en fait, le véritable chef du gouvernement siamois, étant de passage à Paris, il nous a paru intéressant de l'interviewer. Nous avons pu réussir à vaincre la réserve dont M. Rolin-Jacquemyns s'est toujours fait une règle absolue, c'est donc une véritable primeur que nous offrons aux lecteurs du *Figaro.*

Peut-être même, le récit de la conversation que nous avons eue, et que nous rapportons avec une scrupuleuse exactitude, servira-t-il à apaiser quelques animosités et à détruire certains soupçons.

Nous avons reçu de l'honorable ministre du Siam l'accueil le plus bienveillant ; M. Rolin-Jacquemyns est un homme grand et fort, au visage souriant qu'éclairent des yeux très vifs, d'un bleu profond. Ses cheveux grisonnants et sa forte moustache lui donnent une ressemblance assez grande avec M. Félix Faure.

Avant d'aller au Siam, M. Rolin-Jacquemyns avait fourni en Belgique une

Ayuntamiento de Madrid

belle carrière juridique et politique. De 1857 à 1870, il fut avocat à la Cour d'appel de Gand; il fonda la *Revue de Droit international et de législation comparée*, qu'il dirigea de 1869 à 1878 et de 1885 à 1892; en 1873, il fonda l'Institut de Droit international dont il fut successivement secrétaire général, président et président d'honneur. Membre de la Chambre des représentants de l'arrondissement de Gand, de 1878 à 1886, il eut le portefeuille de l'intérieur dans le cabinet libéral de M. Frère-Orban (1878-1884).

La victoire du parti clérical le détermina à abandonner la politique militante. En 1892, on lui offrit en Egypte le poste de procureur général devant les tribunaux mixtes. C'est lors de son premier séjour en Egypte, au moment où il s'apprêtait à occuper la haute situation qui lui était offerte, qu'il rencontra le premier ministre du roi de Siam.

Précisément, ce diplomate revenait d'une mission en Europe.

Son souverain, frappé du progrès du Japon, l'avait chargé de tâcher d'obtenir d'un homme d'Etat, de nationalité neutre autant que possible, de s'expatrier et d'aller organiser le gouvernement siamois.

Des ouvertures furent faites à M. Rolin-Jacquemyns qui les accepta. C'est à la suite d'une double rencontre dans un salon d'hôtel qu'il fut nommé ministre et conseiller général de S. M. le roi de Siam.

Depuis lors, son influence a été considérable dans les affaires d'Extrême-Orient.

Voici les déclarations qu'a bien voulu nous faire M. Rolin-Jacquemyns :

« Je vous ai dit combien, en principe, je suis rebelle aux interviews. Cette fois, cependant, je crois devoir profiter de l'occasion que vous voulez bien m'offrir et faire connaître aux nombreux lecteurs du *Figaro* la vérité sur les affaires du Siam, et sur les dispositions du gouvernement de ce pays à l'égard de la France.

» Ne vous semble-t-il pas que l'on pourrait appliquer aux relations internationales ce que, il y a quelques jours, M. Paul Deschanel disait à ses collègues de la Chambre des députés dans le beau discours d'inauguration de sa nouvelle présidence : « Trop souvent les peuples comme les partis ne se haïssent et ne se combattent que parce qu'ils s'ignorent, parce qu'ils sont comme séparés par des cloisons étanches. » S'il en est ainsi entre nations européennes et voisines ayant, sinon une langue commune, du moins un fonds commun d'idées, de culture intellectuelle, de croyances religieuses, combien les causes d'ignorance mutuelle, source de haine et de discorde, ne sont-elles pas plus nombreuses entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, et les conclusions d'une étude sérieuse des responsabilités historiques encourues en cette matière, ne seraient peut-être pas exclusivement à l'avantage de l'Europe.

» Mais je veux me borner au Siam et à ses rapports avec la France.

» Je commencerai par déclarer que, dans ma conviction, le gouvernement français comme le gouvernement siamois désirent sincèrement que leurs rapports soient excellents. Il y a sans doute des difficultés, mais je n'aperçois, de part et d'autre, qu'un désir commun de les résoudre.

» Comment donc se fait-il qu'autour des affaires du Siam il règne toujours une certaine agitation, si bien qu'il suffise d'un télégramme lancé de Singapore, de Hanoï ou d'ailleurs, pour faire croire que nous sommes à la veille de graves événements. Une des causes les plus sérieuses me paraît être cette opinion répandue dans le public français, que le Siam nourrit des intentions hostiles à l'égard de la France, et que le roi de Siam et ses conseillers, à commencer par moi-même, ne parlent et n'agissent que sous l'inspiration de l'Angleterre.

» Je puis vous affirmer, de science personnelle et certaine, que c'est là une erreur complète. Sans doute, les sacrifices territoriaux auxquels le Siam a dû consentir en 1893, lui ont été pénibles. Mais le Roi est un souverain trop sage, trop politique, pour ne pas avoir accepté ces sacrifices comme un fait accompli, sans arrière-pensée de revanche, dès le moment où il avait donné sa signature au traité qui les sanctionne. Sa seule pensée est de vivre en parfaite amitié avec ses deux puissants voisins, comme son intérêt le plus clair et le plus légitime est de demeurer indépendant de l'un comme de l'autre.

» Vous rappelez-vous l'histoire de la carpe à qui l'on demandait à quelle sauce elle préférait être mangée? Sortant de son mutisme habituel, le poisson répondit : « Avec votre permission, j'aimerais » mieux ne pas être mangé du tout. » La politique extérieure du Siam, comme celle de beaucoup d'Etats faibles, se résume en cet apologue : N'être absorbé ou dominé ni par la France, ni par l'Angleterre; n'être accommodé ni aux pickles anglais, ni à la moutarde française, mais rester Siamois; telle est notre politique. Est-ce trop demander?

» Je voudrais ne pas vous parler de moi. Mais il faut bien que je dise un mot de ce soupçon, de cette accusation que je porte d'être, à Bangkok, non le défenseur des intérêts siamois, mais l'agent de la politique et des intérêts anglais. Ceux qui me croient capable d'une pareille déloyauté ne me connaissent pas. J'ai rempli dans mon pays, la Belgique, des fonctions publiques élevées. Pendant six ans, j'ai fait partie du cabinet libéral dont Frère-Orban était le chef. Mêlé de près à la lutte des partis, j'ai pu pécher par un excès de combativité, et je me suis attiré d'ardentes inimitiés politiques. Mais j'ai toujours lutté à visage découvert, et je défie que l'on trouve un seul de mes ennemis politiques me croyant capable de cette chose honteuse: servir en secret des intérêts différents de ceux dont j'ai la garde, c'est-à-dire préférer les honneurs ou l'argent à l'honneur.

» J'attendrai avec la même tranquillité le témoignage des hommes distingués que je suis fier de compter parmi mes amis, en France comme en Angleterre, et entre autres des membres français de l'Institut de droit international. Ma seule ambition — la seule que je conçoive chez un homme qui a voué au culte du droit la plus grande partie d'une carrière déjà longue — est d'aider, dans la mesure de mes forces, un Etat libre à garder sa liberté et à s'en rendre digne.

» Après tout, pourquoi la France et l'Angleterre ne laisseraient-elles pas, d'un commun accord, le Siam se développer comme Etat indépendant et progressif, et pourquoi y aurait-il là un antagonisme nécessaire entre les deux politiques, anglaise et française. L'intérêt de la France, comme celui de l'Angleterre, n'est-il pas de maintenir ce tampon entre leurs possessions respectives? Et s'il n'existait pas, ne faudrait-il pas songer à l'établir? Pour moi, je croirais faire injure à deux grandes nations qui, l'une et l'autre, ont le droit de se compter parmi les principales éducatrices de l'humanité, si je les supposais capables de se disputer ou, pis encore, de se partager, comme une proie, un Etat qui, en bonne justice, n'appartient qu'à lui-même.

» Heureusement, la convention anglo-française de janvier 1896 nous fournit la preuve d'intentions toutes contraires, et il n'y a aucune raison de croire que, depuis lors, les dispositions de l'une des deux parties se soient modifiées. La pensée maîtresse de cet acte résulte, en effet, bien clairement des lettres échangées, le jour même de sa signature, entre lord Salisbury et le baron de Courcel. J'ai là, devant moi, le texte de ces lettres, et j'y lis ce qui suit : « La conclusion de ces » négociations, écrit l'ambassadeur de » France, témoignera en particulier de la » commune sollicitude de la France et » de l'Angleterre pour la sécurité et la » stabilité du royaume de Siam. Les assurances que les deux gouvernements » ont échangées impliquent, en effet, de » la part de chacun d'eux, le désir d'entretenir avec ce royaume les relations » les plus amicales, et l'intention de respecter les conventions existantes. »

Lord Salisbury répond : « Je suis heureux de recevoir cet exposé des vues et » des intentions de votre gouvernement, » d'en prendre note, et de vous offrir des » assurances semblables de la part du » gouvernement de Sa Majesté Britannique. »

» Supposons que ce ne soient là que de vaines paroles et que, malgré ces assurances si formelles, une des parties — je veux dire l'Angleterre, — guette une occasion, un incident, un prétexte pour s'emparer du Siam. Eh bien ! dans ce cas, les véritables alliés de la politique anglaise seraient ces propagateurs de fausses nouvelles, de télégrammes sensationnels; ces agents provocateurs de désordres internationaux, qui s'évertuent à exciter la France contre le Siam, et le Siam contre la France. Je me demande en vain à quel mobile patriotique obéissent certains journalistes de l'Indo-Chine française, qui, une fois au moins par semaine, semblent se faire un pieux devoir d'accabler d'injures le roi de Siam et son gouvernement, et leur prédisent à bref délai la conquête ou le démembrement de leur pays. Il y a, à Bangkok même, un journal rédigé en anglais qui, depuis des années, se livre à la même besogne. Un ancien rédacteur en chef de cette feuille publiait, il y a quelques jours, dans le *New York Herald*, de Paris, un article où il s'efforçait de démontrer que le Siam est fatalement destiné à être conquis soit par la France, soit par l'Angleterre. Encore, ce personnage a-t-il quelque raison d'être mal disposé pour un pays où il a eu le désagrément d'être poursuivi et condamné pour calomnie, roué de coups par quelques jeunes patriotes qu'avaient exaspérés d'odieuses attaques contre le Roi et le pays, et, finalement, expulsé du territoire siamois, à la suite de télégrammes mensongers de nature à nuire aux rapports entre la France et le Siam.

» Vous voyez donc qu'en démasquant les calomnies, et en étudiant la situation de près, on ne trouve que des raisons de nature à consolider les bons rapports entre les gouvernements français et siamois.

» Si je ne craignais de dépasser les limites de cette interview, je vous donnerais des détails précis sur les réformes opérées au Siam, et sur celles qui sont en voie d'exécution. Elles sont de nature, tout en sauvegardant les intérêts de nos nationaux, à garantir le maximum d'avantages aux étrangers qui viendront se fixer chez nous. »

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, à propos des rapports entre le gouvernement siamois et le gouvernement anglais, le fait suivant :

L'été dernier, M. Rolin-Jacquemyns reçut, à Bruxelles, un télégramme du roi Chulalongkorn lui apprenant la naissance d'un conflit nouveau entre l'Angleterre et le Siam, et le priant d'entamer des négociations avec le Foreign Office. M. Rolin-Jacquemyns se rendit plusieurs fois à Londres et, jusqu'à présent, aucun accord n'est intervenu.

Ce seul fait ne suffirait-il pas à anéantir la légende qui représente le premier ministre du Siam comme le serviteur dévoué de l'Angleterre?

Robert Sand.

LES AFFAIRES EN COURS

La Chambre criminelle de la Cour de cassation, après l'audition de M. le général Roget, dont nous avons parlé, a, de nouveau interrogé M. Paléologue.

Hier, la Cour a consacré son audience à l'expédition des affaires ordinaires inscrites au rôle.

C'est M. Sallantin, le doyen des conseillers, qui présidait les débats, et non M. Loew, occupé, paraît-il, dans la Chambre du Conseil, à classer les dépositions reçues ces jours derniers par la Chambre criminelle.

***

Le *Gaulois* demandait hier s'il était vrai que M. le conseiller Dupré, après la cassation de l'arrêt de la Cour d'assises qui condamnait M. Emile Zola, ait tenu ce propos : « Je suis fier de ma Chambre. Voilà qui va, j'espère, rabattre le caquet de ces messieurs de l'armée ! »

La *Liberté* a voulu interviewer à cet égard M. le conseiller Dupré qui est souffrant depuis quelques jours et qui garde la chambre. Notre confrère n'a pu être reçu par lui, mais il lui a fait dire le but de sa visite, et M. Dupré a répondu par écrit sur sa carte :

— C'est absolument faux !

***

Nous avons dit qu'un romancier suisse, M. Hégler, avait été entendu, sur commission rogatoire, par M. Fourquet, juge d'instruction à Belley. A propos de ce témoin, le *Lyon républicain* publie le récit suivant :

Au mois d'août dernier (le 22, pour préciser), notre confrère se promenait sur le quai d'Evian, lorsque vint à passer M. Reinach, qui paraissait fort préoccupé, et qui, après avoir déchiré une lettre qu'il venait de lire, en jeta les fragments.

M. Hégler, qui connaissait M. Reinach, eut le pressentiment que ces petits papiers avaient quelque importance; il les recueillit soigneusement, puis, ayant d'autres préoccupations, les mit de côté sans les rassembler.

Ce n'est que dans ces derniers temps qu'il eut la curiosité de chercher à déchiffrer cette lettre, et qu'après avoir compris qu'elle pouvait être de quelque utilité, il fit part de sa trouvaille à M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation, par lettre recommandée. Ce magistrat donna l'ordre à M. Atthalin, procureur de la République (?) à Paris, de faire citer à sa requête, pour comparaître devant M. Fourquet, juge d'instruction à Belley, et par ministère de l'huissier Lachenal, de Lhuis, M. Hégler, qui est en voie de mariage dans cette localité.

Jeudi dernier, M. Hégler se rendait dans le cabinet de M. Fourquet et sa déposition, commencée à dix heures, ne s'est terminée qu'à trois heures.

Avec l'aide de M. Fourquet, la reconstitution de la lettre déchirée a pu être menée à bien. Le texte n'a pu être communiqué encore à la presse, mais notre correspondant de Belley, M. Jean Fabry a eu la bonne fortune de rencontrer M. Hégler qui, très aimablement, a bien voulu lui laisser prendre copie du texte qui a été télégraphié à Paris le soir même par le juge d'instruction. Le voici :

Mon cher,

Je viens aujourd'hui de voir qui nous est utile.

On m'a assuré que la revision est désormais conquise et que septembre ne se passera pas sans qu'on ait donné la réponse que je souhaite et que nous souhaitons tous et que d'ailleurs comporte la demande de la famille Dreyfus.

On peut être tranquille sur l'agitation nationaliste: il ne se trouvera pas cent députés pour réclamer la convocation des Chambres. Je crois que présentement toute notre attention doit se porter sur le « petit bleu », mais nous veillons!

Je ne crois pas, d'ailleurs, que les « galons » soient assez sûrs de leur accusation pour la jeter maintenant. En tout cas, nous étudions la conduite à suivre, si elle se produisait, car vous savez combien « Bleu » nous est utile.

R... va travailler pour la mise en non-activité de du Paty. Voilà bien tout pour aujourd'hui.

Ah ! une chose : Si vous parliez de la démarche à faire à M. Ployer, qu'on dit à Evian ? Nous pouvons assurément compter sur lui. Mais tout d'abord parlez-en à Meunier.

Que pensez-vous de cette rage à créer de nouvelles feuilles? C'est pure perte. Il vaudrait mieux agir sur celles existantes et qui ont une certaine influence sur l'opinion.

Bien à vous.

BLUET.

Paris, 18 août 1898.

Le *Lyon républicain* termine en laissant entendre que M. Hégler, très au courant de ce qu'on pense de l'affaire Dreyfus en Suisse et même en Allemagne, aurait des choses intéressantes à dire sur cette affaire.

Après avoir pris connaissance de l'article du *Lyon républicain*, M. Joseph Reinach a adressé à M. le premier président Mazeau la lettre suivante :

Paris, 4 février.

Monsieur le premier président,

Les journaux racontent que vous avez reçu la dénonciation d'un sieur Hégler, romancier, qui aurait trouvé, le 22 août dernier, sur une route d'Evian, les fragments d'une lettre signée « Bluet » que j'y aurais semés.

Vous auriez transmis cette communication au procureur de la République qui aurait fait interroger, six heures durant, M. Hégler par M. le juge d'instruction de Belley.

Le 22 août, j'étais à Paris et non à Evian. J'ai passé quelques heures à Evian le lundi 15 août. Je n'ai jamais reçu aucune lettre signée « Bluet ». Je n'ai jamais reçu la lettre qui a été remise au juge de Belley. Cette lettre est un faux ridicule.

Cette dénonciation est aussi inepte, aussi folle que celles qui l'ont précédée.

Veuillez agréer, monsieur le premier président, les assurances de mon profond respect.

Joseph REINACH.

***

La Cour de cassation, constituée en Conseil supérieur de la magistrature, se réunira demain lundi pour statuer sur la demande de poursuites disciplinaires dirigées, d'ordre du garde des sceaux, contre M. Grosjean, juge au Tribunal civil de Versailles.

On sait que ces poursuites sont motivées par une lettre de M. Grosjean, rendue publique, et relative aux incidents de l'affaire Dreyfus.

G. Davenay.

DEMAIN

« IL FAUT QUE CELA FINISSE! »

PAR

CARAN D'ACHE

LA JOURNÉE

Dimanche 5 février

Sports : Courses à Pau. — Assaut d'armes des Combattants de Gravelotte (1 h. 1/2, rue de Grenelle, 84). — Poules à l'épée et au sabre (10 h. du matin, salle Gabriel Graviche). — Grand assaut à Anvers. — Match international de rugby entre le Racing-Club de France et le Court-Hill-Club (2 h., Parc-des-Princes). — Championnat de France d'association, à 2 h. 1/2, sur les terrains du Club Français, du Paris Star et du Cercle d'Asnières.

Les élections : Réunion préparatoire, à l'Hôtel de Ville, des délégués sénatoriaux de la Seine pour l'élection du 12 février (3 h.). — Election d'un député à Epernay.

Inauguration : Groupe scolaire de la rue Fagon (2 h.).

Excursion du Club alpin : Chemin de fer jusqu'à Villepreux (rendez-vous, Montparnasse midi 30); à pied jusqu'à Saint-Nom, haute forêt de Marly, Fourqueux et gare Saint-Germain (14 kil.). — Retour à Paris par chemin de fer, 6 h. 9.

Au Grand-Orient : Remise du drapeau, par le général Lambert, aux Vétérans des Armées de terre et de mer (1 h. 1/2).

Conférences publiques : M. de Milloué : « la vie religieuse de l'Hindou; cérémonies et sacrements avant et après la naissance; la vie religieuse du Grec et du Latin » (2 h. 1/2, Musée Guimet). — M. G. Lippmann, de l'Institut : « la Photographie directe des couleurs » (2 h. 1/2, Conservatoire des Arts et Métiers).

Au Cercle de l'Union artistique : Vernissage de l'exposition annuelle.

Cérémonies religieuses : Dimanche de la Sexagésime. — Quête pour l'Institut catholique de Paris. — Bénédiction des cierges, procession de la Chandeleur. — Mgr Richard présidera le matin les offices de Notre-Dame; après-midi, l'assemblée de l'Adoration nocturne, à Saint-Germain des Prés (5 h.). — Sermons de charité, à 2 h. 1/2, par le R. P. Ollivier, à Saint-Paul-Saint-Louis; par le R. P. Baudrillart, à Saint-Germain des Prés.

Réunions : Assemblées générales des Journalistes républicains (2 h., Grand-Hôtel, le soir banquet), de la Ligue nationale pour prévenir les drames de la misère » (2 h., rue de Ménilmontant, 52). — Banquet du Maine, présidé par le général de Boisdeffre (7 h., Palais-Royal). — Matinées : au profit de l'école Massillon (2 h., rue d'Athènes, 8); au profit des écoles laïques de la rue de Varenne (2 h. 1/2, rue de Rennes, 44); au profit de « la Valmy » (2 h., boulevard Sébastopol, 111). — Bals : des « Gueux » ou Marchands des Halles (9 h., boulevard Saint-Denis, 15 bis) et des Aveyronnais de Paris, avec bourrées aux sons des cabrettes et de la vielle (8, avenue de Clichy).

Le Monde et la Ville

SALONS

Très brillant, le dîner diplomatique donné au quai d'Orsay.

Mme Delcassé avait à sa droite le nonce apostolique, et à sa gauche l'ambassadeur d'Allemagne; le ministre des affaires étrangères avait à sa droite la comtesse de Wolkenstein-Trostburg, et à sa gauche la comtesse Tornielli. Les autres convives étaient :

Les ambassadeurs d'Italie, d'Autriche-Hongrie, de Russie, d'Espagne; lady Monson, la comtesse Marie de Munster, la princesse Léon Ouroussoff, les ministres de Perse, de Suisse, des Pays-Bas, de Grèce, de Monaco, de Bolivie, de Suède et Norvège, du Brésil, de Costa-Rica, du Mexique, du Guatemala, de Belgique, de Chine, de Danemark, du Japon, de Haïti, du Siam, du Chili, du Paraguay; Mmes Delyanni, Due, de Piza, de Mier, de Hegermann-Lindencrone, Suriya, Barros-Luco, Kurino, Machain, la baronne du Charmel, la princesse Argandona; les chargés d'affaires de Turquie, de Libéria, de Saint-Marin, de Serbie, de Colombie, du Transvaal, de la République Argentine, de Bavière, de Portugal; Mme Dominguez, baron Jean de Bellet, Mme Bartholomeu Ferreira.

M. Charles Dupuy, M. et Mme Peytral, M. et Mlle de Freycinet, M. et Mme Georges Leygues, M. et Mme Krantz, M. et Mme Delombre, M. et Mme Guillain, M. et Mme Jules Legrand, M. et Mme Mougeot, le grand chancelier de la Légion d'honneur et la duchesse d'Auerstædt, le gouverneur militaire de Paris et Mme Zurlinden, M. et Mme Berge, le général et Mme Bailloud, M. et Mme Le Gall, M. Nizard, M. et Mme Raindre, M. et Mme Bompard, M. Crozier, M. et Mme Mollard, M. et Mme Borel, MM. Deluns-Montaud, Beau, Delavaud, Jullemier et Neton.

La soirée s'est terminée par une réception on ne peut plus brillante et plus nombreuse, comme le quai d'Orsay n'en avait pas eu depuis fort longtemps, chacun ayant voulu présenter ses hommages et ses compliments à Mme Delcassé et au ministre des affaires étrangères.

— La soirée dansante d'hier, au Cercle militaire, a été splendide. Une foule énorme se pressait dans les salons décorés avec un goût parfait. Les honneurs étaient faits par le général de Lanouvelle, président du Cercle, entouré des membres de la Commission des fêtes : les lieutenants-colonel Guérin et Beugnot, les commandants Léautier, Hussenot, Tarbouriech; le capitaine Schmoll et le lieutenant Crosti.

Toutes les femmes ont reçu, à leur arrivée, un ravissant éventail en souvenir de cette fête.

On a dansé avec le plus grand entrain dans les différents salons, avec quatre orchestres sous la direction de M. Kreyer.

— Très intéressante soirée musicale, jeudi dernier, chez la marquise de Brou, en son hôtel de la rue Nitot. Au programme : des œuvres de M. Th. Dubois, directeur du Conservatoire. Grand succès pour son dernier opéra-comique, *Xavière*, dont les interprètes étaient : Mlles Lasne et Broquin, MM. Chassignat, Hardy-Thé et Pecquery. Applaudie d'enthousiasme Mlle Lina Pacary, dans plusieurs mélodies, et la marquise de Saint-Paul, qui a joué un morceau à deux pianos avec M. Wormser.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

— La Maison royale de France célébrera demain l'anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans qui est, en ce moment, avec Madame la duchesse d'Orléans, l'hôte de ses beau-frère et sœur LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Aoste, au palais de la Cisterna, à Turin.

Il y a huit ans que le prince, ayant atteint sa majorité, vint à Paris pour réclamer son droit de servir dans l'armée. On se souvient que, à la suite de cette démarche, il fut condamné pour infraction à la loi d'exil et enfermé pendant cinq mois dans la prison de Clairvaux.

— Samedi prochain, *Fête du drapeau!* donnée à la salle Chaynes, 112, rue d'Allemagne, par le Comité des dames royalistes du dix-neuvième arrondissement avec le concours du Comité royaliste (hommes) et du groupe de la « Jeunesse royaliste » du même arrondissement.

Cette fête, présidée par le comte et la comtesse de Sabran-Pontevès, se composera : de la remise du drapeau, d'une allocution du comte Jean de Sabran-Pontevès, d'une conférence sur le Théâtre et la Chanson royalistes, par M. R. Fréchencourt; d'un concert et d'un bal avec orchestre, ouvert par la comtesse Jean de Sabran-Pontevès.

Prix d'entrée : 75 centimes.

— Arrivés à Paris et descendus à l'hôtel Bristol : Lady Alice Stanley, venant de Cannes; — Mgr van Boeschoten, chargé d'affaires de la République sud-africaine accompagné de son secrétaire M. Boleman, venant de Bruxelles.

— Le comte et la comtesse Vitali, accompagnés du comte et de la comtesse de Florian, font en ce moment une croisière en Méditerranée, à bord de leur charmant steam-yacht de 270 tonneaux, *Fiorentina*.

Ces jours derniers, le yacht venait mouiller dans le port de Bizerte, d'où les passagers se sont rendus à Tunis.

Après avoir visité les pêcheries et le nouveau port, le comte et la comtesse Vitali ont invité à déjeuner à leur bord les hauts fonctionnaires de la Régence, parmi lesquels le résident général et Mme Millet, le général commandant la division de Tunisie, et la baronne de Sermet.

— Le baron et la baronne de Cedrstrœm (Adelina Patti), arrivés à Rome, pour y faire un long séjour, sont descendus à l'hôtel du Quirinal.

CERCLES

— Une bonne nouvelle pour les patineurs :

La glace de l'étang du Tir aux pigeons (pelouse de Madrid) a cinq centimètres et demi d'épaisseur. Si la température de l'avant-dernière nuit, qui a été de neuf degrés au-dessous de zéro, se maintient, on pourra patiner demain matin.

Qu'on se tienne donc sur le qui-vive !

MARIAGES

— M. Félix Vernes, fils de M. Adolphe Vernes régent de la Banque de France, épousera prochainement Mlle Hélène Mallet, fille de M. Edouard Mallet, vice-président de la Compagnie des chemins de fer du Midi, et petite-fille de M. Charles Mallet, président honoraire de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.

— M. le curé de Saint-Louis d'Antin a béni, hier, à Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de M. Liorat, chef d'escadrons au 6e dragons, avec Mme Picquot de Magny née Lambrecht, fille de feu M. Félix Lambrecht, ancien ministre de l'intérieur, sous la présidence de M. Thiers.

Les témoins du marié étaient : le général de Lestapis et le marquis de La Grange; ceux de la mariée : M. Charles d'Ornant, chef de bataillon au 67e régiment d'infanterie, et le comte Pierre de Catalan.

Au retour de l'église, réception et lunch chez la comtesse du Petit-Thouars, sœur de la mariée, dans ses salons de l'avenue de l'Alma.

DEUIL

— Nous apprenons la mort : — De M. Le Lubez, décédé à Paris, à l'âge de 83 ans. Le défunt était le père de M. Robert Le Lubez, le ténor mondain si apprécié. Les obsèques seront célébrées ce matin, à onze heures trois quarts à Notre-Dame-de-Lorette; — De M. l'abbé Gironella, curé de Bassillac, près Périgueux, décédé à l'âge de 87 ans; — De M. Kunik, doyen de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg, décédé à l'âge de 80 ans; — De Mme Emile Garet, femme du président du Conseil général des Basses-Pyrénées et ancien député, décédée à Paris; — De M. Gineste, fils de l'ancien consul de Hollande, décédé aux environs de Toulouse, où il se trouvait, avec sa mère, chez un ami. M. Gineste chassait aux petits oiseaux, avec un revolver chargé à balle; l'arme, imprudemment maniée, l'atteignit en pleine poitrine, le tuant sur le coup; — De Mme Donné, née Jeantho, veuve de l'ancien recteur de l'université de Montpellier, décédée à l'âge de 82 ans; — De M. Alexandre Boutroue, membre du Conseil d'administration de l'Alliance française et membre de la Société de géographie; — De M. Collet, receveur des finances à Paris, administrateur de la Caisse d'épargne, décédé à l'âge de 53 ans; — De M. Louis Bonnet-Fichet, l'industriel bien connu, décédé à Paris, en son hôtel de la rue Fortuny, à l'âge de 78 ans. Ses obsèques seront célébrées mardi prochain, à midi, à Saint-François-de-Sales; — Du R. P. Gilouard, supérieur du noviciat de Plancoët, ancien supérieur du collège Richelieu à Luçon, chanoine honoraire de la cathédrale de Coutances, décédé à l'âge de 79 ans.

— Les obsèques du général Lafouge ont été célébrées hier, à la cathédrale de Châlons-sur-Marne, au milieu d'une assistance considérable.

Le deuil était conduit par le lieutenant Jean Lafouge, du 9e dragons, fils du défunt; M. Paul Armand, capitaine au 8e bataillon de chasseurs à pied, son gendre, et M. Albert Fournier, colonel breveté au 17e chasseurs, son beau-frère.

Les honneurs militaires ont été rendus, sous les ordres du général Soyer. Les cordons du poêle étaient tenus par les généraux Menessier de La Lance, Torel, Frater; l'intendant Courtot, le président des Etangs et M. Léon Dagonet, ancien commandant des mobiles de la Marne. Parmi les assistants :

Les généraux Kessler, de Germiny, de Froissard de Broissia, de Salignac-Fénelon; l'intendant Clerc, le préfet de la Marne, le maire de Châlons et ses adjoints, des députations d'officiers de Châlons et des garnisons voisines.

Le général Kessler, avant l'inhumation, a rappelé la brillante carrière du général Lafouge et lui a adressé un suprême adieu, au nom de l'armée française.

Ferrari.

A l'Étranger

NOUVELLES

RAPPROCHEMENT ?

Les efforts que plusieurs organes, des deux côtés du Rhin, ont tenté dernièrement en faveur d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne, sur le terrain de la politique coloniale, risquent de ne pas aboutir à la solution désirée ou, tout au moins, subissent un temps d'arrêt.

En effet, l'officieuse *Gazette de Cologne*, sous le titre : « Clôture des débats », déclare en résumé ceci :

Ce sont les Français qui ont pris l'initiative de ce rapprochement, sous l'influence de la politique hostile de l'Angleterre; mais, le danger passé, ils ont repris vis-à-vis de l'Allemagne l'ancienne attitude, et cela par chauvinisme, ou, peut-être, par la crainte du chauvinisme.

Le journal rhénan dit clore le débat en répétant que, si un jour les Français éprouvaient encore une fois le désir de se rapprocher de l'Allemagne, ce rapprochement ne pourrait sincèrement se faire que sous la condition de renoncer à tout jamais à l'idée de comptes quelconques à régler, entre les deux pays, à la suite de la guerre de 1870-71.

Ce changement d'attitude et de ton devait être signalé. On l'attribue, dans certains cercles diplomatiques, au mécontentement très vif éprouvé par l'empereur Guillaume II à la lecture d'un article d'un journal français du matin, qui insistait un peu trop sur les « avances » que le souverain allemand aurait faites au gouvernement français.

ALLEMAGNE

UN DISCOURS DE GUILLAUME II

Berlin, 4 février. — Dans le discours qu'il a prononcé au banquet du Landtag provincial du Brandebourg, l'Empereur a dit, d'après la *Gazette de la Croix*, à la suite de l'éloge fait par le président Achenbach des exploits de la maison de Hohenzollern :

Les Hohenzollern se sont, de tout temps, sentis personnellement responsables envers Dieu de leurs actes et ils ont tous eu conscience de cette même responsabilité vis-à-vis de leur peuple.

L'Empereur a ensuite parlé de son voyage en Orient :

Lorsque je me tenais sur le mont des Oliviers, a-t-il dit, je me suis de nouveau fait le serment de ne rien négliger qui pût servir au bien de mon peuple.

Puis il a rappelé les paroles que de Moltke adressa à Bismarck, après la guerre de 1870 :

« Maintenant, il s'agit de voir grandir l'arbre ». — Je veux, a dit l'Empereur, être pour cet arbre qu'est l'Empire allemand un bon jardinier. Je veux élaguer les branches qui le gênent et détruire les insectes nuisibles qui attaquent ses racines.

Je ne puis que promettre de nouveau aujourd'hui de faire tout ce qui dépend de moi. Le souvenir de mon voyage aux lieux saints m'aidera aussi à protéger cet arbre, à le faire croître, à le soigner, à raccourcir, comme un bon jardinier, les branches exubérantes, et à attaquer, pour les détruire, les bêtes qui veulent ronger ses racines. J'espère alors pouvoir contempler l'image qu'offre cet arbre. Le Michel allemand se tient devant lui, pour le protéger, la main sur le pommeau de son épée, le regard dirigé du côté de l'étranger.

La paix qui est garantie par le bouclier du Michel allemand et défendue par son épée est une paix assurée. C'est vraiment une magnifique entreprise pour tous les peuples que de vouloir assurer la paix; mais ils font une erreur dans tous leurs calculs. Tant que le péché non racheté règnera parmi les hommes, la guerre, la haine, l'envie et la discorde continueront d'exister, et chacun essayera de léser autrui.

Or, ce qui est une fatalité parmi les hommes l'est aussi parmi les peuples. C'est pourquoi nous nous efforcerons, nous les Germains, d'être au moins unis comme un bloc solide. Puissent toutes les vagues qui menacent la paix se briser contre le rocher de bronze du peuple allemand, soit au dehors, bien loin au delà des mers, soit dans notre patrie, en Europe!

Finalement, l'Empereur a fait allusion aux efforts qui se produisent partout en faveur de la paix.

Il faut, a dit Guillaume II, que l'Allemagne soit unie et ferme comme un rocher de bronze, contre tout ce qui pourrait troubler la paix. Il est indispensable de préserver la paix, tant intérieure qu'extérieure. Que les habitants de la Marche de Brandebourg me secondent pour atteindre ce but!

Berlin, 4 février. — Le discours de Guillaume II est un des documents psychologiques les plus intéressants de ces dix dernières années. Guillaume II y apparaît comme un patriote ardent qui voit dans la grandeur de l'Allemagne l'œuvre de Dieu, et en lui-même l'instrument de cette grandeur pour accomplir cette œuvre. Le mystique devient calculateur et froidement résolu. En 1890, Guillaume II s'écriait devant ses Brandebourgeois : « Ceux qui me veulent gêner dans l'accomplissement de la tâche que Dieu m'a confiée, je les écrase. » Ces paroles visaient Bismarck. Aujourd'hui, ceux qui sont les parasites qu'il faut extirper, parce qu'ils rongent les racines du chêne allemand, ce sont les Polonais, Danois, militants socialistes et particularistes.

Cette œuvre de destruction, l'Empereur l'accomplit sans hésitation, fort de sa conviction qu'il est l'ouvrier de Dieu.

Ce discours, qui fait une impression énorme, donne la clef de la politique allemande. La sainteté du but poursuivi parfois empêche de réfléchir sur le choix des moyens employés.

Le *Berliner Tageblatt* regrette que Guillaume, si mystique dans ce discours, se montre si sceptique en face de la proposition du Tsar.

Il ajoute que seuls les Brandebourgeois peuvent en être satisfaits; que les Saxons, Bavarois et Souabes y trouveront à redire. — Ch. BONNEFON.

UNE NOTE OFFICIELLE

Berlin, 4 février. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie la note suivante :

Un journal français annonce, après s'être livré à des hypothèses sans fondement sur la politique extérieure, que l'impératrice d'Allemagne passera à Dinard une partie de l'été. Nous sommes absolument en mesure d'affirmer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

Les journaux annoncent, dans l'affaire de jeu, l'arrestation de l'ex-lieutenant de la garde de Kroecher.

D'autres arrestations sont imminentes.

Le général de division prince Henri de Reuss a donné brusquement sa démission et a quitté Dusseldorf. Les motifs de cette décision sont inconnus.

VENTE D'UNE TERRE EN RUSSIE PAR LE PRINCE DE HOHENLOHE

Berlin, 4 février. — Les journaux annoncent que le chancelier de l'Empire, prince Hohenlohe-Schillingsfürst, a vendu ces jours derniers le comté de Biala, situé dans le gouvernement de Varsovie, au comte Stanislas Skarzynski, gentilhomme de la chambre de S. M. l'empereur de Russie.

Ce vaste domaine de 15,000 hectares, avec son château fortifié, n'a pas changé de propriétaire depuis quatre siècles, ayant toujours appartenu à la puissante famille des princes Radziwill, dont il constituait le fief principal.

Le comté de Biala a passé par héritage au prince Sayn-Witgenstein, la mère de feue la princesse Elisabeth Hohenlohe étant née princesse Radziwill.

ANGLETERRE

DISCOURS DE SIR EDWARD GREY

Londres, 4 février. — Sir Edward Grey a prononcé aujourd'hui un discours à Oxham.

Il a déclaré que l'idée d'impérialisme s'était remarquablement développée durant ces derniers temps, mais que ce n'est en aucune façon du jingoïsme.

Quatre choses actuellement sont favorables au maintien de la paix : le manifeste du Tsar, l'amélioration très sensible qui s'est produite dans nos discussions avec la France, la diminution de la concurrence internationale pour l'acquisition de territoires en Afrique, et le fait que d'autres nations que l'Angleterre se tournent vers la politique de la « porte ouverte ».

LE DÉPART DE SIR WILLIAM HARCOURT

Londres, 4 février. — Sir W. Harcourt est parti ce matin avec sa femme pour la Riviera, où il passera quelque temps après avoir fait un court séjour à Paris.

On considère le départ de sir W. Harcourt comme un indice de son désir de voir régler définitivement lundi, la question du choix d'un chef du parti libéral, et de son acceptation par avance du choix qui sera fait.

ITALIE

UNE RÉVOLUTION DANS LE RÉGIME MONÉTAIRE

Rome, 4 février. — Une véritable révolution dans le régime monétaire dont nous jouissons en Italie va s'opérer. L'argent va reparaître. Depuis nombre d'années la monnaie divisionnaire de un et deux francs, et, à plus forte raison, les écus, était devenue un mythe. Elle avait émigré à l'étranger, et le gouvernement avait dû la remplacer par des coupures en papier de un, deux et cinq francs, pour un chiffre de 110 millions.

A la suite d'un accord monétaire additionnel, auquel s'est prêtée la France la première, le gouvernement a donné aujourd'hui les derniers ordres pour que ces petits chiffons de papier déchirés et sales disparaissent de la circulation et fassent place à la monnaie d'argent.

A quand le tour de l'or? C'est ce qu'on ne dit pas. — FÉLIX.

ÉTATS-UNIS

LE RETOUR DE M. CAMBON

Le *New York Herald* nous communique la dépêche suivante :

Washington, samedi, — Le général Porter, ambassadeur des Etats-Unis, a informé le ministère des affaires étrangères à Washington, que M. Cambon espérait être de retour à son poste dans quelques jours.

LE DÉPART DE ROCHEFORT

POUR L'ALGÉRIE

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Marseille, 4 février.

Les manifestations d'hier ont recommencé aujourd'hui, plus violentes, plus tumultueuses, au départ de M. Henri Rochefort. Dès onze heures, la Cannebière est envahie par une foule de 7 à 8,000 personnes, et la circulation est impossible aux abords du « Modern Hotel ». Malgré les nombreuses forces de police chargées d'assurer le service d'ordre, les groupes de manifestants se reforment sans cesse.

A midi, M. Rochefort sort de l'hôtel et monte en voiture avec MM. Ernest Roche et Marcel Habert, députés, ceints de l'écharpe tricolore. Aussitôt, de la foule, partent des cris nourris de « Vive Rochefort ! Vive l'armée ! » auxquels répondent de nombreux coups de sifflets et des cris hostiles.

M. Rochefort, très pâle, salue.

Plusieurs bagarres se produisent.

M. Quilici, conseiller municipal, reçoit des coups de poing et tombe en se défendant. Il est relevé la figure en sang. M. Bertas, adjoint au maire, a la lèvre fendue d'un coup de canne.

Le vacarme est étourdissant, et on lance de toutes parts des oranges en guise de projectiles. Sur le quai de la Fraternité, de nombreuses rixes éclatent; des blessés sont transportés dans une pharmacie.

Les voitures avancent difficilement. Les landaus occupés par les députés, M. Max Régis et les amis de M. Rochefort, précèdent le coupé du rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

Rue de la République, beaucoup de monde aux fenêtres; la foule envahit la chaussée. Sur tout le parcours, les sifflets se mêlent aux applaudissements. Quelques bousculades se produisent, mais sans aucun caractère de gravité. Au coin de la rue Colbert, de nombreuses oranges tombent sur le coupé de M. Rochefort; quelques pierres sont également lancées, et la glace d'une portière est brisée. A midi quinze, le cortège débouche sur le quai de la Joliette.

M. Rochefort descend de voiture, tandis

Ayuntamiento de Madrid

qu'on lui jette des fleurs et des oranges, et d'un pas rapide, entouré de ses amis, il monte sur le *Général-Chanzy*, qui doit le conduire à Alger. A ce moment, les cris hostiles et les sifflets redoublent. M. Max Régis se rend à l'arrière du navire et invective les manifestants auxquels il fait mine de jeter des billets de banque.

Mme Rochefort, au bras de M. Bernard, député, rejoint son mari.

Le *Général-Chanzy* appareille à 1 h. 15. Jusqu'au dernier moment, des cris divers se font entendre. La police dégage les quais, mais les manifestants se jettent dans des barques qui se rangent sur le passage du navire.

M. Max Régis, qui se tient à l'arrière, leur crie :

— Venez donc à Alger, je vous recevrai !

Le *Général-Chanzy* disparaît bientôt à l'horizon, et les derniers manifestants se dispersent.

La « journée » s'est terminée par quelques envois de témoins, épilogue naturel de ces échauffourées. M. Bertas, adjoint au maire, et M. Quilici, conseiller municipal, ont envoyé chacun une paire d'amis à M. Girard, rédacteur à l'*Antijuif*, de Paris, qui accompagne M. Rochefort dans son voyage et qui, paraît-il, se serait permis quelques paroles injurieuses à l'adresse des Marseillais.

Durand.

NOTES D'UN PARISIEN

Comment M. Georges Leygues, qui est un si aimable homme, peut-il, de gaieté de cœur, faire autant de malheureux, et même de malheureuses ? Depuis plus d'un mois, des familles entières attendent le mouvement des palmes académiques. On ne rencontre que gens éplorés qui vous disent :

— Eh bien, voyons, est-ce pour demain ?

— Quoi donc ?

— Les palmes, parbleu !

On ne sait que leur répondre. On pourrait bien consoler ces braves gens, leur donner quelques mots d'espoir. Impossible, car si souvent déjà nous y avons été pris ! Nous avions, sur les indications les plus sérieuses, annoncé le mouvement pour le 12 janvier, puis pour le 20, puis pour le 30. Et toujours quelque obstacle est venu se mettre à la traverse. De sorte, que, sans le vouloir, nous avons donné bien des émotions aux intéressés. L'un d'eux nous écrit :

— J'ai une maladie de cœur !... On veut donc me tuer ?

Allons, monsieur le ministre, un bon mouvement ! Ayez pitié de tous ces gens qui attendent. Donnez leurs palmes à ces martyrs. Autrement, leur plaisir se trouvera très atténué par cette longue attente. Ils finiront par se trouver dans la situation de ce grand romancier, à qui l'on avait annoncé, deux mois avant que le mouvement ne parût, qu'il allait être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ses amis l'avaient déjà félicité, et tout Paris le considérait comme décoré, mais le mouvement ne paraissait toujours pas, retardé, à chaque instant, par un incident quelconque. A la fin, quand il fut à la veille de paraître, le ministre voulut remettre lui-même au romancier sa croix de chevalier, et, amicalement, après lui avoir dit de fermer les yeux :

— Qu'est-ce que c'est, lui demanda-t-il, que ce petit joujou que je balance là, devant vous ?

Le romancier fit semblant de chercher, puis, tout à coup :

— Ah !... j'y suis : la rosette d'officier !...

E.

Le Président de la République

A BRY-SUR-MARNE

Il est à la fois moral et piquant de voir les pires ennemis de la religion et du capital, — nos conseillers généraux, — organiser une cérémonie en l'honneur d'une propriétaire chrétienne qui a donné son château à la vieillesse indigente, et y inviter le chef de l'Etat.

Malgré la longue distance qui sépare l'Elysée de Bry-sur-Marne, M. Félix Faure ne s'est point dérobé. Hier, après son déjeuner, il est monté en landau avec le général Bailloud, chef de sa maison militaire ; M. Le Gall, chef de sa maison civile, et M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat, représentant M. Charles Dupuy, retenu par les affaires au ministère de l'intérieur.

M. Félix Faure n'a point dû regretter son voyage.

Vers une heure et demie, il arrivait à Saint-Mandé où, au milieu de toute la commune, l'attendaient MM. Thuillier, président du Conseil général, et les membres de son bureau ; de Selves, préfet de la Seine, et Bruman, son secrétaire général ; Charles Blanc, préfet de police, et Laurent, son secrétaire général, etc.

Là, premier arrêt devant une tente classique, naturellement rouge à franges d'or, premiers discours, premiers bouquets, premiers baisers aux enfants.

En voiture ! Voilà le Président à Vincennes, devant le fort célèbre où l'attendent, devant une autre tente rouge, les autorités civiles et militaires au milieu desquelles nous reconnaissons le général Henrion-Bertier, maire de Neuilly ; M. Beurdeley, maire du huitième arrondissement ; le docteur Guerrier, venu pour juger à Bry des progrès de l'hospitalisation ; les conseillers Piperaud, Caplain, Villain, etc.

Après l'hommage de la municipalité, le général Kirgener, baron de Planta, se détache du groupe des officiers de la garnison et adresse au chef de l'Etat le petit discours suivant, qui produit le plus grand effet :

En ma qualité de commandant d'armes de Vincennes, j'ai l'honneur de vous présenter le général Clément, commandant la 19e brigade d'artillerie, MM. les colonels, chefs de service et officiers de la garnison.

Je suis heureux d'affirmer en votre présence, monsieur le Président, les excellents rapports existant entre les autorités civiles et militaires, grâce à la grande courtoisie de MM. les membres du Conseil municipal.

Je vous demande la permission, monsieur le président, d'avoir l'honneur de vous exprimer, en notre nom, notre profond respect pour votre personne.

Le gouvernement de la République peut compter sur notre fermeté pour faire respecter la loi à l'intérieur et notre volonté inébranlable, si les circonstances l'exigeaient, de défendre énergiquement l'honneur de la patrie.

Ces derniers mots, surtout, sont très remarqués et vivement applaudis.

M. Félix Faure répond, avec un tact qu'on appréciera :

Je ne suis pas surpris, mon cher général, de vous entendre affirmer, comme le faisait, il n'y a qu'un instant, M. le maire, les bonnes relations qui existent entre l'autorité militaire et la municipalité de Vincennes.

Le Président de la République est non moins heureux de constater qu'ici comme à Paris, comme partout en France, l'armée n'a qu'une pensée, qu'un seul souci : l'obéissance à la loi, la défense du sol sacré de la patrie.

On applaudit de nouveau et M. Félix Faure, dont la voiture s'est emplie de nouvelles fleurs, se dirige vers Nogent où même accueil l'attend.

La commune de Perreux, qui a également sa tente rouge à glands d'or, n'est pas moins enthousiaste.

Enfin voici, à deux heures trois quarts, M. Félix Faure à Bry-sur-Marne, où il y a des cultivateurs qui l'attendent depuis le matin.

Aussi, échelonnés dans des champs encore couverts de neige où ils ont grand froid, ont-ils allumé, en des trous, des feux autour desquels ils se sont chauffés jusqu'à ce qu'un agent bicycliste ait signalé l'arrivée du chef de l'Etat : « Le voilà ! Le voilà ! »

Avec une grande solennité, le maire de Bry reçoit — encore sous une tente rouge à glands d'or, — le chef de l'Etat.

Après les allocutions, il le conduit, à pied, à l'hospice, sur le seuil duquel se tient une jeune enfant qui, après l'offrande de son bouquet et le prononcé de son petit discours, fond en larmes sous le baiser présidentiel.

M. Félix Faure visite avec soin tout l'établissement. Moi, j'ai remarqué en passant quelque chose dont je parlerai tout à l'heure. Le Président admire surtout les dortoirs qui lui paraissent confortablement organisés : ils se divisent en de nombreux compartiments où chaque vieillard, ayant apporté ses meubles et objets familiers, peut se croire chez soi.

Après une bousculade que je n'essayerai point de décrire, M. Félix Faure arrive devant un buffet où on lui offre un lunch.

Ici un détail que la postérité est invitée à recueillir. Le Président demande qu'on lui serve le champagne non dans une coupe, mais dans un verre.

Pendant qu'on lui obéit, M. Thuillier, président du Conseil général, commence un long discours dont on applaudit particulièrement le couplet suivant, qui nous dispense de faire l'historique de ce qui a été accompli à Bry :

Mes premières paroles seront pour envoyer d'ici, à la généreuse femme à laquelle nous devons le domaine sur lequel le département de la Seine vient d'édifier de nouveaux bâtiments, l'expression de notre vive reconnaissance et nos vœux sincères pour sa santé. Si Mme veuve Favier n'a pu venir d'Italie, où son active bienfaisance s'exerce à présent, participer à cette cérémonie, elle saura du moins que le souvenir de sa généreuse action reste vivace parmi nous.

L'asile créé par Mme Favier en 1889 s'est transformé afin de pouvoir recueillir un plus grand nombre de vieillards ; mais ces places nouvelles, libéralement créées par le Conseil général de la Seine, et qui vont permettre de quintupler l'action bienfaisante de cette maison de repos, le département n'aurait sans doute jamais pu les instituer sans l'initiative de cette bienfaitrice, qui fut la digne compagne d'un homme de haute intelligence et de grand cœur.

Après avoir fondé à Bry-sur-Marne, dans les communs de cette propriété — dont les bâtiments principaux avaient été détruits en 1870 lors de l'investissement de Paris — un hospice de vieillards, Mme Favier en fit don, en mars 1890, au département de la Seine, à charge de maintenir, sous la dénomination de « Fondation Favier » l'institution créée par elle et d'y recevoir des vieillards ayant habité trois années au moins dans les communes de la Seine.

Le domaine, de 25,000 mètres, s'est accru depuis d'un potager de 800 mètres, présent de l'ancien maire de Bry, M. Mentienne, dont les conseils avaient déterminé Mme Favier à faire sa donation et auquel, à ce double titre, nous devons un juste tribut de reconnaissance.

Ici quelque chose de typique que nous recommandons tout particulièrement à notre éminent collaborateur M. Jules Roche :

Avant de retourner en Italie, Mme veuve Favier, née Tozzi, voulut donner une somme de 300,000 francs au département de la Seine pour développer sa fondation.

Ce sont les exigences du fisc qui, seules, empêchèrent l'acte qu'elle avait fait préparer de recevoir son exécution — Mme Favier, entendant que le don tout entier fût employé à développer son hospice, et le fisc, entendant — en dépit du but désintéressé de la donatrice — prélever 48,000 francs de droits sur cette libéralité. J'ai tenu à signaler le fait afin d'obtenir la modification de règles assez inintelligentes pour devenir parfois spoliatrices des pauvres.

Le président Thuillier explique ensuite comment le présent hospice pourra contenir 160 lits au lieu de 36. Chaque commune de la Seine devra payer, pour le vieillard qu'elle enverra, 600 francs par an jusqu'au solde de tous les frais ; cet hospice devra désormais être autonome et vivre de soi. M. Thuillier félicite l'architecte, M. Lequeux, qui a fait des merveilles, et Mme Gerbold, l'ancienne directrice, dont le cœur guidait le dévouement. Il conclut ainsi :

Et puisque cette fête a conduit ici des journalistes, laissez-moi leur demander de mettre la grande voix de la presse au service de cette solidarité spéciale, si moralisatrice, souvent réparatrice des torts des individus ou de la société, qu'est l'aide permanente donnée aux vieillards. Que l'éloquence de la presse réussisse à faire surgir seulement quelques initiatives analogues à celle de Mme Favier, et, au déclin de la vie, maints vieillards sans famille verront avec moins d'épouvante leurs forces les trahir et leurs épargnes se dissiper.

Je veux bien, mais à une condition, c'est que les révolutionnaires du Conseil général s'engagent à respecter les croyances du donateur.

Dans le jardin traversé tout à l'heure, il y avait une croix. Pourquoi l'a-t-on retirée ? Pourquoi s'exposer à ce que les habitants de la commune eux-mêmes protestent contre cette expropriation ?

Certes, donner un lit et du pain aux vieillards, c'est bien. Leur laisser leurs convictions, leur donner l'espérance en une vie meilleure, ce serait mieux. « L'homme ne vit pas seulement de pain. »

Au tour du préfet de la Seine. M. de Selves s'exprime ainsi :

Monsieur le Président,

Je suis certain d'être l'interprète des sentiments de notre banlieue parisienne en vous remerciant du grand honneur que vous lui faites aujourd'hui.

Votre visite est la marque d'une sympathie dont elle sent particulièrement le prix, car c'est une œuvre de bienfaisance qui en est l'occasion.

L'idée de solidarité sociale qui a inspiré cette œuvre à laquelle vous avez tenu à rendre, par votre présence, un éclatant hommage, donne à votre visite un relief de plus.

Le préfet, avec l'esprit qu'on lui connaît, fait ensuite, à sa façon peut-être trop républicaine, l'historique de tous les pays qu'a vus depuis midi le Président, pays où autrefois « les rois emprisonnaient ou s'amusaient » et où aujourd'hui la bienfaisance démocratique pousse ses rameaux !...

Un peu avec l'aide des capitalistes chrétiens ?

Le chef de l'Etat prend son verre ; il va répondre :

Je remercie infiniment M. le président du Conseil général de la Seine de m'avoir mis à même de juger des progrès faits par notre démocratie. Grâce à l'initiative d'une généreuse donatrice, des successions de vieillards pourront ici se reposer de la vie. Il m'est particulièrement agréable de constater que, dès que l'initiative privée se manifeste, les communes s'ingénient à en doubler, à en décupler les effets. Que ce qui se passe ici serve d'exemple à tous. Messieurs, le chef de l'Etat vous félicite de ce que vous avez fait à Bry-sur-Marne ; il boit au développement, à la généralisation de vos idées, pour le plus grand bien de Paris, du département de la Seine, de la France.

Le Président de la République décerne ensuite un certain nombre de récompenses. Il nomme, au milieu des applaudissements :

Chevalier de la Légion d'honneur : M. Duprey Lemansois, chef-adjoint du secrétariat du Conseil général.

Officiers de l'instruction publique : MM. Quihou, premier adjoint au maire de Saint-Mandé ; Culand, chef du secrétariat de la direction des affaires départementales.

Officiers d'académie : MM. Thorel, adjoint au maire de Vincennes ; Banès, adjoint au maire de Bry-sur-Marne ; Mme Louis, visiteuse du service de la protection des enfants du premier âge.

Ceux qui attendent depuis le 1er janvier leurs palmes ne vont point manquer d'admirer combien sont veinards les élus qui se trouvent sur le passage du Président de la République.

Il leur donne tout de suite les rubans violets. A quand le prochain déplacement du ministre de l'instruction publique ?

Le Président nomme encore chevaliers du Mérite agricole :

MM. André, conseiller municipal à Nogent-sur-Marne ; Sellier, conseiller municipal à Bry-sur-Marne ; Patin, horticulteur au Perreux.

Puis il distribue de nombreuses médailles d'honneur et mentions honorables. On applaudit surtout quand il remet à Mme Gerbold la médaille d'argent que le Conseil général de la Seine a fait frapper pour elle.

C'est fini. Il n'y a plus qu'à rentrer à Paris. Le Président, fort acclamé, remonte dans son landau fleuri, pendant que les invités du Conseil général s'emplent dans les tramways nogentais, puis dans le train spécial du chemin de fer de l'Est.

Charles Chincholle.

Autour des Chambres

La Commission de revision. — La discussion du budget

La Commission de revision s'est réunie hier pour recevoir communication du supplément d'enquête : elle n'a reçu que la visite de M. Lebret, venu les mains vides.

Comme il n'est point de bonne société qui ne se quitte, selon le mot bien connu du roi Dagobert, elle s'est arrachée au charme d'une conversation sans intérêt appréciable et, avant de lever sa séance, a rédigé la petite note que voici :

La Commission s'est réunie pour recevoir communication des renseignements complémentaires dont le gouvernement avait cru pouvoir lui annoncer la remise pour aujourd'hui, à deux heures.

M. le garde des sceaux est venu faire connaître à la Commission qu'il ne recevrait ces renseignements que dans la soirée et qu'il les remettrait demain matin, à dix heures et demie, à la Commission.

Dans ces conditions, la Commission s'est ajournée à demain matin, à dix heures et demie.

Il paraît certain que la Commission tiendra aujourd'hui deux séances, et fort probable qu'elle statuera sur le projet de loi du gouvernement.

***

Depuis longtemps, les bavards et les raseurs ne s'étaient vus à pareille fête. N'ayant pas à craindre que le bon sens d'une Chambre impatiente d'en finir avec le budget oppose à leur intarissable éloquence quelque brutal : « Aux voix ! » ils nous assomment avec leurs billevesées, leurs statistiques, leurs amendements saugrenus. Il n'est si mince avocat ni si obscur vétérinaire qui ne pose pour le réformateur.

On en voit surgir des légions qui savent tout, dissertent sur tout, tranchent tout. Cette éclosion spontanée de si nombreux génies pourrait nous surprendre si nous ne savions que le moindre grimaud parlementaire s'improvise sans efforts ni études un économiste distingué : « Quand on sait bien ses quatre règles, disait Mirabeau, qu'on peut conjuguer le verbe avoir et qu'on est laborieux, on est un aigle en finances. » Je n'affirme pas que tous les financiers de la Chambre savent parfaitement leurs quatre règles, encore moins qu'ils se plaisent et s'absorbent dans un labeur écrasant, mais je les suppose à peu près capables de conjuguer le verbe avoir. Dans notre décadence générale, cela suffit.

On reproche à ces hommes éminents une certaine indigence de pensée, une déplorable facilité de parole ; ils n'ont pas, il faut bien le reconnaître, l'horreur du vide au même degré que la nature. Dix minutes leur suffisent pour trouver et approfondir une réforme. Il leur faut infiniment plus de temps pour l'exposer. Cela tient à une curieuse tournure de leur esprit qui les rend incapables de penser lorsqu'ils se taisent. Au bout d'une heure de bavardage, l'invention se fait jour, péniblement ; ils persistent, et ce fantôme prend une apparence de corps. Ils n'en restent pas moins des calculateurs médiocres ; mais lorsqu'on les prend en flagrant délit d'erreur, lorsqu'ils avancent, par exemple, que deux et deux font six, et qu'on les rectifie, ils ne s'émeuvent point pour si peu, ils écartent le pédant par un dédaigneux : « Qu'importe ! » et versent sur ce Barrême obscur des torrents de lumière.

Assez enclins à rendre la main lorsqu'il s'agit de millions, ces surprenants économistes se montrent intraitables pour quelques milliers de francs. Ce procédé semblera bizarre ; il n'a rien, cependant, qui doive surprendre dans une Chambre où les questions de clocher passionnent seules des intelligences qui abaissent tout à leur niveau. Les millions n'intéressent que la France ; les quelques mille francs sont une grosse affaire pour un coin d'arrondissement. Il est donc fort naturel que les grands hommes des villages dissertent à perte de vue sur les broutilles et négligent les intérêts trop vastes.

Lorsqu'une économie menace quelque abus dont bénéficie une bourgade, le représentant du clocher se lève et les députés du département viennent à la rescousse. Les uns après les autres, ils supplient, menacent, gémissent, jusqu'à ce que, les forces leur faisant défaut, ils en soient réduits à la pantomime. Même alors, ils poussent encore une note douloureuse comme un râle suprême de victime qu'on égorge. Mais si le gouvernement exige un gros crédit pour quelque entreprise inutile, les plus enragés bavards se taisent ; la somme est trop forte, la question trop vaste, ils ne sauraient voler si haut.

Grâce à ce patriotisme local, les discussions s'étendent, sans s'élever. On ne plaide que pour son coin, car la politique de clocher interdit les vues d'ensemble ; son horizon est borné ; les vastes pensées lui sont interdites.

C'est de ces hautes considérations que nos députés s'inspirent pour discuter le budget des cultes. L'un exige l'abrogation du Concordat parce qu'il croit avoir à se plaindre de son curé ; l'autre traite cavalièrement « monsieur le pape » pour ne pas froisser les fortes convictions du pharmacien Homais, électeur influent.

L'instruction publique s'incarne dans l'instituteur. Nos politiciens ne voient et ne connaissent que l'école du village. Cet instituteur, dont ils se proclament les amis, d'ailleurs intéressés, ils le flattent, le mettent très haut et lui promettent de l'enrichir l'année prochaine. A défaut de cet argent qui se fera attendre, ils le comblent de paroles aimables : « Vous êtes un savant, vous êtes le professeur du peuple, nous vous immolerons toute la séquelle des congréganistes et des séminaristes. » Ils s'efforcent de le griser ; ils s'efforcent surtout de le duper.

Les beaux-arts fournissent encore une abondante matière à l'éloquence. Sous prétexte que les électeurs de province vont rarement à l'Opéra, n'achètent point leurs assiettes à la manufacture de Sèvres et se contentent de musées plus modestes que le Louvre, les amateurs éclairés de la Chambre feraient volontiers de Paris un Landerneau.

Les plus hautes questions de finances se transforment en questions de gros sous, pour ces hommes qui font tenir la France entre les quatre murs de leur village.

Paul Bosq.

LA SOMATOSE

Il est aujourd'hui de notoriété publique que la suralimentation est le meilleur adjuvant pour combattre la tuberculose et la phtisie, mais elle doit être réglée avec discernement suivant le tempérament du malade.

Le seul reconstituant qui convienne à tous, quel que soit l'âge, ou le degré d'avancement de la maladie, est la bienfaisante Somatose, qu'on trouve d'ailleurs dans toutes les pharmacies.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les infortunes recommandées par le *Figaro* :

L. M. (20 francs pour Mme Berlioux, 20 fr. pour Mme Videlin) : 40 francs. — De la part de saint Antoine de Padoue (id.) : 40 francs.

M. Bertulus, juge d'instruction, s'est rendu hier, 2, avenue de Villiers, chez M. Marc, rentier, que l'on croit avoir été l'auteur involontaire du meurtre de l'agent Vallé, tué, on s'en souvient, sur le toit d'une maison voisine où il recherchait des malfaiteurs.

M. Bertulus était accompagné de MM. Gilles, commissaire de police ; Guicheteau, officier de paix ; Socquet, médecin légiste ; Debry, architecte expert ; Rieger, armurier expert ; enfin, de l'agent Jacquet et du concierge Lebret qui se trouvaient sur le toit, à côté de Vallé.

Les magistrats sont montés sur le toit du numéro 102, boulevard des Batignolles, et l'agent Jacquet s'est placé juste à l'endroit où Vallé se trouvait quand il a été atteint, c'est-à-dire à côté de la lucarne par laquelle ils étaient montés et qui se trouve en face de la cuisine d'où M. Marc a fait feu.

Le juge, laissant Jacquet sur le toit, est revenu à la cuisine et a fait placer M. Marc à la fenêtre. M. Marc s'est trouvé exactement en face de l'agent. Or, Vallé ayant été atteint en pleine poitrine, la balle paraît bien provenir de la fenêtre ; une autre personne, un cambrioleur, par exemple, fuyant sur le toit, aurait été atteint de côté ou dans le dos.

Cependant M. Marc continue à affirmer que ce n'est pas lui qui a tué Vallé. Il appuie son dire de ce fait qu'il s'est servi d'un revolver du calibre de cinq millimètres, tandis que le projectile qui a frappé l'agent sortait d'un revolver de onze. Il ajoute que la balle de son arme n'aurait pas eu une force assez grande pour atteindre mortellement un homme à vingt-cinq mètres, distance qui sépare la fenêtre du toit. Selon lui, c'est un des cambrioleurs poursuivis qui a tiré sur l'agent.

Mais l'enquête a révélé qu'aucune tentative de cambriolage n'avait été commise dans la maison.

Les deux femmes qui avaient réclamé l'aide de la police, Mmes Ehréout, bonne au sixième, et Senisse, nourrice chez un locataire, avaient été abusées par un bruit quelconque.

Ces deux femmes, qui étaient là aux aguets pendant les recherches, affirment n'avoir entendu qu'un seul coup de feu. Le concierge et l'agent Jacquet font la même déclaration.

L'instruction se continue.

ENTRE BLANCHISSEUSES

Marie Baudet et Blanche Layard, toutes deux ouvrières blanchisseuse, liées d'une étroite amitié, il n'y a pas encore un mois, s'étaient brouillées, ces jours derniers, à propos d'un beau jeune homme sur lequel chacune d'elles avait jeté son dévolu. Toutes les fois que le hasard les mettait en présence l'une de l'autre, elles échangeaient des injures, et elles se seraient sans doute prises aux cheveux si des amis communs n'étaient intervenus.

Hier matin, Marie et Blanche se trouvèrent face à face, à l'angle des rue Léon et Doudeauville. Comme d'habitude, elles s'injurièrent.

— Tiens ! En voilà assez ! s'écria Blanche Layard qui venait de sortir un couteau de sa poche.

Et, avant que les passants qui s'étaient groupés autour des deux femmes eussent pu l'en empêcher, Blanche se précipita sur sa rivale et la frappa au bras gauche et à la main droite.

La blessée a été conduite chez un pharmacien, où elle a été pansée : ses blessures n'étaient pas très graves.

Quant à Blanche Layard, elle a été mise à la disposition du commissaire de police.

SUICIDE D'UNE OCTOGÉNAIRE

Mme Reine Collin, âgée de quatre-vingt-huit ans, pensionnaire de la maison de retraite La Rochefoucauld, avenue d'Orléans, s'est, hier matin, vers quatre heures, jetée par la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage.

Quand on l'a relevée, la pauvre vieille ne donnait plus signe de vie. Elle souffrait beaucoup, depuis plusieurs jours, de douleurs aiguës et, à maintes reprises, elle avait manifesté l'intention d'en finir avec l'existence.

Un cheval, attelé à une voiture de place, s'est subitement emballé, hier matin, à huit heures, sur le boulevard Sébastopol. Après avoir causé, dans sa course affolée, de nombreux accidents, heureusement peu graves, l'animal est allé s'abattre contre un candélabre à gaz. La voiture a été culbutée et le cocher, violemment projeté sur la chaussée, a été assez sérieusement blessé.

Deux piétons, qui avaient été renversés par la voiture, ont été conduits dans une pharmacie où des soins leur ont été donnés. Ils ont, ensuite, été ramenés à leur domicile.

M. Rougier, âgé de trente-trois ans, facteur des postes, se présentait, avant-hier soir, vers neuf heures, chez M. Martial Roussel, agent d'affaires, 42, rue Cadet. Il avait à percevoir une taxe de 60 centimes pour une lettre qu'il apportait à M. Roussel. Celui-ci paya la somme réclamée et décacheta la missive, pendant que le facteur s'en allait. Ayant constaté le peu d'intérêt de la lettre, l'agent d'affaires, vexé du débours qu'il venait d'effectuer, courut après le facteur qu'il rejoignit dans l'escalier.

— Rendez-moi mes douze sous, lui cria-t-il. La lettre que vous m'avez apportée est une simple mystification.

Naturellement, l'employé des postes s'y refusa. Une discussion s'engagea, au cours de laquelle l'agent d'affaires frappa violemment le facteur à la figure. Celui-ci s'est empressé d'aller raconter à M. Archer, commissaire de police, la singulière agression dont il venait d'être victime. Le magistrat a aussitôt ouvert une enquête sur les faits qui lui étaient signalés.

LE FEU

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier matin, vers onze heures, 25, rue de Cléry, dans le sous-sol de la maison Léon Chanée et Cie, fabricant d'étoffes pour ameublements.

Le feu avait été provoqué par un court circuit électrique. On a immédiatement coupé les câbles et fermé le compteur à gaz.

Les pompiers de la rue Jean-Jacques-Rousseau ont eu rapidement raison du feu et, à midi, tout était terminé.

Conseil pratique

UNE MODE NOUVELLE

La jeune fille qui se marie offre maintenant aux petites amies un bijou à son chiffre. Pour ces aimables souvenirs, il est naturellement fait appel au goût, à l'imagination de Mme Martin. Mais, question d'économie à part, c'est plus que jamais à la Grande Fabrique, 8, rue Halévy, que s'adresse la clientèle aristocratique pour composer les corbeilles avec combinaison inédite de pierreries et de diamants monture nouveau style, d'une incomparable légèreté.

Jean de Paris.

Mémento. — M. Barrault, débitant de vins, rue des Marais, qui avait reçu chez lui des coups de couteau, ces jours derniers, vient de succomber à l'hôpital Saint-Louis, aux suites de ses blessures. Le corps a été transporté à la Morgue.

J. de P.

Le retour d'âge

L'Elixir de Virginie, qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes, est aussi souverain contre tous les accidents du Retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. La bouteille, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

Gazette des Tribunaux

CONSEIL DE GUERRE : Acquittement d'un soldat israélite.

Le Conseil de guerre du gouvernement d'Alger vient de prononcer un jugement qui fait le plus grand honneur à la conscience, aux scrupules et à la haute impartialité des juridictions militaires.

Le soldat qui comparaissait devant lui, un zouave nommé Lilty, est de religion israélite.

Le malheureux avait été victime d'un indigne complot.

Profitant de son absence à la chambrée, deux de ses camarades avaient caché dans sa paillasse une pièce de cinq francs ; puis ils étaient allés porter plainte à l'adjudant de semaine, en racontant qu'on leur avait volé une pièce de cinq francs, plus un billet de banque de vingt francs, et qu'ils soupçonnaient Lilty.

Le pauvre diable protestait de son innocence ! On fouilla sa literie, on y trouva les 5 francs que les deux mauvais drôles y avaient cachés ; on ne découvrit pas, naturellement, le billet de vingt francs, mais les 5 francs saisis dans le lit constituaient une preuve plus que suffisante.

On mit donc Lilty en cellule et on le fit passer en Conseil de guerre pour vol au préjudice de ses camarades.

Lilty comparut une première fois le 22 novembre. Les faits semblaient accablants. Il eût été certainement condamné sans la déposition d'un réserviste, M. Genty, qui avait entendu par hasard l'un des deux accusateurs, le zouave Nicolas, se vanter « d'avoir réussi à faire tourner le juif ».

Faire tourner est une expression de caserne qui veut dire, paraît-il, faire passer en Conseil de guerre.

Le Conseil de guerre d'Alger, présidé par M. le lieutenant-colonel Nussard, du 5e chasseurs d'Afrique, se montra très ému de cette révélation.

Avec une grande prudence, il sursit au jugement du procès, ordonna un supplément d'instruction, et l'affaire vient d'être rappelée devant le Conseil, après une enquête approfondie, qui a mis au jour l'abominable machination ourdie contre le zouave Lilty.

A l'audience même, M. le lieutenant-colonel Nussard a tenu à compléter cette enquête par des confrontations qui ont tourné à la confusion des dénonciateurs et ont fini par leur arracher des aveux.

Le commissaire du gouvernement, convaincu, a abandonné l'accusation, et Me Bordet, qui défendait Lilty, a protesté avec éloquence contre les passions féroces qui essaient aujourd'hui de creuser un abîme entre les citoyens, entre les soldats d'un même drapeau.

Le Conseil de guerre, après deux minutes de délibération, a prononcé, à l'unanimité, l'acquittement du zouave Lilty, et les nombreux spectateurs qui assistaient à ces émouvants débats se sont séparés en rendant un hommage unanime au tact et à l'impartialité du lieutenant-colonel Nussard.

Voilà un procès dont je suis heureux de rendre compte et que mes lecteurs seront non moins heureux, j'en suis sûr, de trouver dans ma chronique. Il les consolera et les réconfortera, au milieu des effroyables polémiques de presse qui finiraient par faire croire que la France n'est plus un pays de braves gens.

Albert Bataille.

CHRONIQUE IMMOBILIÈRE

Sur les vingt-cinq propriétés mises en adjudication mardi dernier, à la Chambre des notaires, vingt ont été adjugées avec, en général, de faibles plus-values sur les mises à prix. Les enchères n'ont, en effet, élevé l'ensemble de celles-ci : 1,205,946 francs, que de 291,574 francs, dont 160,000 francs pour une maison rue de Bondy, qui, mise à prix 300,000 francs, a été vendue 460,000 francs.

Le tableau de mardi prochain comprend vingt-sept numéros parmi lesquels il y a peu de lots importants à relever. A part un hôtel, avenue Victor-Hugo, 500,000 francs et quatre maisons de rapport de 400,000 francs, 320,000 francs, 150,000 francs et 115,000 francs, la mise à prix des autres immeubles ne dépasse pas 87,000 francs.

Ce n'est pas encore la reprise sérieuse que nous attendons ; cependant, nous espérons que la situation du marché va devenir meilleure avant peu car, déjà, nous savons qu'une très grosse adjudication dans le Centre sera prochainement annoncée. Espérons qu'elle en entraînera de nombreuses autres pour apporter une compensation au mauvais début de la saison.

Les ventes au Palais de justice ne seront pas plus importantes cette semaine car, sur quarante-six lots que comportent les trois audiences, il n'y a à relever que deux lots de 400,000 francs : une maison rue Boissière et une autre avenue Kléber. On peut encore ajouter une maison rue Fénelon, 150,000 fr., et un hôtel, rue de Longchamps, 100,000 fr. Quant aux autres lots leur valeur est très inférieure.

***

Parmi les propositions et ventes à l'amiable, signalons :

Un hôtel, seizième arrondissement, superficie, 2,220 mètres. Prix : 555,000 francs.

Une maison, dix-neuvième arrondissement. Revenu net, 11,099 fr. 55 ; à vendre sur le taux de 5 0/0.

Une maison, premier arrondissement. Revenu net, 18,021 fr. 40. Prix : 280,000 francs.

Un bel hôtel, près l'Etoile. Prix 550,000 fr.

Un bel hôtel, dix-septième arrondissement. Prix : 450,000 francs.

Plusieurs propriétés de campagne :

A Poissy	Fr. 55.000
En Seine-et-Marne	120.000
A Suresnes	75.000
En Normandie	128.000
Près Reims	90.000
A Mantes-la-Jolie	120.000
Près Saint-Germain	250.000
Dans l'Indre-et-Loire	150.000
Dans l'Yonne	200.000

Toutes les indications concernant ces propriétés seront données au *Figaro*.

On demande à acquérir un important immeuble à Paris, d'une superficie d'environ 1,000 à 1,200 mètres, dans la limite des grands boulevards et des rues Montmartre et du Quatre-Septembre, ou très à proximité.

Une propriété de 40 à 50,000 francs située jusqu'à deux heures de Paris, près d'une petite ville de ressources. Habitation simple.

Pierre de Taille.

MÉMENTO FONCIER

A adjuger, le 28 février, à la Chambre des notaires :

1° Par Me Bertrand, notaire, 60, Chaussée-d'Antin. — Un Hôtel, avenue du Bois-de-Boulogne, 77. Contenance : 770 mètres 36. Mise à prix : 450,000 francs.

2° Par Me W. Bazin, notaire, 7, rue Saint-Florentin. — Une maison, rue Saint-Honoré, 396. Revenu brut : 21,036 fr. Mise à prix : 250,000 fr.

3° Par Me Rivière, notaire, 4, rue de la Paix. — Une propriété d'angle, rue des Marronniers, 2 et 4, Raynouard, 74, et des Vignes, 3. Contenance : 1,179 mètres. Mise à prix : 120,000 fr.

4° Par Me Mahot de La Quérantonnais, notaire, 14, rue des Pyramides. — Un terrain, rue de la Verrerie, près rue Saint-Martin. Contenance : 96 mètres. Mise à prix : 43,303 francs 50.

A adjuger, le 26 février, en la mairie d'Enghien :

Par Me Bourgeois, notaire, à Deuil. — Une maison, à Paris, 20, rue André-del-Sarte. Contenance : 500 mètres. Revenu brut : 14,255 fr. Mise à prix : 150,000 francs.

P. de T.

AVIS DIVERS

MAINS rouges, crevassées, engelurées, deviennent mains de princesse au moyen de la *PATE DES PRELATS* de la *Parfumerie exotique*, 35, rue du Quatre-Septembre.

PETIT PAIN RICHELIEU 92. — Tél. 126.20.

IL FAUT éviter l'usage des boissons excitantes telles que le café pur, et sans être obligé de s'en passer on peut le rendre absolument sain et hygiénique en le mélangeant par moitié avec le *Malt Kneipp*. On y gagne en santé et en économie.

Pur avec le lait, le *Malt Kneipp* donne le meilleur déjeuner du matin. On le trouve dans les bonnes épiceries, et le siège social est à Paris, *66, boulevard Sébastopol*. Se méfier des imitations et exiger les paquets blancs et bleus portant le portrait et la signature KNEIPP.

VELOUTINE, POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée par CH. FAY, *9, r. de la Paix, Paris*.

SI VOUS VOULEZ BIEN VOUS PORTER, lisez le *Journal de la Santé*, hebdomadaire. Abonnement 6 fr. par an. 15, bd Bonne-Nouvelle, Paris

LES ANALYSES MÉDICALES (urines, crachats, sang, etc.) exigent un outillage perfectionné et une grande science. Elles sont exécutées d'une façon irréprochable dans *LE LABORATOIRE MODÈLE* DE LA PHARMACIE NORMALE *rue Drouot, 19* par l'un des directeurs, ancien chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris.

Mme LACHAPELLE, maîtresse sage-femme, reçoit, en consultation, de 2 à 4 h., 27, r. Monthabor, les dames malades, stériles ou enceintes

VOUS RENDREZ à vos cheveux leur couleur naturelle, *à sec*, avec la *Poudre Capillus* de la *Parfrie Ninon*, 31, rue du 4-Septembre.

Ayuntamiento de Madrid

Informations

Pour les pauvres. — Aujourd'hui dimanche, à deux heures, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, matinée au profit des pauvres visités par la conférence de l'Ecole Massillon. Au programme : Mlle Delna, de l'Opéra ; MM. Georges Berr, Paul Delmet, Hyspa ; une comédie de G. Courteline, etc.

Billets : 8, rue d'Athènes ; 2, quai des Célestins.

Association des journalistes. — Ce soir, dans les salons du Grand-Hôtel, aura lieu la soirée annuelle de l'Association syndicale professionnelle des journalistes républicains.

Au programme, des plus attrayants et des mieux réussis, figurent : Mlles de Nocé, Jane Kesly, Marié de L'Isle, de Jerlin ; MM. J. Gogny, Lucien Fugère, Lupiac, Depas, Boussagol, V. Monti et leurs élèves, P. Delmet du « Carillon », etc., etc. Puis, seront joués : *le Tricorne enchanté*, par MM. G. Berr, Pierre Laugier ; Mmes Muller, Lynnès ; *la Tête à perruque* par les artistes de l'Odéon ; *Parisiana-Revue-Express* par Mme Suzanne Derval et M. Reschal. Pour terminer : *le Gendarme est sans pitié*, par les artistes du théâtre Antoine.

Banquet. — Le banquet de la Société helvétique de bienfaisance aura lieu le samedi 11 février, à 7 heures, au Grand-Hôtel.

Cette société vient en aide aux indigents de la colonie suisse et en rapatrie un grand nombre chaque année.

On trouve des cartes de banquet au prix de 15 francs à la légation de Suisse, 15 bis, rue de Marignan, et au siège de la Société helvétique, 10, rue Hérold.

Le Palace Hôtel des Champs-Elysées. — Le directeur général de la Compagnie internationale des Wagons-Lits informe la clientèle de cette Compagnie que le Palace-Hôtel des Champs-Elysées sera ouvert au public dans les premiers jours du mois d'avril et que, dès maintenant, les voyageurs peuvent se procurer des tarifs et retenir des appartements en s'adressant soit aux agences des Wagons-Lits à Paris, Londres, Pétersbourg, Vienne, Rome, Nice, etc. ; soit aux hôtels de la Compagnie internationale des Grands-Hôtels ; soit enfin au directeur du Palace-Hôtel des Champs-Elysées, 103-111, avenue des Champs-Elysées.

Figaro à la Bourse

Samedi 4 février.

Au début, nous avons eu quelques réalisations. C'est l'habitude, un samedi — comme qui dirait le plat du jour. Mais elles n'ont fait que paraître et disparaître, et le marché a repris tout de suite les bonnes allures, si fermes, par quoi il se recommande depuis tantôt un mois. Le ciel politique étant actuellement aussi serein que possible, et les marchés étrangers accentuant encore leur excellentes tendances, il n'y avait aucune espèce de raison pour qu'on ne repartît pas du pied gauche.

Ce n'est ni sur la cote des fonds d'Etat, ni sur le marché des établissements de crédit, ni dans le compartiment des chemins de fer qu'il faut, aujourd'hui, chercher les grosses différences. On les trouvera sur la cote des valeurs industrielles. Ainsi, le vent de reprise qui s'est élevé depuis quelque temps aura soufflé successivement sur toutes les catégories de titres. Comme cela, il n'y a pas de jaloux.

C'est la *Thomson-Houston* qui arrive en tête, avec une hausse de 56 francs, à 1,378. Elle est suivie de près par la *Sosnovice*, à 1,535, ex-coupon de 50 francs ; c'est une avance de 40 francs sur hier. Ensuite, vient la *Rakhmanovka-Krivoï-Rog* à 800, gagnant 25 francs.

Le *Rio*, de son côté, monte encore de 10 fr. à 1,030. Ce sont là les étoiles de la troupe. Les autres sujets se bornent à conserver leurs cours précédents, en les ornant de quelques augmentations plus modestes que celles dont il vient d'être parlé. Les *Mines d'or*, de leur côté, sont toujours très fermes, et actives extrêmement. Il y a plus-value de 4 fr. sur la *Goldfields* à 219, de 5 fr. sur la *Lancaster* à 90, de 6 fr. sur la *Mozambique* à 72, de 10 fr. sur la *Simmer and Jack* à 166. La *Windsor*, à 84 50, commence à regagner son coupon de 4 fr. 75 détaché aujourd'hui.

=

Le *3 0/0* passe de 102 67 à 102 85, le *3 1/2 0/0* de 104 07 à 104 12 ; ils ferment l'un et l'autre à peu près au plus haut, et le *3 0/0* monte encore après Bourse. Au comptant, il gagne 15 centimes.

Grande activité sur le marché des *Obligations de la Ville de Paris*, dont la plupart sont en avance. Je note que la *1894-96* ne cote pas de cours. Le public a pris l'habitude de la demander directement aux caisses municipales, etc., où on la délivre aux conditions que nous avons indiquées, soit à 397 fr. Il paraît que ça s'enlève comme du pain.

L'*Italien*, qui a donné lieu à des transactions considérables, gagne 45 centimes à 94 45 après 93 95 et 94 50. C'est, avec le *Turc C* à 28 52 au lieu de 28 10, la valeur étrangère la plus active de la journée ; le *Turc D* est simplement ferme à 24 francs. La *Banque ottomane* gagne encore 9 francs à 583. Sur les *3 0/0 russes*, progrès de 10 et de 20 centimes pour le *1891* à 95 et le 1896 à 95 10. L'*Extérieure espagnole* monte de 25 centimes à 53 90 après 53 10 ; les *Bons cubains* restent à leurs cours d'hier, et les obligations des *chemins de fer espagnols* demeurent bien tenues, les *Andalous* et les *Saragosse* surtout. J'ai à noter aussi la bonne tenue du groupe *brésilien*, et notamment de la *Minas Geraes*, que nous laissons en nouvelle avance de 3 francs à 347 50.

Le *Comptoir d'Escompte*, ex-coupon de 12 50, est en progrès de 6 50 à 594. Le *Lyonnais* à 905, la *Banque internationale* à 555, la *Banque spéciale des Valeurs industrielles* à 256 50 gagnent également du terrain. Le *Crédit foncier*, dont les obligations sont plus fermes que jamais, gagne encore 5 fr. à 756. On continue à escompter le succès de l'émission d'obligations à lots qui sera effectuée pendant la seconde quinzaine du mois, émission qui, on en est d'avance assuré, aura le même succès que ses devancières.

Le *Lyon* à 1,930 et l'*Orléans* à 1,830, ont perdu 7 et 2 fr. Le *Nord* gagne 10 fr. à 2,130, le *Midi* 4 fr. à 1,414.

Le *Suez* est à 3,607, légèrement plus haut qu'hier. L'*Oural-Volga* à 544 et 546 au comptant, le *Gaz* à 1,315, l'*Omnibus* à 1,805, la *De Beers* à 765, les *Tramways de Tours* à 107, sont également en avance. Tout le reste est ferme, et c'est ainsi que finit cette heureuse semaine.

Le Boursier.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

La mise en marche de l'Usine de Tsaritzyne, appartenant à la *Société de l'Oural-Volga*, se continue progressivement et conformément aux prévisions.

Une dépêche reçue de Tsaritzyne annonce que le deuxième four Martin-Siemens fonctionne depuis le 31 janvier, et que sa marche est des plus satisfaisantes. L'usine de Tsaritzyne produit donc, en ce moment, de 100 à 120 tonnes d'acier par jour. En outre, le train à tôles a roulé pour la première fois le 2 février, donnant avec les lingots laminés des tôles très propres et sans défauts.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Du 4 Février

Incendie d'une usine

DUNKERQUE. — Un grave incendie s'est déclaré cette nuit dans un des bâtiments de l'usine Dickson, à Coudekerque-Branche. C'est dans une construction servant d'atelier de cylindrage que le sinistre a commencé. Le feu a promptement pris une intensité très grande. Grâce à l'organisation rapide des secours, le foyer a pu être limité.

Au cours des secours organisés avec les pompiers et des détachements de la garnison et de la défense mobile, un quartier-maître de la *Flamme*, qui était monté sur un mur pour diriger le jet d'une lance, est tombé à travers une véranda, se blessant grièvement.

Contre la fièvre aphteuse

NANCY. — Aujourd'hui a eu lieu un congrès pour les mesures à prendre contre la fièvre aphteuse, congrès où les départements du Nord-Est avaient envoyé des délégués.

La séance était présidée par M. Papelier, député, président de la Société centrale d'agriculture. La réunion a décidé de former une Fédération des associations agricoles du Nord-Est, et elle a formulé divers vœux relatifs à la police sanitaire des animaux.

LA ROCHELLE. — Hier, en présence de toutes les notabilités militaires et civiles de Rochefort, l'Ecole de médecine navale a inauguré dans la grande salle des cours le médaillon en bronze d'une de ses gloires, le directeur du service de santé Amédée Lefèvre.

Le docteur Guès, directeur du service de santé, a retracé les faits saillants de la vie de ce bienfaiteur de l'humanité. M. Léon, ancien médecin en chef de la marine et gendre du célèbre maître, a ensuite prononcé quelques paroles de remerciement.

BOURGES. — Un crime horrible a mis en émoi le canton de Châteauneuf-sur-Cher. A un kilomètre de la commune de Venesmes, habitent les époux Billon, marchands de grains-propriétaires. Vers huit heures du soir, un fermier, nommé Luneau, se présentait au domicile de Billon. Après s'être assuré, en questionnant la femme qui se trouvait seule près du feu, de l'absence de son mari, il lui porta sur la tête un violent coup de masse qui la tua raide. Il s'acharna ensuite sur elle et lui laboura la figure de coups violents. Caché derrière la porte, il attendit le retour de Billon et, le surprenant par derrière, il lui donna un terrible coup sur la tête. Le malheureux, quoique grièvement blessé, soutint une lutte terrible contre son assassin. A ses cris, des voisins accoururent et arrêtèrent Luneau.

Le vol serait le mobile du crime. Les époux Billon passaient pour avoir des économies. Luneau leur devait de l'argent et devait payer le lendemain diverses dettes.

Nouvelle société de courses

VALENCE. — Une nouvelle société de courses, comprenant l'aristocratie de notre ville et de nombreux officiers appartenant au 1er hussards et au 6e d'artillerie, vient de se fonder ici. Elle a pris pour titre « Société des courses de la Drôme. » De grandes courses seront données cet été dans le clos Bobichon.

Les marins allemands à Alger

ALGER. — Le contre-amiral Servan, commandant de la marine en Algérie, a rendu ce matin aux commandants des deux navires-écoles allemands *Charlotte* et *Stosch* les visites que ceux-ci lui avaient faites hier.

L'amiral a été salué, à son départ, de la salve de coups de canon réglementaire. Aussitôt après, les commandants des deux navires, en grande tenue de service, sont montés en landau pour faire visite au gouverneur et au général en chef.

Un télégramme de M. Drumont annonce qu'étant souffrant il regrette de ne pouvoir se rendre actuellement auprès de ses amis d'Algérie.

TUNIS. — Les normaliens habitant Tunis ont offert aujourd'hui à S. Em. le cardinal Perraud un banquet au Grand-Hôtel pour fêter l'ancien normalien. Le cardinal a dit qu'il était toujours heureux de se trouver au milieu de ses anciens camarades et il a affirmé son profond attachement pour l'Ecole normale et son dévouement à ses destinées.

Le navire de guerre hollandais *Pieb Hein* est arrivé à Bizerte.

On attend ces jours-ci les deux navires de guerre allemands vaisseaux-écoles la *Charlotte* et le *Stosch*.

Le départ de Samory

SAINT-LOUIS (Sénégal). — Samory et sa suite ont quitté Saint-Louis. Ils s'embarqueront demain à Dakar, sur un paquebot de la Compagnie Fraissinet, à destination du Congo.

Argus.

LES THÉATRES

Théâtre de la République : *Les Deux Orphelines* (reprise).

On a beaucoup parlé du drame *les Deux Orphelines* à l'occasion de la mort de d'Ennery, qui l'écrivit avec Cormon. Je pense que ceci a donné l'idée au théâtre de la République d'en faire une reprise, qui a été heureuse. Ce drame, en effet, est un modèle du genre. Il s'y trouve des scènes tout à fait supérieures, notamment celle du mensonge de la Sœur de charité. Il est vrai que Victor Hugo peut en réclamer l'admirable invention, dans *les Misérables*.

Les Deux orphelines ont été convenablement jouées à la République. Nous avons vu reparaître Mme Honorine dans le rôle de la Frochard, où elle est excellente. Mlle Villars est une aveugle fort jolie et très touchante, et Mme Lévi-Leclerc une très belle comtesse de Linières. C'est M. Emile Raymond qui joue le personnage de Pierre, le Quasimodo souffreteux. Je lui reproche un peu d'imiter Taillade, qui créa le rôle, car, s'il en a pris quelques qualités, il en a pris aussi cette diction un peu emphatique et traînante qui s'accentua dans la vieillesse de Taillade et devint un défaut chez ce magnifique acteur romantique.

La Bodinière : Les *Chansons de Thérésa*, par Mlle Balthy.

J'ai rarement vu une affluence de beau monde comparable à celle que j'ai rencontrée, hier, à la Bodinière. M. Sarcey, qui, de la façon la plus humoristique, a présenté la chanteuse et commenté les chansons, a dit pourtant que le public de Thérésa n'existait plus, ce public ayant surtout aimé, dans les chansons qu'elle disait, des allusions politiques qui n'y étaient pas, mais qu'il y mettait lui-même. Il ne me paraît pas que ceci soit tout à fait exact. Je crois que ce que le public — le public raffiné surtout — a toujours aimé dans ce répertoire, c'est une sorte de violence, d'outrance, aussi bien dans la note tragique que dans la note excentrique. Or, ce goût de ce qui est excessif en tout genre a persisté dans le public élégant : c'est lui qui le conduit dans les cabarets de Montmartre, à la recherche de plaisirs pimentés.

Quoi qu'il en soit, le succès de Mlle Balthy a été très grand. D'une voix *de chair* qui s'est faite plus homogène par le travail, elle a dit, avec un grand art et avec plus de mesure qu'autrefois — se faisant, de chanteuse excentrique, une chanteuse presque classique — les principales chansons de Thérésa : *la Glu*, *le Bon gîte*, *la Gardeuse d'ours*, *les Canards tyroliens*, etc., etc. Ce choix a permis à Mlle Balthy de montrer son art sous toutes ses faces, tantôt dramatique, tantôt fantaisiste, parfois même avec une note de tendresse et d'émotion simple, comme dans la jolie chanson, d'inspiration aimablement vieillotte, dont le refrain est : « J'ai passé par là. » La tentative de Mlle Balthy a donc parfaitement réussi.

Théâtre Sarah-Bernhardt : *Matinée de récitations.*

Tenant une promesse ancienne, Mme Sarah Bernhardt a offert aux poètes exilés de l'Odéon, où l'on a préféré les petites pièces aux simples récitations, l'hospitalité dans son théâtre. Et, de plus, elle a payé de sa personne, en disant, d'une façon magistrale, des poèmes inédits de Victor Hugo et un morceau de Rodenbach, hommage à l'écrivain que les lettres viennent de perdre. Un grand nombre de pièces de vers de Vigny, Pierre Dupont, Musset, Banville, Léon Dierx, etc., ont été récitées ensuite par MM. Brémond, Magnier ; Mmes Thomsen et Dufrêne. Mlle Marcilly a très bien détaillé une fable de La Fontaine. Enfin — ce fut, avec les poèmes de Victor Hugo, la curiosité de la séance — MM. Calmettes et Laroche ont dit un fragment d'une tragédie de Cyrano. Il y a certainement un public pour ces auditions. Il faut seulement les faire très éclectiques et y multiplier les morceaux inédits.

Henry Fouquier.

COURRIER DES THÉATRES

Spectacles de la semaine :

A l'Opéra : lundi, *les Huguenots* ; mercredi, *les Maîtres Chanteurs* ; vendredi, *le Prophète* ; samedi, bal masqué.

A la Comédie-Française : lundi, mardi, jeudi, *Mercadet* ; mercredi, *le Berceau* ; jeudi, matinée à 1 heure, *Hernani* ; vendredi, *le Gendre de M. Poirier* ; samedi, *le Monde où l'on s'ennuie*

A l'Opéra-Comique : lundi, *Carmen* ; mardi, *Lakmé* ; mercredi, *la Vie de bohème* ; jeudi, *Mignon* ; vendredi, *Manon* ; samedi, *la Vie de bohème*.

A l'Odéon, aujourd'hui dimanche, matinée et soirée, *la Reine Fiammette* ; lundi, représentation à prix réduits, *le Philosophe sans le savoir* et *le Légataire universel* ; mardi, *la Reine Fiammette* ; mercredi, première représentation des *Antibel* ; jeudi, vendredi, samedi, *les Antibel* ; jeudi (1 h. 1/2), matinée-conférence à prix réduits, *Zaïre*.

A l'Odéon :

Un traitement énergique ayant eu raison de l'indisposition de Mme S. Weber, indisposition dont on pouvait un moment craindre la prolongation, *la Reine Fiammette* sera donnée, aujourd'hui dimanche, en matinée et en soirée, comme il avait été précédemment annoncé.

M. Coquelin, bien que complètement remis de son indisposition, mais ne voulant pas se surmener, ne jouera qu'une seule fois aujourd'hui le rôle de Cyrano, en MATINÉE ; le soir, la Porte-Saint-Martin fera relâche afin de laisser au vaillant artiste un repos bien gagné.

Lundi soir, continuation des représentations de *Cyrano de Bergerac* avec M. Coquelin.

Aux Variétés :

Le bureau de location de la fête de bienfaisance de mardi 7 février sera tenu aujourd'hui dimanche, par quatre de nos plus charmantes artistes :

Mlles Mary Gillet, Bordo, Antoinette Rogé et Darbel.

***

La Comédie-Française jouera décidément *Le Village*, d'Octave Feuillet, avec MM. Leloir et Delaunay, Mmes Blanche Pierson et Amel.

La Passion sera donnée en matinée au Nouveau-Théâtre, mercredi, à 2 h. 1/2.

La Comédie-Parisienne fait relâche pour presser plus activement les répétitions générales de son prochain spectacle qui sera composé de : *les Miettes*, comédie en 2 actes, de M. Edmond Sée ; de *l'Anglais tel qu'on le parle*, comédie en 1 acte, de M. Tristan Bernard, et d'une troisième pièce qui n'est pas encore choisie.

C'est hier soir samedi que l'on a repris, au théâtre de la République, *les Deux Orphelines*, le chef-d'œuvre de d'Ennery.

Cette pièce fameuse qui, depuis vingt-cinq ans, a été jouée dans le monde entier, traduite dans toutes les langues, mise en roman et si souvent imitée depuis, a rapporté à ses auteurs une véritable fortune.

Les Deux orphelines eurent d'abord, à la Porte-Saint-Martin, cinq cents représentations successives, et furent jouées, immédiatement après, deux cents fois de suite au Châtelet. Jamais drame n'avait obtenu un tel résultat.

Encore cette fois ce succès sans pareil prouve que les artistes sont de très mauvais juges. Après la lecture de ce drame, ceux qui devaient l'interpréter le condamnèrent et ne se gênèrent pas pour dire à Larochelle, leur directeur : « Ça ne fera pas d'argent… Vous jouerez ce drame vingt fois. »

Les répétitions furent laborieuses. Taillade, mécontent de son rôle, ne le joua que forcé, et cependant ce fut pour lui un triomphe, le plus beau de sa longue carrière.

Cette pièce fit la réputation de Mlle Angèle Moreau, si jeune et si jolie dans le rôle si intéressant de Louise, la petite aveugle. Elle chantait avec une voix si douce, si sympathique cette romance restée populaire :

O ma tendre Musette !

Le lendemain de la première, un chef de claque malin loua pour cinquante mille francs de places, qu'il revendit le double.

Rochard, après un insuccès, remonta à la Porte-Saint-Martin *les Deux orphelines*. Ce fut alors celle que l'on appelait la petite Lecomte qui joua Louise, et Honorine, la Frochard ; Romain, Jacques. Taillade reprit son rôle et le gros Dailly consentit à jouer Picart. Le drame fit encore cette fois beaucoup d'argent, et ce fut après cette reprise que d'Ennery disait à Rochard :

— Vous voyez, cher ami, que quand, comme vous, on a dépensé 200,000 francs pour refaire une salle, on peut quand même, avec une bonne pièce, faire beaucoup d'argent !

Ce fut aussi pour ce drame que le directeur d'un grand théâtre de province mit sur son affiche l'avis suivant :

Pour les spectatrices qui assisteront ce soir aux *Deux Orphelines*, un mouchoir n'étant pas suffisant, il sera distribué gratuitement un mouchoir supplémentaire.

Si d'Ennery n'est plus, son collaborateur Cormon — âgé de 88 ans — vit encore et se porte très bien. C'est le père du grand peintre Cormon et l'auteur des *Crochets du Père Martin* qui, comme *les Deux Orphelines*, ont fait le tour du monde depuis trente ans… Le père Martin fut la plus belle création, après Choppart, de l'acteur Paulin Ménier.

Nous rappelons que c'est irrévocablement le 9 et le 10 au soir que « l'Œuvre » donne *la Noblesse de la Terre* à la Renaissance.

Mme Suzanne Desprès, en habits de labour, l'aiguillon à la main, déroulera des strophes héroïques en vers de la longueur du sillon tracé par la charrue ; Mlle Eugénie Nau « pelleversera » le jardin de ses voisins et son propre cœur, ce pourquoi elle sera jugée et condamnée ; M. Lugné-Poe fauchera ; M. Garay, suant de houille, assaillira la Terre ; de nombreuses Albigeoises fileront la quenouille ou allaiteront leurs enfants ; leurs hommes, en quatre actes, feront le reste.

De Londres :

« Le librettiste de *la Geisha*, qui a été jouée avec le succès que l'on sait dans presque toutes les capitales de l'Europe, M. James Davis, plus connu sous le nom de Owen Hall, vient de comparaître devant le Tribunal des faillites de Londres.

» L'interrogatoire du spirituel dramaturge a mis l'auditoire dans une folle gaieté. Le voici :

Le juge. — Vous êtes un auteur dramatique à succès, M. Davis.

— Il faut croire que non, puisque je suis ici.

— C'est vrai, mais vos insuccès n'ont rien à voir avec le théâtre. Vous avez dépensé plus de 125,000 francs par an.

— C'est vrai, du moins pendant quelques années.

— Depuis le mois de mars 1897 vous avez perdu plus de 200,000 francs sur les champs de courses.

— C'est exact.

— Vous avez même acheté un cheval de courses.

— Pardon ; cela devait en devenir un, mais la seule fois qu'il a couru, le public m'a sifflé : la première fois de ma vie. D'ailleurs, je ne l'ai jamais payé.

» Bref, il est résulté des débats que M. James Davis a encaissé en deux ans 375,000 francs de droits d'auteur, et qu'il a dépensé environ 50,000 francs de plus. »

Heureux auteurs !

De Bayreuth :

« La date d'ouverture de la saison est définitivement arrêtée. Elle commencera le 22 juin avec *l'Or du Rhin*. *L'Anneau du Niebelung* sera joué en entier.

» Le deuxième cycle de représentations commencera le 14 août ; il comprendra quatre représentations des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* et sept représentations de *Parsifal*.

» Deux créations occupent d'ores et déjà les fervents de Bayreuth : celle du rôle d'Eva par Mme Mottl, la femme du célèbre capellmeister, et celle du rôle de Hans Sachs par M. Rooys. »

Jules Huret.

SPECTACLES & CONCERTS

La semaine à la Bodinière :

Aujourd'hui, à 2 h. 1/2 : Audition d'*Œuvres patriotiques* de Coppée, Déroulède, Gautier, Musset, Hugo, etc., par Mlle de Lapeyrière. Causerie par Mme Marie-Anne de Bovet. — A 4 h. 1/2 : Matinée à prix réduits, pour les familles ; *le Théâtre de la Nature, la Création du monde*, spectacle en trois parties : les Astres, la Naissance de la Terre, le Nouveau monde. Causerie interscènes par M. Paul Vibert, explorateur.

Lundi, à 3 heures : Les expériences de M. Ninoff, le liseur de pensée : *Suggestion mentale et télégraphie humaine*.

Mardi, à 3 heures : 2e conférence de Mme Mary Summer sur : *Les belles amies de Lamartine*. — A 4 h. 1/2 : 6e représentation de *Enfin seuls ! ou la Chasteté du vicomte*, fantaisie-revue en un acte, de MM. Maurice Froyez et Jean Mongerolles, avec Mlle Lanthenay et M. Garbagni.

Mercredi, à 3 heures : Audition d'*Œuvres patriotiques* de Coppée, Déroulède, Gautier, Musset, Hugo, etc., par Mlle de Lapeyrière. Causerie par Mme Marie-Anne de Bovet. — A 4 h. 1/2, M. Engel : *Une heure de musique*. Audition des œuvres de Mme Eldèse.

Jeudi 9 : à 3 heures, la Paix et la prochaine conférence de Copenhague : *la Justice entre les nations*, conférence de M. Jules Gaillard. — A 4 h. 1/2, 10e représentation de *Paris-Smart*, fantaisie-revue en vers libres et prose serrée, de M. Victor Meusy, musique arrangée par M. Ad. Ray, jouée par Mlle Lyse Berty et M. Fernand Depas.

Vendredi 10 : *Le Sabbat et les métamorphoses des féeries* réalisés dans le sommeil hypnotique par Mlle Myriam. Conférence de M. Jules Bois. — A 4 h. 1/2 : 2e conférence de M. Francisque Sarcey sur *les Chansons de Thérésa*. Audition de Mlle Louise Balthy.

Samedi 11 : à 3 heures, conférence de M. Henri Carmellin, *les Générations nouvelles et le problème de l'amour*. — A 4 h. 1/2 : conférence redemandée de Mme Marie-Anne de Bovet sur *l'Ame de l'armée*.

La semaine aux Mathurins :

Aujourd'hui dimanche, à 2 h. 1/4 : *Le Prince des Poètes*, de M. F. de Croisset, joué par Mlle Marguerite Deval, MM. Garandet, Basnier, Remongin ; *Une aimable lingère*, de M. Tristan Bernard ; les chansonniers D. Bonnaud, J. Battaille, Baltha, Meudrot, dans leurs œuvres.

Lundi, à 4 h. 1/2 : *Le Prince des Poètes*, Mlle Marguerite Deval, MM. Garandet et Barnier ; *Une aimable lingère*, Mlles Delcy et Watteau, MM. Grandet, Barnier, Remongin, d'Armental.

Mardi, à 4 h. 1/2 : Matinée Berny, audition d'œuvres de MM. Ch. Levadé et Georges Sporck, avec le concours des auteurs et de Mme M. Riston, de MM. Jean Périer, Pecquery, Mathias, Carcanade, Berny.

Mercredi, à 3 h. : *Arlequin aux Mathurins* (1er spectacle) *Le cœur me fait mal*, canevas italien XVIIe siècle ; *le Divorce*, Regnard. Mlles Biangel et Watteau, MM. Ch. Léger, Cazal, Wilfrid ; causerie de M. Pierre Vrignault.

Jeudi, à 4 h. 1/2 : *Chansons de Gascogne* (souvenirs de voyage), audition de Mlle Hélène Sirbain, de l'Opéra-Comique ; causerie de M. Georges Boyer.

Samedi, à 4 h. 1/2 : *Sapho*, pantomime en un acte, de M. Georges de Dubor, jouée par Mlles Sandrini, Louise et Blanche Mante, de l'Opéra.

La semaine au théâtre des Capucines :

Mardi 7, à 4 h. 1/2 : *La Chanson au dessert* (chansons et monologues), causerie humoristique de M. Octave Pradels, audition de Mlle Odette Dulac.

Jeudi, à 2 h. 1/2 : Matinée de famille (magie et prestidigitation par le professeur Albertini, du théâtre Isola.

Vendredi, à 4 h. 1/2 : *La Chanson au dessert* (chansons et monologues), causerie humoristique de M. Octave Pradels ; audition de Mlle Odette Dulac.

Samedi, à 4 h. 1/2 : *Le Féminisme et la Parisienne*, conférence de M. Eddy Lévis, première représentation de *Cher bébé*, de M. Eddy Lévis, joué par Mmes Colbert et Barrot et M. Rablet.

Dimanche, à 2 h. 1/2 : Matinée de famille, magie et prestidigitation par le professeur Albertini, du théâtre Isola.

Paris aura cette année son cortège du Bœuf gras à l'Opéra, au grand veglione de gala de samedi prochain 11 février.

Le bœuf gras pénétrera dans l'Opéra à une heure du matin, précédé de fanfares guerrières, de sacrificateurs, de licteurs, de gens d'armes, etc.

Après avoir parcouru la salle et les couloirs, le cortège reviendra devant le grand orchestre et on procédera à l'enlèvement du bœuf et à son partage, au milieu d'une apothéose de feux électriques.

Ce soir, à 9 heures, concert à l'Institut Lamartine, 107, avenue Henri-Martin. Voir le programme aux annonces.

C'est Mme Mary Auber, la gracieuse divette qui a été si fêtée, la saison dernière, au Tréteau de Tabarin, qui créera le principal rôle de la revue de M. Fursy.

Les habitués du temple de la chanson rosse qui souhaitaient le retour de la charmante artiste vont voir leur désir réalisé.

De très heureux débuts ont eu lieu, hier soir, aux Folies-Bergère, et sont venus corser le programme déjà si brillant. Mlle de Frezzia, toute de grâce et de charme ; Mlle Nicolina Celli, danseuse napolitaine charmante, ont partagé avec les sœurs Leamy, si remarquables dans leur travail aérien, les applaudissements du public. Aujourd'hui, à 2 heures 1/2, finale du Grand Prix de lutte, rencontre de Laurent de Beaucaire et de Constant le Boucher.

En attendant sa rentrée au Palais-Royal, l'excellent comédien Galipaux donnera, à partir de demain lundi, dix représentations au théâtre des Capucines. Il jouera, avec la charmante Louise Bréval, *Folle entreprise*, l'exquise comédie de M. Maurice Donnay, dont le succès fut prodigieux à l'un de nos derniers five o'clock. La location est dès à présent ouverte : le prix des places sera le même en location et au bureau.

Les matinées et les après-midi du Palais de Glace sont particulièrement courus ; au retour d'une courte promenade dans l'avenue des Champs-Elysées ou d'un coup d'œil jeté sur les travaux de l'Exposition, il est exquis de se retrouver dans la vaste salle bien chaude du Palais de Glace, et d'y réchauffer, par l'agréable exercice du patinage, ses membres engourdis par le froid du dehors.

Vendredi soir, salle Pleyel, très beau concert donné par Mlles Marie et Jeanne Bloch, l'une violoniste, l'autre pianiste.

Grand succès pour les jeunes artistes, ainsi que pour Mlle Baude, violoncelliste ; le maître

---

Feuilleton du FIGARO du 5 Février 1899

34

SUZERAINE

ROMAN CONTEMPORAIN

TROISIÈME PARTIE

VI

M. Herbeaux, qui sans cesse rôdait autour de sa souffrance pour la secourir, entendit ses plaintes. Jusqu'alors, malgré son envie d'ouvrir ses bras à Jeanne, il n'avait pas osé, car il craignait de l'humilier en lui avouant ainsi qu'il savait son chagrin et en connaissait la cause.

Mais que de fois, déchiré par ses sanglots, affolé par son visage de douleur, avait-il eu la tentation de venir pleurer avec elle ! Toujours il avait hésité, redoutant que, après les confidences faites dans le paroxysme du chagrin, sa filleule n'osât plus lui parler cœur à cœur.

Depuis plusieurs jours, il voyait Jeanne tout à la fois plus prostrée et plus fiévreuse. La tourmente de sa figure révélait une douleur plus aiguë. Herbeaux pressentait une crise morale où toute son énergie pourrait sombrer. Il veillait, prêt à protéger sa filleule contre elle-même.

Aussi, lorsque, après le départ de Josserand, les gémissements de Jeanne retentirent dans son cœur, le vieillard pris de panique, accourut.

Dès que Jeanne perçut la traînasserie pesante de son pas, elle se raidit pour ne pas laisser voir son chagrin, arrêta ses pleurs par une volontaire tension de tout son être. Sans l'angoisse de son regard, M. Herbeaux eût pu croire s'être trompé. Mais sa douleur, ainsi maîtrisée, se traduisit en amères propos, bien plus déchirants que des larmes.

Lorsqu'elle le vit entrer, les yeux implorants, les mains suppliantes comme pour obtenir d'elle sang-froid et courage, tout de suite elle montra sa surexcitation :

— Vous avez perdu beaucoup à n'être pas là plus tôt, fit-elle. Vous auriez entendu Josserand nous annoncer les fiançailles de Pierre et de Louise. Il paraît qu'ils sont fous l'un de l'autre. Ils s'affichent. Le monde jase. Quel dévergondage ! Se jeter à la tête d'un jeune homme qui ne voulait pas d'elle ! Vous m'entendez : Il la détestait ! Il n'en voulait pas !

La malheureuse s'attachait à cette idée avec rage, car, pour elle, cette mainmise sur le cœur de Pierre, qui l'aimait encore si bien, était l'impardonnable offense. Elle avait eu assez de force pour réprimer ses sanglots, mais elle ne s'apercevait pas de son ton véhément, de ses regards farouches et douloureux qui révélaient sa détresse. Il est vrai que son parrain n'avait plus rien à apprendre ! Elle continua ses sarcasmes.

— Et moi qui disais à Josserand de l'épouser !

— Ma pauvre Jeanne, sois calme, supplia Herbeaux.

— Je le suis, fit Jeanne en pleine exaltation. Pourquoi m'irriterais-je ? Qu'ils roucoulent à leur aise, les beaux amoureux ! Qu'est-ce que cela peut me faire ? Je vous demande un peu !… Tiens, je ris…

Et toute sa crispation nerveuse, qui n'avait plus le soulagement des larmes, se résolut en un rire convulsif, tragique comme un rire de fou, effrayant comme un rire de souffrance. Herbeaux eut pitié de cette gaieté lamentable et, lui prenant les mains, cherchant à l'attendrir par la prière de son regard, voulut arrêter cette crise :

— Jeanne !… Jeanne !…

Cet appel si tendre émut Mme Turel, détendit ses nerfs contractés. Les saccades du rire douloureux s'achevèrent en sanglots. Une minute, Jeanne, la tête abattue dans les coussins, resta haletante. Puis, elle regretta cette faiblesse capable de révéler son secret à M. Herbeaux, et, toute suffoquée encore, elle eut l'énergie de vouloir justifier ses larmes.

— Ne faites pas attention ! Cette maladie me surexcite. C'est stupide !

Mais son parrain, assis près d'elle, sur le bord de la chaise longue, la prenant dans ses bras, l'étreignit sans répondre. Jeanne continua :

— On prend tout au tragique… on pleure sans raison !…

Bravement, elle essayait encore d'arrêter le flux de détresse. Mais ses yeux, ternis par la souffrance, trahissaient l'angoisse intime. Herbeaux sentit l'atrocité de ce chagrin solitaire, inavoué. Il voulut donner à sa filleule le soulagement de pouvoir confier sa peine et de ne plus être seule à pleurer. Sans oser lever son regard vers elle, il lui dit tendrement :

— Pleure ! pleure ! J'aime mieux cela que ton triste rire… Dis-moi tout ton chagrin. Cela te soulagera. Ton vieux parrain sait ce que tu as souffert…

Il se tut un instant, la serra plus fort, puis, avec accent douloureux, en insistant sur les mots, il ajouta :

— Je lis au fond de ton cœur… Je comprends bien des choses. Va, je sais tout, et je t'aime…

Jeanne eut un sursaut et, s'échappant des bras de son parrain, se releva pour interroger son visage. Son regard ne rencontra pas celui de M. Herbeaux, tristement abaissé, mais elle s'émut de voir son air de bonté et de douceur.

— Vous savez ? demanda-t-elle avec effroi.

— Oui.

Alors elle enfouit son visage contre l'épaule de son parrain, pour cacher ses yeux. Mais quel apaisement de souffrir à haute voix, d'avouer sa torture intime ! Ce fut pour Jeanne comme une délivrance. Tout de suite, Herbeaux voulut justifier sa hardiesse, qui avait pour premier résultat de la faire rougir devant lui :

— Si je te le dis, c'est pour que tu aies quelqu'un à qui te confier.

Sans se regarder encore, ils parlaient à voix basse, avec une émotion profonde, comme écrasés sous le poids des fatalités humaines.

— Quelle honte ! murmura Jeanne.

— J'ai vu ton long martyre. Il t'excuse bien.

— Et maintenant, quelle douleur !

— Ma pauvre enfant !

Jeanne, apaisée par la gravité et la douceur du vieillard, se résignait aux cruautés du destin. Elle reconnut que Pierre et Louise obéissaient à la logique des choses :

— Ils ont raison. Tout les appelle l'un vers l'autre.

— J'espérais que tu resterais heureuse longtemps, fit Herbeaux avec un geste de déconvenue.

Mais Jeanne, résolument, se donna tort :

— Le châtiment de ces bonheurs-là, c'est de ne pouvoir durer.

Retrouvant son sang-froid après cette crise de douleur aiguë qui la laissait toute vibrante encore de frissons, elle sentit combien était bizarre l'intervention de son parrain et, tristement, montra sa surprise :

— Alors, vous aviez deviné ?

— Je veillais sur toi, répondit Herbeaux qui, dans son affection si exquise de délicatesse, s'ingéniait à éviter toute parole humiliante. Mais Jeanne, qui savait la droiture de son parrain, craignait toujours qu'il ne jugeât sévèrement le long mensonge de sa vie. Pourtant elle aurait dû deviner que, même si la tendresse de M. Herbeaux n'avait pas été prête à absoudre les fautes de sa chère aimée, sa merveilleuse bonté était pitoyable à la faiblesse de tous les êtres :

— Parrain, comme vous devez me mépriser !

Herbeaux se hâta de relever Jeanne à ses propres yeux :

— Non ! non ! Je t'ai vue lutter pendant dix ans avant d'en arriver là. Je te plains. Voilà tout.

— Merci. Vous venez me soutenir au moment où tout m'abandonne. C'est bien là votre cœur.

— Je t'aimerai ! Je te consolerai ! Nous tâcherons de n'être pas trop malheureux !

Câlineries affectueuses qui étaient très douces à Jeanne. Elle se tenait blottie dans les bras de son parrain qui la berçait. De courtes contractions nerveuses le faisaient encore frémir, mais elle n'avait plus ni révoltes ni sanglots. Ses yeux, alanguis par la souffrance, sous la lueur brillante des larmes, se fixaient douloureusement sans rien voir. Le regard de M. Herbeaux se perdait aussi dans le vague. Ces deux êtres, pour lesquels c'était une accalmie de se sentir si tendrement liés, songeaient l'un et l'autre à l'affreux chagrin que la douceur de leur étreinte ne faisait pas disparaître.

Et M. Herbeaux, affolé par la douleur de Jeanne, résolu à tout faire pour lui rendre le sourire et sa beauté vaillante, combinait les moyens de salut les plus aventureux. Il avait l'admirable dévouement d'une mère défendant sa fille contre le désespoir.

VII

L'affection de M. Herbeaux ne fut pour Jeanne qu'un réconfort passager. Parler de son chagrin lui avait été une minute de soulagement et de détente. Mais, le lendemain, quand, après une nuit d'insomnies angoissées ou de fiévreux songes, elle se retrouva en face de cette douloureuse certitude — l'abandon hypocrite de Pierre et ses probables fiançailles avec Louise — elle sentit que l'assistance de son parrain ne pouvait rien contre un tel deuil.

Dans l'acuité de sa souffrance, elle s'irrita des affectueux propos par lesquels M. Herbeaux voulait l'apaiser. Sa sensibilité était si aiguë que même la prudente tendresse de son parrain la blessait. Alors, plutôt que de s'entendre dire d'exaspérantes paroles de consolation, elle dédaigna le vieux cœur si tendre à sa plainte et, volontairement, se replia sur elle-même. Ce fut une torture pour M. Herbeaux de la voir, pendant des heures, abattue, silencieuse, contractée, avec des gestes las et des regards d'agonie.

Il la sentit s'affaisser dans une sorte d'hallucination douloureuse et consumer ses dernières forces morales dans l'attente de Pierre qui, de plus en plus, la délaissait.

Alors Herbeaux, pris de panique devant cette prostration, appela le jeune homme, comme, dans le vertige d'un danger, on se jette d'instinct sur les remèdes et les défenses à sa portée.

La lettre était pressante. Son ton d'alarme révélait angoisse et péril. Pierre, arraché à la griserie de son riant bonheur, eut un remords, se sentit bouleversé dans sa tendresse, encore si vive, pour Jeanne. Il accourut.

Georges Lecomte.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite.

Ayuntamiento de Madrid

Francis Thomé et MM. Séguy, de l'Opéra; Paulmier, de l'Odéon, et Henri Brun, artiste de grand talent.

On a entendu chez Erard, le 2 février, un tout jeune pianiste de 18 ans, M. Motte-Lacroix, qui a interprété Beethoven, Schumann, Schubert, Chopin, en unissant la douceur et le charme à une force et une virtuosité étonnantes.

M. Motte-Lacroix est, en outre, un compositeur de talent.

A. Mercklein.

Correspondances Étrangères

FIGARO EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 29 janvier 1899.

Le discours que vient de prononcer M. Delcassé, à la Chambre des députés, et dont le télégraphe nous a apporté un long compte rendu, a produit un excellent effet dans nos cercles politiques. Les déclarations de votre ministre des affaires étrangères ont été trouvées fort habiles. On n'a pu s'empêcher de faire un parallèle entre l'attitude vraiment diplomatique et le tact de M. Delcassé, et les procédés des hommes d'Etat anglais, si peu corrects depuis quelque temps. C'est également avec plaisir qu'on a constaté l'unanimité de la Chambre a applaudir les paroles du ministre.

A l'heure actuelle, la prudence et la réserve s'imposent; on reconnaît qu'il faut patienter, aussi a-t-on été heureux de voir que telle était aussi l'opinion du gouvernement français.

Quant aux agissements de l'Angleterre, on les blâme unanimement et ouvertement chez nous, aussi bien en haut lieu que dans tous nos milieux politiques, et la presse n'a pas manqué de se faire l'écho de ces sentiments.

***

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publiera demain une communication gouvernementale concernant la conférence du désarmement. Vous pourrez voir que cette question est toujours à l'état d'études. En effet, le cabinet russe se borne à proposer un projet de programme et non pas un programme déjà élaboré. Il sera donc nécessaire que les différents gouvernements échangent leurs vues à ce sujet, et cela prendra pas mal de temps. Il faut, en conséquence, s'attendre à voir reportée à une époque plus éloignée la réunion de la conférence, projetée tout d'abord pour le mois de mars. Au sujet du lieu de cette réunion, on pense que ce sera La Haye ou Copenhague qui sera finalement choisi.

Quant aux résultats que pourra avoir la conférence, les opinions sont très divisées dans le monde diplomatique de Saint-Pétersbourg. On prévoit déjà que plusieurs des suggestions du gouvernement russe se heurteront à une forte opposition. Ainsi, on est convaincu que notre alliée, la France, ne pourra pas renoncer à l'emploi des torpilleurs sous-marins, si utiles à la défense de ses côtes, étant donné surtout l'engouement actuel des autorités navales et du public français pour ces sortes de bateaux. Du reste, dans nos cercles maritimes, on reconnaît le caractère purement défensif des sous-marins.

***

La maison militaire de l'Empereur se compose, cette année, de 98 officiers de tout grade, dont 54 aides de camp généraux, 11 généraux-majors de la suite de Sa Majesté et 33 aides de camp. Sur ces 98 officiers, il y en a 83 qui appartiennent à l'armée de terre et 15 à la marine. Dix-neuf membres de la famille impériale et 35 princes, comtes et barons font partie de la maison militaire de Nicolas II.

***

Dans le courant de l'année actuelle, la flotte russe s'augmentera de plusieurs navires dont la construction est presque terminée: les cuirassés d'escadre *Péresvet* et *Osliabia*; les croiseurs de 1re classe *Gromoboï*, *Pallas*, *Diane* et *Aurore*, ainsi que deux torpilleurs du type du *Sokol*.

Vingt-deux torpilleurs du même type, deux autres torpilleurs, l'*Oussouri* et le *Soungari*, de type perfectionné, seront mis à l'eau l'année prochaine par les chantiers de la Néva, d'Ijora et d'Okhta, qui en pressent la construction.

L'amirauté a décidé de mettre rapidement en chantier deux nouveaux cuirassés d'escadre, qui seront du même type que le *Péresvet* qui sera lancé cette année.

Le jardin botanique de Saint-Pétersbourg, un des plus beaux d'Europe, sera représenté à l'Exposition universelle de 1900. A cet effet, une Commission spéciale, présidée par l'académicien M. A. Famintsyne, est déjà constituée. Plus tard, un savant horticulteur russe sera envoyé à Paris pour organiser cette partie de l'exposition russe.

Un objet qui ne manque pas d'originalité sera envoyé à la même Exposition par une école professionnelle de la province du Don. C'est un porte-cartes destiné à être offert au Président Faure et qui a la forme d'un petit chariot rustique en acier nickelé, placé sur un piédestal en chêne. Un premier exemplaire de ce curieux objet d'art a déjà été présenté au Tsar.

***

Un drame passionnel vient de se passer à Kiew. L'acteur Roschine-Insarow a été tué, dans son domicile, par le mari d'une de ses camarades de scène, Mme Malow, plus connue au théâtre sous le nom de Paskhalowa. La jalousie était le mobile de ce crime. M. Roschine-Insarow était occupé à sa toilette lorsque M. Malow tira sur lui un coup de revolver. Le meurtrier a été immédiatement arrêté.

Rezow.

La Vie Sportive

CONCOURS HIPPIQUE DE BORDEAUX

(Par dépêche)

Aujourd'hui samedi, première journée du Concours hippique de Bordeaux. Le temps est beau, mais la température assez froide. Voici les résultats du Prix d'Essai (gentlemen): 1er, Cronstadt, à M. Gaujal, monté par M. Albaret; 2e, Ethel, à MM. Albaret et Cavaillé, monté par M. Albaret; 3e, Gazelle, au duc Decazes, montée par M. Joseph Sargos; 4e, Knach, à M. Guidon; 5e, Rupin, à M. Joseph Sargos.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

(Par dépêche)

Le prix du Grand-Hôtel, offert par MM. Noël et Pattard, a été partagé entre MM. le comte Dankelman et baron Van Heckeren, 8/8; M. Pedro, 7/8, troisième.

Robert Milton.

PETITES NOUVELLES

Automobilisme. — L'Exposition de cycles et d'automobiles de Liverpool a été un grand succès. Notons avec plaisir, encore une fois, le triomphe de l'industrie française: ce sont les voitures de la Société Mors (de Paris) qui ont obtenu la médaille d'or.

— On peut trouver à la Société commerciale d'automobiles, chez M. Mouter, 77 bis, avenue de la Grande-Armée, des automobiles des meilleures marques avec moteurs de 6, 8 et 10 chevaux, livrables de suite. Avis aux chauffeurs qui ne veulent pas attendre.

— La forme des voiturettes Bollée permet de les remiser à peu près partout. C'est un grand avantage pour le touriste, qui n'a pas toujours le choix de ses étapes. Quant à la marche de ce petit véhicule, tout le monde sait qu'il détient la plupart des records sur route, et qu'il a brillamment figuré dans toutes les courses de longue distance.

Vélocipédie. — C'est devant un auditoire chaque fois plus nombreux que M. Mouillard, le dévoué secrétaire de la Commission militaire de l'Union vélocipédique de France, continue la série de ses conférences sur la topographie, au point de vue militaire.

La troisième conférence faite jeudi dernier par le sympathique conférencier a intéressé au plus haut point les assistants. A ce sujet, nous rappelons que M. le ministre de la guerre vient de décider la formation de nouvelles compagnies de cyclistes, et nous ne saurions trop engager les jeunes gens à suivre ces attrayantes conférences où, sous une direction habile, ils acquerront les connaissances et les titres nécessaires à l'obtention du brevet de cycliste militaire.

La prochaine conférence aura lieu jeudi, 9 février, à neuf heures du soir, au siège de l'U.V.F., 21, rue des Bons-Enfants, et aura pour sujet: « Les Chemins de Fer. »

— Les catalogues concernant les automobiles et les cycles à tubes renforcés rationnels brevetés sont envoyés franco par les établissements Hurtu à toute personne qui en fait la demande.

Ecrire et essais des automobiles, 54, rue Saint-Maur; magasin d'exposition, 10, rue Halévy.

— Le rallie-papiers — ouvert à tout cycliste — qu'organise l'A. V. M. a réuni un nombre fort respectable d'engagements. Il se courra ce matin, à dix heures, dans les bois de Viroflay.

Le rendez-vous est fixé à 8 h. 1/2 au siège social, café de la Mairie, 113, rue Ordener, d'où les participants se dirigeront sur la gare Saint-Lazare pour être exactement à Viroflay rive droite, à l'heure indiquée. Les retardataires les trouveront à cette dernière gare.

Un déjeuner amical suivra le rallie.

Football. — L'équipe du Racing-Club de France jouera aujourd'hui 5 février, à deux heures et demie, au vélodrome du Parc-des-Princes, un match international contre le Court Hill F. C. La rencontre promet d'être intéressante, étant donnée la valeur à peu près égale des deux équipes.

Voici la composition de l'équipe de Court Hill:

Arrière. — B. Heath.

Trois-quarts. — H. Dale, J. Pollard, E. Wood, L. Wood.

Demis. — M. Knechtli, A. Fisher.

Avants. — H.-B. Cotter (cap.), J. Russell, E.-H. Cooke, R. Amer, A.-E. Whitlock, H.-H. Avern, E. Buckeley, F.-E. Edwards.

Intérim.

Conseil Financier Hebdomadaire

DE LA

BANQUE SPÉCIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES

ACHETER L'ACTION de la SOCIÉTÉ du JOURNAL « LA MODE NATIONALE » au cours de 131 francs.

Cette Société a été constituée au capital de 1,550,000 francs, au mois d'octobre 1898, pour prendre la suite des affaires du journal *la Mode Nationale*, dont les bénéfices nets s'étaient élevés:

Pour l'exercice 1896-97 à 248,911 fr. 69
Pour l'exercice 1897-98 à 261.267 fr. 42

Ces bénéfices sont encore en progression et dépasseront très probablement **300,000** francs pour l'exercice en cours.

Les actions sont dès à présent assurées d'un dividende annuel de 7 1/2 à 8 1/2 o/o.

La Société mettra en distribution, à partir du 10 février prochain, un premier acompte trimestriel de dividende de 1 fr.75 par action.

Le cours de ces titres se trouve chaque jour porté aux tableaux de Bourse.

Banque Spéciale des Valeurs Industrielles
Société anonyme, Capital 10 millions, 25, rue Vivienne, Paris.

La BANQUE SPÉCIALE des VALEURS INDUSTRIELLES a pour programme invariable de ne créer de Sociétés anonymes qu'en vue de l'*achat d'établissements industriels ou commerciaux en pleine prospérité*, donnant des bénéfices généralement progressifs depuis plusieurs années.

Les titres des Sociétés qu'elle constitue, assurés d'un revenu facile à établir d'après ces bénéfices antérieurs, ne présentent ainsi aucun caractère spéculatif.

Ce sont, au contraire, des valeurs de placement à mettre en portefeuille et à conserver, en raison des plus-values qu'elles doivent acquérir par suite de la progression des revenus.

La BANQUE SPÉCIALE reste représentée dans les Conseils d'administration de ces Sociétés, et ses avis financiers, *dont elle assume l'entière responsabilité*, sont donc fournis avec la connaissance parfaite de la marche des diverses Compagnies dont elle recommande l'achat des titres à sa clientèle.

ERNEST DIAMANT DU CAP Le plus brillant et le plus dur IMITATION PARFAITE
Boulevard des Italiens. 24. — PRIX BON MARCHÉ.

ACETYLENE MANUEL de RENSEIGNEMENTS PRATIQUES DEROY et Tarif de Gazogènes Fco Fils Ainé. 75, r. du Théâtre. Paris

L'Huile de Foie de Morue de la Pharmacie Normale
GARANTIE PURE ET NATURELLE
EST RECOMMANDÉE par le CORPS MÉDICAL.
Pharmacie Normale
17 et 19, Rue Drouot, PARIS (Aucune succursale)
Livrée dans tout Paris par voitures et expédiée en Province.
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ.

QUINTESSENCE BOUTON D'OR HOUBIGANT

5 cent. LE NUMÉRO — JOURNAL DES SPORTS — 5 cent. LE NUMÉRO
4, Faubourg Montmartre, PARIS.

Petites Annonces

La Ligne............................ 6 *francs*.
Par Dix *insertions ou* Cinquante lignes dans le délai d'un mois, *la Ligne*.. 5 *francs*.

La Ligne se compose de trente-six lettres.

PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

MATINÉES

FRANÇAIS. — 1 h. 1/2. — La Cigale chez les Fourmis; le Monde où l'on s'ennuie.

OPERA-COMIQUE. — 1 h. 0/0. — Le Farfadet; la Dame blanche.

ODÉON (1 h. 1/2), GYMNASE (2 h. 0/0), VAUDEVILLE (1 h. 1/2), THÉATRE SARAH-BERNHARDT (1 h.), VARIÉTÉS (1 h. 3/4), PALAIS-ROYAL (1 h. 3/4), PORTE-St-MARTIN (1h1/2), GAITÉ (2 h.), AMBIGU (2 h.), NOUVEAUTÉS (2 h.), FOLIES-DRAMATIQUES (2 h.), BOUFFES-PARISIENS (2 h.), THÉATRE ANTOINE (2 h.), NOUVEAU-THÉATRE (2 h.), CLUNY (2 h.), THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE (1 h. 3/4), DÉJAZET (2 h.), *Même spectacle que le soir.*

FOLIES-BERGÈRE (2 h. 1/2), CASINO DE PARIS (2 h.), OLYMPIA (2 h. 1/2), PALAIS DE GLACE (2 h.), ELDORADO (2 h.), SCALA (2 h. 1/4), MATHURINS (2 h. 1/4), TRIANON (2 h.), LA CIGALE (2 h.), PARISIANA (2 h.), LES VIGNOLETTES (2 h. 1/2), NOUVEAU CIRQUE (2 h. 1/2), CIRQUE D'HIVER (2 h. 1/2), CIRQUE MEDRANO (2 h. 1/2), *Même spectacle que le soir.*

SOIRÉE

OPERA. — Relâche. DEMAIN, *les Huguenots.*

FRANÇAIS. — 8 h. 0/0. — Ruy Blas. DEMAIN, *Mercadet.*

OPERA-COMIQUE. — 8 h. 0/0. — Manon. DEMAIN, *Carmen.*

ODEON. — 8 h. 1/4. — Marton et Frontin; Colinette. DEMAIN, *le Philosophe sans le savoir; le Légataire universel.*

CHATELET. — 8 h. 0/0. — La Poudre de Perlinpinpin.

GYMNASE. — 8 h. 1/2. — Un Fiacre à l'heure; Trois Femmes pour un Mari.

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2. — Georgette Lemeunier.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2. — La Tosca.

VARIETES. — 8 h. 1/4. — Les Chaussons de danse; le Voyage autour du Code.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2. — Caillette; Chéri!

PORTE-SAINT-MARTIN. — 0 h. — Relâche.

GAITE. — 8 h. 1/2. — La Fille de Mme Angot.

AMBIGU. — 8 h. 1/2. — Le Roi des Mendiants.

NOUVEAUTES. — 8 h. 1/2. — La Dame de chez Maxim.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 3/4. — Folies-Revue.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 3/4. — Véronique.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). 8 h. 1/2. — L'Avenir; le Gendarme est sans pitié; Son petit Cœur.

COMEDIE-PARISIENNE. — 0 h. 0/0. — Relâche.

NOUVEAU-THEATRE. — 8 h. 1/2. — Le Roi de Rome.

CLUNY. — 8 h. 3/4. — La Poule blanche.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE. — 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.

DEJAZET. — 8 h. 1/2. — L'Oncle d'Adolphe; le Constat Poupardin.

BOUFFES-DU-NORD. — 8 h. — Le Contrôleur des Wagons-Lits.

BELLEVILLE. — 8 h. 1/4. — Le Fils de Lagardère.

MONTMARTRE. — 8 h. — Papa la Vertu.

MONCEY. — 8 h. 1/4. — La Princesse des Canaries.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. 1/2. — Spectacle équestre.

CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Concerts et Auditions symphoniques

CONCERTS DU CONSERVATOIRE (2 h.). 8e Symphonie en *ut* mineur (M. C. SAINT-SAENS). — *La Naissance de Vénus* (M. G. FAURÉ). Scène mythologique, poésie de M. Paul Collin: M. Noté, Mme Mathieu, Mlle Bathori, MM. Guignot, Dérivis. — Fragment du ballet de *Prométhée* (BEETHOVEN). — *a*) la Mort d'Ophélie (BERLIOZ). — *b*) Marche funèbre, pour la dernière scène d'*Hamlet* (BERLIOZ). — Ouverture de *Ruy Blas* (MENDELSSOHN).

CONCERTS-COLONNE (CHATELET) (2 h. 1/4). Ouverture de *Frithiof* (Th. DUBOIS). — Prélude du 4e acte de *Messidor*, 2e audition aux Concerts-Colonne (Alf. BRUNEAU). — Concerto pour piano, 1re audition (Léon DELAFOSSE). Modéré, lent, animé: M. Léon Delafosse. — *Roméo et Juliette*, paroles d'Emile Deschamps (H. BERLIOZ), deuxième et dernière audition. 1. Introduction: Combat, tumulte, intervention du prince (orchestre); 2. Récitatif choral; 3. Strophes: Mme Emile Bourgeois; 4. Scherzetto de la reine Mab: M. Mauguière; 5. Roméo seul, tristesse, grande fête chez Capulet (orchestre); 6. Nuit sereine, le Jardin de Capulet, les jeunes Capulets, sortant de la fête, passent en chantant des réminiscences de la musique du bal; 7. Scène d'amour (orchestre); 8. La reine Mab ou la Fée des songes (orchestre); 9. Convoi funèbre de Juliette, chœur des Capulets; 10. Scène finale, rixe des Capulets et des Montaigus; 11. Récit et air du Père Laurence: M. Auguez; 12. Serment de réconciliation.

CONCERTS-LAMOUREUX (2 h. 1/2). Ouverture d'*Alceste* (GLUCK); Symphonie en *mi* bémol (MOZART); *Roméo et Juliette* (fragments symphoniques (BERLIOZ): *a*. (2e partie). Roméo seul. — Tristesse. — Concert et bal. — Grande fête chez Capulet. *b*. (3e partie). Scène d'amour. *c*. (4e partie). La reine Mab ou la Fée des songes; *Parsifal* (R. WAGNER), prélude du 1er acte et finale du 3e acte (pour orchestre); ouverture du *Tannhauser* (R. WAGNER).

JARDIN D'ACCLIMATATION (2 h. 1/2). *La Sirène* (AUBER). — *Le Freyschutz* (WEBER). — *Mignon* (A. THOMAS). — *Le Vaisseau fantôme* (R. WAGNER). — *La Juive*, 1er acte (F. HALÉVY): Rachel, Mme Durville; Eléazar, M. Escalaïs; Léopold, M. G. Regis; Reggiero, M. Chassinat; Brogni, M. V. Raulin; Albert, M. Coryn. Les autres soli par MM. Cardon, Presbitero, Moreau, etc., etc.

INSTITUT LAMARTINE (9 h. soir). 107, avenue Henri-Martin. *Trio* (LALO): MM. Léon Moreau, Enesco, Choinet. — *a*) *Sérénade*, *b*) *la Ronde du Sabbat* (MENDELSSOHN): M. Hardy-Thé. — *a*) *Ballade de la Neige*, pour piano (FLORENT SCHMIDT): Mlle Juliette Toutain; *b*) *Chant du soir*, pour piano et violon: Mlle Juliette Toutain, M. Enesco. — *a*) Air de *Il Re Pastore*, accompagnement de violon (MOZART); *b*) *les Pieds nus* (A. BRUNEAU): Mme Panchioni. — *a*) *Les Deux îles* (VICTOR HUGO). — *Sonnet* (DE HEREDIA): Mlle Renée Parny, de l'Odéon. — *a*) *Prélude triste* (FLORENT SCHMIDT); *b*) *Obsession*: Mlle Juliette Toutain; *Il pleure dans mon cœur*; *Lied*: M. Hardy-Thé, accompagné par l'auteur. — Sonate, pour piano et violon (ENESCO): M. Léon Moreau et l'auteur. — Air de Suzanne des *Noces de Figaro* (MOZART): Mme Panchioni. — Accompagnateur: M. Grelinger, professeur à l'Institut Lamartine.

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGÈRE Téléph. 102.59 — 8h1/2. LA PRINCesse AU SABBAT, blet 3 tabl., *Jane Margyl, Jane Thylda*. Gd Prix de Luttes. Poule finale. Les Bonhair; de Frezzia; Celli. *Jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h1/2* FOLIES-BERGERE

NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84. — 8h1/2. La Cascade merveilse et les Eléphts plongrs. *Merc., jeudis, dim. et fêtes matinées à 2h1/2.* | Thérèse Renz

NOUVEAU CIRQUE Goat Night, le prototype du chevl dressé.

CASINO DE PARIS MADAME MALBROUCK, ballet. Mlles Angèle HÉRAUD — GALINETTI. GRAND CHAMPIONNAT *international*. 8 Séances — 32 Lutteurs. ROYAL BIOGRAPHE

OLYMPIA Tous les soirs, spectacle varié. *Les 7 Péchés capitaux*, gd ballet, SUZANNE DERVAL. Thalès; L. Campana; L. Willy; Capabianca. LIDIA dans son répertoire. Dim. et fêtes, matin. réserv. familles OLYMPIA

PALAIS DE GLACE — CHAMPS-ELYSEES. *PATINAGE SUR VRAIE GLACE*. TOUS LES JOURS. Le matin, de 9 heures à midi. L'après-midi, de 2 hres à 7 heures. Le soir, de 9 heures à minuit.

ELDORADO *La Massue. — Parlons d'autre chose*, revue. Mmes Ciriac, Bertholy, Puget, Mistinguette, Mrs Raiter, Caudieux.

SCALA *En voilà de la chair!* Revue. Mmes Polaire, Therval, d'Autrey, etc. MM. Sulbac, Maurel, Claudius, Lejal, Baldy, etc.

LA BODINIERE TOUS LES JOURS à 3 heures et à 4 h. 1/2. Matinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

PARISIANA *Parisiana-Revue*: A. Thibaud, Suz. Derval, Gieter, de Castillon; *Télép. 156.70* | Reschal, Jacquet, Gibard, Plébins.

TRÉTEAU DE TABARIN 58, rue Pigalle. Tél. 136.42. Ts les soirs, 9h1/2: Fursy, Hyspa, Moy. *En Avant: Smart!* Le Gallo et Diéterle.

LES MATHURINS Téléph. 213.41. — 9h1/4. Mte Deval, J. Battaille, 36, r. Mathurins. | Bonnaud. *Le Prince des Poètes.*

LES CAPUCINES 9h1/4, *le Coup de Cyrano; Paris complote.* 39, Bd Capucines. Tél. 156.40 | Mlle Odette Dulac.

LES VIGNOLETTES Tous les soirs, à 9 h. *Ombres et Marionnettes*. Cité d'Antin. 29. Tél. 248-11 | *Le Jugement de Dieu.*

FUNAMBULES Ts les soirs, à 9 h.: SEVERIN dans *Pierrot en tournée.* 25, r. Fontaine. Tél. 241.22 | Dim. à 2h, mat. à prix réd.

CIRQUE MEDRANO r. des Martyrs. Télép. 240.65. — 8 h. 1/2. — Attract. nouvles. Matin.: Dim., jeud., fêtes, à 2 h. 1/2

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h. 1/2. SPECTACLE-CONCERT-BAL. *Tous les Samedis, grande Fête de Nuit.*

GRAND GUIGNOL, rue Chaptal (Tél. 228-34). — 9 h. Une Manille; Elle! la Berrichonne; Mlle Fifi.

CIGALE Télép. 407.60. — Jeanne Bloch, Gabin. *Le petit Spahi*, opérette en un acte.

A LA ROULOTTE *42, rue de Douai, 42*, à 9 h. 1/4. — Télép. 265.27.

CARILLON. — Tél. 256.43 — 9h1/2 — Paul Delmet. *Pas* 43, r. Tr-Auverg. | *trop chair.* Paulette Filliaux

CONCERT EUROPÉEN, 5, rue Biot. — *Tout nouveau... tout Biot.* revu. Mlle de Nestle; M. Strack

GAITÉ-ROCHECHOUART. — Tél. 406-23. — *Spectacle-Concert.* — A 9 h.: *Ça colle!* revue en 2 act. et 9 tabl. de M. Mougel. — Me Lise Berty; M. Maréchal.

GUINGUETTE FLEURIE. — Les Chansonniers de Montmartre. *4, rue Buffault.* | PROCHAINEMENT OUVERTURE

TOUR EIFFEL — Saison d'hiver. — de midi à la nuit jusqu'au 2e étage et par escaliers seulement. BARS aux deux étages.

JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION *Ouvert tous les jours* JEUDIS ET DIMANCHES: CONCERT.

BYR JUMELLES, *pince-nez, lunettes, faces à main.* Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. *60, Chaussée d'Antin* (pr. Trinité).

AVIS MONDAINS

Déplacements

DÉPART POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER

M. Barrion (Paul), à Cannes.
Mme Boursin (Mary), à Saint-Cloud.
Mme la comtesse Chandon de Brailles (Raoul), à Brindisi.
M. Collinet, à Puiseux-le-Hanberger.
M. Cananan (T.-C.), à Calimanesti.
Mme veuve Doyen (E.), à Cannes.
Mme la marquise de Ganay, douairière, à Hyères.
Le duc de Mouchy, au Cap-Martin.
Mme Saulnier de Falbert, à Nancy.
Mme la baronne de Tossizza, à Rome.

RENTRÉES A PARIS

Mme Bourouet-Aubertot. — Le baron Chadenet (Henri). — Mme la duchesse de Luynes, née Larochefoucauld. — M. Massin (A.). — M. Perrin (Henri-Emile). — Mme Raoul-Duval. — M. Roma du Bocage (Carlos).

Correspondance personnelle

AVIS — *Pour simplifier l'envoi des insertions de* CORRESPONDANCE PERSONNELLE, *nous délivrons des* BONS DE 6 FRANCS. *Chaque* BON *représente une ligne.*

T. P. N. — Av. mal pris let. Ecrir. lund. Touj. à vs.

SPORTS

Chevaux et Voitures

CHEVAL BAI, 6 a., 1m64, vite, sage, gar. Px 1,100f. S'ad. coch. EDMOND, 6, r. Meissonier, 10 à 12h, 2 à 4h.

DÉPART. COB BAI, 6 ans, garanti. 48, rue Taitbout.

COUPÉ 3/4. Binder, tr. b. occas. 12, r. de Chazelles.

DÉPART. Pour 2,000f., Tr. beau CHEVAL de voitre, doux, htes act. Payé 5,000f, ttes gar. 87, av. V.-Hugo.

Chasse

ON DEMANDE CHASSE A LOUER. Ecrire à M. DE BÉLINAY, 5, square Guttenberg, Boulogne (Sne).

BELLE CHASSE sr *Domaine des Boulayes*, pr. GRETZ et TOURNAN, 1h de Paris, *420 h.* bois et plaines, à louer, 2 mars, 3 h. Et de Me DHARDIVILLER, nre, 60, Bd Sébastopol, Paris.

COMMISSAIRES-PRISEURS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

Expositions et Ventes

VENTE, *Hôtel Drouot, salle 11, le 10 février, 3 h.*, EXPOSITon PUBL., le jeudi 9 février, de 1h1/2 à 6 h.

TAPISSERIES - BIJOUX

Vases Louis XVI, moulures anciennes; Tableaux. Me TUAL, com.-priseur | MM. MANNHEIM, 56, rue de la Victoire | expts, 7, rue St-Georges

OFFICIERS MINISTÉRIELS

AVIS — *A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.*

ADJUDICATIONS

Paris

MAISON A PARIS, *r. de Torcy, 24.* Cce avec cour 185m70c. Rev. br. 9,878f75. M. à p. 150,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not. Paris, le 21 février 1899. S'adr. à Me F. ROBIN, not., 2, rue du 4-Septembre.

TERRAIN Bould *Pereire, 8, et r. Saussure, 117.* Cce 617m30c. M. à prix: 140,000 fr. A Adjr sr 1 ench., ch. not. Paris, le 21 février 1899. S'adr. à Me COTELLE, notaire, 25, bd Beaumarchais.

Environs de Paris

FERME de FESCHEUX, *comne de Gesvres*, 7 kil. de Meaux. Cce 140 h. Rev. 12,400f. M. à p. 300,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not. Paris, 28 févr. S'ad. Mes Bernheim, 58, r. Maubeuge; CONSTANTIN, nre, 9, r. Boissy-d'Angls

VENTES A L'AMIABLE

Paris

HOTEL av. ATELIER, *13, r. d'Offémont*, à VENDRE A L'AMIAB. S'ad. Me LANQUEST, nre, 92, bd Haussmann

Province

A VENDRE A L'AMIABLE BELLE PROPRIÉTÉ dans le *Soissonnais*, environ 6 hect., 1 hre de Paris. S'adr. chez Me PÉRARD, 66, r. des Ptits-Champs.

VENTES

Province

TRÈS JOLI CHATEAU A VENDRE dans le SOISSONNAIS, près forêt de Villers-Cotterêts, à 2 h. de Paris, ent. meublé. Parc, ferme, dép. imp., eaux vives, chasse, pêche. Cce 200 hect. S'adr. JORRÉ, 24, rue de Bourgogne, de midi à 2 h.

MAISONS RECOMMANDÉES

Ameublement

FABRIQUE sple de HOUSSES. *Joannès*, 8, r. Baillou

TAPISSERIES ANCIENNES, *Lemaire*, 7, r. Caumartin.

Librairie, Musique

ANNUAIRE DES CHATEAUX — EDITION 1898-1899. Un fort volume 1,400 pages, relié. *40,000 noms et adresses* de tous les propriétres des châteaux de France, castels, etc. Illustré de 250 gravures sur bois. PRIX: 25 FRANCS

GUIDES PRATIQUES DES FAMILLES — Aux Bains de mer, « les petits trous pas chers », 2f50; fco 3 fr. Aux Villes d'Eaux et Stations thermales, 2 fr. 50; fco 3 fr. LA FARE, 55, Chaussée-d'Antin. — Téléph. 147.49.

Photographie

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS DU *FIGARO* D'UN AN

Cette PRIME consiste en un superbe PORTRAIT tiré au platine et du format 18 × 24 exécuté par CAMUS, le photographe en renom. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter, muni de sa quittance d'abonnement, aux ateliers de CAMUS, *18, rue Vivienne*

POUR éviter l'encombrement, s'inscrire à l'avance pour prendre rendez-vous.

Hygiène, Médecine, Pharmacie

VIN DE COCA MARIANI, 41, bould Haussmann.

MALADIES DE LA LANGUE
Guérison rapide par les pulvérisations des Eaux minérales cuivreuses de
SAINT-CHRISTAU
Renseignements au GÉRANT de l'ETABLISSEMENT THERMAL DE SAINT-CHRISTAU, par Oloron (Basses-Pyrénées).

PHARMACIE NORMALE

LES GRANULÉS MÉDICAMENTEUX sont préparés avec le plus grand soin dans les laboratoires de la PHARMACIE NORMALE, *17 et 19, rue Drouot*, et *15 et 17, rue de Provence.* Leur titrage est rigoureusement exact, leur solubilité parfaite et leur goût agréable.

	LE FLACON
Glycérophosphate de chaux granulé.....	2f 25
» » de soude »	2f 25
» » de fer »	2f 25
» » de magnésie »	2f 25
Poly-glycérophosphate (chaux, soude, fer, magnésie)..........	3f »
Kola granulée Paquignon..........	2f 25
Coca » »	2f 25
Mathé » »	2f 25
Quinquina »	2f 25
Granulé Normal (kola-coca-kina glycérophosphatés)..........	3f »

VICHY. LARBAUD RÉPUTÉE parmi les meilleures de Vichy.

SAGE-FEMME Vve MÉHALINE, 10, rue des Acacias.

Dyspepsie — Gastralgie — Mauvaise digestion. ELIXIR TRI-DIGESTIF DE J. PAQUIGNON. Maux de gorge — Extinction de voix — Aphtes. GARGARISME SEC DU Dr WILLIAMS. PHARMACIE NORMALE, *19, rue Drouot, Paris.*

VOYAGES ET EXCURSIONS

Hôtels recommandés, Pensions de famille Boarding-Houses et Casinos

AVIS — *Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de* 15 insertions par mois.

PARIS HOTEL DU TIBRE, 8, rue du Helder. *RECONSTRUIT EN 1897.* Chauffage à la vapr. Eau chaude sr les toilettes. Restaurt 1er ord.

PARIS HOTEL CAP. Clientèle de châtelains. *184, boulevard Haussmann.*

Paquebots-poste français

DÉPARTS

LUNDI 6 FÉVRIER 1899

VILLE-DE-NAPLES (C. G. T.), capit. Bernardoni, de Marseille, à midi, pour Tunis, Sfax, Sousse et Tunis.

MARECHAL-BUGEAUD (C. G. T.), capit. Cayol, de Marseille, à 1 h. soir, pour Alger (rapide).

MARDI 7 FÉVRIER

VILLE-DE-MADRID (C. G. T.), capit. Marini, de Marseille, à 5 h. soir, pour Bône et Philippeville.

CAROLINA (C. R.), capit. Gandillon, du Havre, à 6 h. matin, pour Pauillac, Leiroes, Lisbonne, Rio-Janeiro et Santos.

MERCREDI 8 FÉVRIER

VENEZUELA (C. G. T.), capit. Servia, de Marseille, à 4 h. matin, pour Saint-Louis, Djidjelli, Philippeville et Bône.

EUGENE-PEREIRE (C. G. T.), capit. Lota, de Marseille, à 1 h. soir, pour Alger (rapide).

LOU-CETTORI (C. G. T.), capit. Dapelo, de Marseille, à 5 h. soir, pour Ajaccio, Porto-Torrès et Bône.

ALEXANDRE-BIXIO (C. G. T.), capit. Barthélemy, de Marseille, à midi, pour Barcelone, Malaga, Ténériffe, Fort-de-France, le Venezuela, Curaçao, la Colombie et le Pacifique.

JEUDI 9 FÉVRIER

MALVINA (C. G. T.), capit. Agaccio, de Marseille, à 4 heures matin, pour Saint-Louis et Oran.

VILLE-DE-BARCELONE (C. G. T.), capit. Bastiani, de Marseille, à 1 h. soir, pour Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka, Bizerte et Tunis.

SAINT-GERMAIN (C. G. T.), capit. Bonnaud, de Saint-Nazaire, pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Trinidad, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie et le Pacifique. (A Saint-Nazaire, MM. les passagers s'embarqueront le jeudi 9 février, au quai de la Compagnie, à midi et à 1 h. 30 soir.)

SENEGAL (M. M.), capit. Sellier, de Marseille, à 4 h. soir, pour Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Dardanelles, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Port-Saïd et Alexandrie.

MELBOURNE (M. M.), capit. Riquier, de Marseille, à 4 h. soir, pour Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa et Beyrouth.

VILLE-DE-TUNIS (C. G. T.), capit. Constant, Marseille, à 5 h. soir, pour Oran. (Mostaganem et Arzew facultatifs.)

VENDREDI 10 FÉVRIER

MOISE (C. G. T.), capit. Franceschi, de Marseille, à midi, pour Bizerte, Tunis et Malte.

CALIFORNIA (C. R.) capit. Tanquerey, du Havre, à 7 h. matin, pour Pauillac, Ténériffe, Montevideo et Buenos-Ayres.

PORTUGAL (M. M.), capit. Rossignol, de Bordeaux pour La Corogne, Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres.

PEI-HO (M. M.), capit. Caillaud, de Marseille, à 4 h. soir, pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Zanzibar, Mutsamudu, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé (et, par transbordement, Maintirano, Morundava et Tulear), Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.

SAMEDI 11 FÉVRIER

LA TOURAINE (C. G. T.), capit. Santelli, du Havre, à 8 h. 49 matin, pour New-York. (Le train spécial transatlantique partira de Paris, gare Saint-Lazare, dans la nuit du 10 au 11 février, à minuit 30.)

DÉSIRADE (C. G. T.), capit. Lemarchand, de Marseille, à 4 h. matin, pour St-Louis, Alger et Bougie.

VILLE-DE-BONE (C. G. T.), capit. Biaggini, de Marseille, à midi, pour Philippeville et Bône.

GENERAL-CHANZY (C. G. T.), capit. Lelanchon, de Marseille, à 1 h. soir, pour Alger (rapide).

MEMPHIS (M. M.), capit. Raibaldi, de Marseille, à 4 h. soir, pour Patras, Syra, Salonique, Dédéagh, Dardanelles, Constantinople et Odessa.

KLEBER (C. G. T.), capit. Corno, de Marseille, à 5 h. soir, pour Oran et Carthagène.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

BASTIA (C. G. T.), capit. Dor, de Marseille, à 5 h. soir, pour Bougie et Alger.

YARRA (M. M.), capit. Duchâteau, de Marseille, à 4 h. soir, pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapore (et par transbordemt Batavia), Saïgon (correspondance avec la ligne du Tonkin et avec Bangkok), Hong-Kong, Shang-Haï, Nagasaki, Kobé et Yokohama.

MOUVEMENTS

La Havane, 3 février.
LA NAVARRE (C. G. T.), arrivé, venant de Saint-Nazaire, en route pour Vera-Cruz.

Pauillac, 4 février.
CHILI (M. M.) arrivé à 8 h. matin, venant de La Plata et du Brésil.

Sydney, 4 février.
VILLE-DE-LA-CIOTAT (M. M.), arrivé à 8 h. matin.

AVIS COMMERCIAUX

Industrie, Fonds de Commerce

SITUATION D'AVENIR à commanditaire ou associé dispost de 50,000f pr extension et transformation de maison existant depuis plusieurs années, ayant capital 75,000f, donnant beaux bénéfices. Ecrire. E. H., 8 *bis*, rue Jouffroy.

CAPITAUX

Offres et Demandes

MINES D'OR
8,000 fr. à gagner en FÉVRIER, avec 1,000 fr. Occason exceptionnlle. Ecr. de suite L. D. L., Figaro.

COMMERÇANT ETABLI demande à emprunter 20,000f à 5 % pour 6 a. Gage hypothécaire au besoin. S'adr. M. BAUCHER, 345, rue des Pyrénées.

ON DEM. emprunter 20,000f pour obten. monopole exploit. indust. Russie, gar. sér. Ecr. R. P. 8, Figaro

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mariages

AMÉRICAINES, 10 à 20 millions, épt nobles distingués et fortunés. S'ad. Vve GUYOT, 86, bd Rochechouart.

Divers

TITRES NOBILIAIRES. COMTE, 53bis, r. du Rocher.

ARGENT DE SUITE sur TABLEAUX anc. et mod. Objts d'art, Tapisseries et Dentelles anc. et ttes marchses. Voir BAYET, 17, rue Pasquier, Paris.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

AVIS — *Dans le numéro du* MERCREDI, *les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la ligne.

Gens de Maison

ON DEM. MÉNAGE: cuisinière excellente, maître d'hôtel habile, grand, rue Volney, 12, de 1h à 2h.

OFFRES ET DEMANDES DE LOCATIONS

AVIS — *Dans le numéro du* DIMANCHE, *les Annonces de cette Rubrique sont au Tarif réduit de* 3 francs la Ligne.

Appartements

Au-dessous de 1,000 francs

Rue du Colisée, 16, APPARTEMt vacant, 700 fr.

De 1,000 à 2,000 francs

Pr. Gare du Nord, Fg St-DENIS, 142, bel APPt, 1,600f.
R. MATIGNON, 14, pr. Ch.-Elysées, bel APPt, 1,000f.
Grand Rez-de-Chaus., r. du Cirque, 10, calor. 1,500f.
Près Boulevd, Grand APPt, 157, r. Montmartre, 1,800f.
Rue Clapeyron, 13, bel APPt, 1er étage, sr rue, 1,800f.
Près gare St-Lazare, r. d'Amsterdam, 14. APPt, 1,800f.
Fg POISSONNIERE, 130 et 132, Gds APPts à neuf, tout à l'égout, tr. avantag. 1,050f, 1,200f, et 2,500f.

De 2,000 à 3,000 francs

BEAUX APPARTEMENTS, 6, square de Latour-Maubourg (145, rue de Grenelle), av. chauffage, ascensr, téléph., eau ch. 2,600 à 3,000f. Vues sr jardins.

BEAUX APPARTEMts sur rue et avenue, 2 salons, 3 et 4 ch., bains et 3 toil. inst. avec eau chaude, chauff., ascens., élect., téléph. avec Paris, gar. bicy. 26, r. de Chartres, Neuilly-Pte Maillot, 2,600 à 4,200f.

Riches APPts chauffés, ascr, élec. télép. const. neuv. 2,500 et 4,500f. BOUTIQ. r. Constantinople, 37 et 39.

GARE PORTE MAILLOT, 2,200 à 2,800 francs, 239, Bd PEREIRE (charges comprises), ascenseur, calorifère, électricité, bains, téléphone avec la ville dans chaque appartemt, etc.

APPt, Gd sal., pt sal., s. à m., 3 ch., penderie, cabinet, toilette, 2 ch. dom., 2 caves, 2,500f, 12, r. Clichy.

Rue Bourgogne, 56, MAISON habitée bourgeoist, 2 Bx APPts à louer, 2e et 3e étage, 2,200 et 2,400f.
Rue Maubeuge, 63, Entresol et 1er, 2,700 et 3,000f.
Rue Pasquier, 25, BEL APPARTt bourg., 2,200 fr.
Rue Caumartin, 15, ENTRESOL pour Cie, 2,400 fr.
Av. MARCEAU, 50, Midi, GdREZ-DE-CH. calor. 2,400f
Pr. Luxembourg, r. Soufflot, 19, Bel Entresol, 2,500f.

De 3,000 à 5,000 francs

Gd APPt à louer de suite, 2, rue de Florence, 4 ch. à couch., 3 cab. toil., s. de bains, 2 off. 3,700 fr.

RUE DU ROCHER, 43, APPARTt, ascr, calor. 3,000f. Quartr St-Thomas-d'Aquin, Gd APPt, tr. conf., 4,500 fr. Ecr. M. Baron, 11, rue des Archives, Paris.

R. Daunou, 16, Grand APPARTt pour Cie, 3,800 fr.
Gd APPt moderne, r. Lafayette, 140, pr. gares, 3,500f.
Bd Haussmann, 33, Bel APPt, ascens., calor., 4,000f.
Av. de Messine, 15, Bel APPt, asc., calor., 5,500 fr.
RUE DUPHOT, 18, Gd APPt bourgeois, 4.500 fr.

A LOUER, aven. Gde-Armée, 50, r. Bt-Ferdinand, BEAUX APPts chauf. vapr, sup. s. à manger, 2 salons, 4 ch., véranda, ling., bains, toil. av. eau chaude, ascenseur, monte-charge et lettres, gaz, élect., téléph., remise de vélos. 4,400 et 6,500 fr.

Au-dessus de 5,000 francs

Somptueux APPt ft HOTEL, 11, r. de Laborde, 13,000f.

RUE DE LISBONNE, 58, 2e ét., 2 sal., s. à mang., 6 ch., toil., s. de bains, ascr, calor. 12,000 fr.

Bd BEAUSEJOUR, no 1, à La Muette, BEL APPt vue sr Bois, confort moderne; calor., ascensr, monte-charges, élect. téléph., remise bicyclettes, etc., 2 salons, salle de billard, 5 chamb., salle à manger, s. bains, toilette, 2 w.-c., etc. 9,000 fr.

Maisons et Hôtels

BEL HOTEL, 91, av. Clichy, jardins, été et hiver, bx salons, 2 s. à mang., 12 chamb., 4.800f, libre.

HOTEL, av. Henri-Martin, 37, 16 pces, écur. 7,000 f.

Appartements et Maisons meublés

CENTRE, CH. bien meublées, 50 à 100 fr. Par jr 3 à 5f. Mon tranq. et indépte. 10, r. des Ptes-Ecuries, Paris.

CHAMBRE, grand cabinet toilette, meublée appartement particul. 55 francs. R., 5, rue de la Néva.

APPt meub., 150f par mois, 1er ét. 39, r. Châteaudun.

Elégt PIED-A-Trre meub. 6, r. Godot-Mauroi (Opéra).

Petit HOTEL meublé 23bis, r. Galvani. 250f par mois.

BUREAU et CHbre meublés à louer. S'ad. 6, r. Lallier.

CHAMBRE et PENSION confort sérieux, société choisie. Px modérés, 16, r. Berri, CH.-ELYSEES.

CHAMBRES MEUBLEES, INDEPENDANTES. 2me étage. — 33, CHAUSSEE D'ANTIN.

Riche REZ-DE-CHAUSSEE meublé, 7, r. du Cirque.

Boutiques et Locaux industriels

SUPERBES LOCAUX, boulevard de Strasbourg; boutiques, entresol, sous-sols très clairs, 22 m. de façade, 1,800 m. envir. de superficie. A LOUER POUR JANVIER 1900. Bel agencement à vendre, électricité, gaz, téléphone; le locataire serait disposé à céder pour juillet 1899. — S'adresser à M. GAMOT, 11, rue Vignon, le matin ou de 3 à 6h.

OPERA. Splendide LOCAL, 600m. — S'adresser à M. MÉNAGE, étude Delapalme, 8, r. Villersexel.

Environs de Paris

A LOUER pr. gare VERNOUILLET, ligne Poissy, BELLE VILLA, gd jard. S'ad. Villa Bon Accueil.

PRES MELUN. — A louer, meublée ou non, JOLIE PROPRIETE, bord Seine, 1 heure Paris, 1,500m gare, chasse, pêche, 11 hectares clos, eau, gaz. S'adresser Mr PERREAU, 30, rue La Boëtie.

Agences de Locations

PRESSÉ. A vendre MAISON modne (Invalides). Rev. 5 1/2 % net. Px 500,000f. F. ARTHUR, 378 r. St-Honoré

ANCIENNE MAISON JOHN ARTHUR, FONDÉE EN 1818 (Tiffen, Dirr), 22, RUE DES CAPUCINES. Appartements et Hôtels. — Ventes et Locations.

Le Gérant responsable: A. BOREL.

Paris. — D. CASSIGNEUL, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du *Figaro*). — Encre LORILLEUX.

Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

Ayuntamiento de Madrid

AVIS Les Directeurs des Grands Magasins du **TAPIS ROUGE** 54, 56, 58 Rue du Château-d'Eau 65, 67 Rue du Faubg-St-Martin PARIS

ont l'honneur d'informer leur clientèle que **LUNDI 6 FEVRIER** *ils feront une Vente* **EXCEPTIONNELLE** de **SOIERIES** *laissées* pour compte retour de Russie *(pour retard de livraison). Ces nombreux lots de* **riches** *et* **belles Soieries** *ayant subi quelques avaries, par suite des allées et venues et leur séjour en douane, ont été adjugés avec des* **rabais** *de 50 à 60 % (Seront joints à ces Articles divers* **SOLDES**).

Lot de **Crépons** soie façonnée, nuances diverses. Valeur 1 fr. Le mètre » 35

Lot de **SURAH** pure soie, couleurs et noir. — TAFFETALINE pure soie, coul. — MARCELINE p. soie, coul., etc. Valeur 1.50... Le mètre » 65

Lot de **CREPONS** pékin, imprimés pure soie. — SURAH grosses côtes, p. soie, coul. — SATIN coul., façon Liberty. Valeur 2 fr. Le mètre » 95

Parmi ces lots se trouvaient des Caisses de **Pochettes en soie** avec broderies soie que les Directeurs se feront un plaisir d'offrir en **PRIME** à leur clientèle en souvenir de cette brillante exposition.

Lot de **DAMAS** pure soie, couleurs et noir. — TAFFETAS façonné p. soie, coul. — TAFFETAS changeant, pure soie cuite. Valeur 5 fr., Le mètre 2.90

Lot de **CREPONS** de l'Inde pékin, broché. — TAFFETAS broché, soie cuite extra — SOIERIES noires, pure soie, unies et brochées. Val. 6 fr Le mètre 3.90

AFFAIRE UNIQUE en *RICHES SOIERIES* valant de 15 à 20 fr. Brocart, Brochés, Lampas, Lamé or, Soieries unies, en couleurs claires, foncées et noires... Le mètre 6.70

Lot de **TAFFE** rayé et quadrillé, pure soie. **DAMAS** et TAFFETAS noir, pure soie. **BENGALINE** brochée, couleurs. Valeur 2 fr. Le mètre 1.45

Lot de **TAFFETAS** brochés chang., pure soie. **TAFFETAS** quadr. et Ecossais, p. soie **PEKIN** noir, faille et satin. Valeur 4 fr. Le mètre 1.95

AFFAIRE SANS PRECEDENT **Duchesse** noire, pure soie de Lyon, très belle qualité pour costumes. Valeur 4 fr.... Le mètre 2.55

Lot de **Serviettes** éponge, duvet bouclé, grande taille... La serviette » 45

Lot de **Serviettes** de table, toile demi-blanche, encadrées de liteaux rouges., La douz. 3.90

Lot de **Serviettes** de table damassées, jolis dessins. La douzaine 5.75

Lot de **Coupes** de toile demi-blanche, double chaine, larg. 1m.... La coupe de 13 mètres 8.90

Draps de maitre, blanc de pré, sans couture, ourlés à jours, 350×240, valeur 22 fr La paire 13.75

Affaire de **Draps** de toile, demi-blanche, pour lits de 2 personnes, 300×200, valeur 16 fr La paire 8.75

Lot de **Draps** en toile de coton écru, très lourde, 300×200 La paire 6.25

Lot de **Chemises** hommes, flanelle tennis, avec poches, taille moyenne... » 95

Affaire de **Coupons** pilou, finette, tennis, flanelle coton, etc... Le mètre » 35

Affaire de **Coupons** de Lainage, fantaisie pure laine, grande largeur.... Le mètre » 65

Lot de **Jupons** ou pantalons, en finette couleur, garnis d'un joli feston laine... 1.25

Solde de belles **Chemises** shirting, forme plate, feston et guirlande brodés à la main. 2.05

Solde de **Jaquettes** et Collets tailleur, drap cuir noir, façons variées, fin de série 16.95

Solde de **Jupons** taffetas, pure soie, noir, coul., double volant gansé, val. 18 50. *Soldes* 12.75

Solde de **Bas** de laine, cache-corsets, chaussettes de laine, valeur 1.45... La pièce » 95

Lot de **Tabliers** pr enfants, en Vichy, jolis écossais, berthe festonnée, long. 0m50, 55, 60, 65. Le tablier 1.45

AUCUNE SUCCURSALE
PHARMACIE NORMALE
19, Rue Drouot et 15, rue de Provence
PARIS
AUCUNE SUCCURSALE

BOULOU (PYR.-O.) FRANCE
BOUCHONS — TORRENT
GRATIS CATALOGUE ILLUSTRÉ

GUERISON Malad. Secrèt. Consult. 2f. Midi à 9 h. soir, ou écr. Instit. EMANUEL. 25 Ans de Pratique. — 55, Rue Greneta, PARIS.

ASTHME, CATARRHE PAPIER FRUNEAU 45 ans de Succès La plus Haute Récompense à l'Exposition 1889. E. FRUNEAU Nantes.

Maison du
Petit Saint Thomas
PARIS
Demain Lundi
OUVERTURE DE LA GRANDE MISE EN VENTE DE
BLANC
Toiles
Trousseaux & Layettes
FRANCO : Catalogues et Échantillons

ZURICH 1857
SOCIÉTÉ SUISSE d'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
Assurances Vie — Dotales — Rentes Viagères
PARIS, 97, Rue Saint-Lazare.

Grands Magasins de Nouveautés du
PONT-NEUF
PARIS E. HENRIOT ET Cie PARIS
Lundi 6 Février et jours suivants PRIMES
BLANC, DENTELLES, GANTS

Services damassés demi blancs, encadrement rouge grand teint. Le service 6 couverts, nappe 1m60×1m60... 5.75 12 couverts, nappe 1m60×2m50 10.25

Services damassés beau linge de Béarn demi blanc pur fil. Le service 6 couverts, nappe 1m60×1m60... 7.75 12 couverts, nappe 1m60×2m50 12.75

Serviettes damassées (sans nappe) joli linge de Béarn, demi-blanc, La douzaine... 5.75

Serviettes éponge beau duvet de coton allant jusqu'aux franges, tr. gr. taille 1m10×0m60. La serviette 0.65

Serviettes pour restaurant, en belle toile de Bretagne 1/2 blanche, pur fil, liteaux blancs 0m65×0m85 6.10 0m70×0m90 7 » 0m75×0m95 7.75

Draps sans couture, belle toile de Bretagne, 1/2 blanche pur fil. 3m25×2m. Le drap 8.25 3m50×2m40... 9.75

Draps sans couture ourlés à jours, toile de ménage blanche pur fil. 3m25×2m. 7.50 3m50×2m40... 8.75

Toile crémée fil et coton, qualité forte, pour draps et tabliers, larg. 1m40. Le mètre 0.65

Torchons encadrés, toile demi-blanche, fil et coton, genre fin. Le torchon 0.30

Mouchoirs blancs, toile de Cholet, fil et coton, taille 0m50. La douz. 2.95

Mouchoirs blancs, toile de Cholet, pur fil, taille 0m54. La douz. 3.90

Guipure Française, festonnée, qualité forte, Le mètre... 0.35 et 0.25

Vitrages encadrés, guipure, festonnée belle qual., haut. 2m50, la paire 3.25

Chemise jour en shirting, forme ronde festonnée, plastron brodé à la main 1.45

Chemise camisole et pantalon, cousus et festonnés à la main... 2.25

Chemise nuit en shirting, garnie broderie, plis devant cousus à la main 2.95

Chaussettes coton écru, noir et couleur talons et pointes renforcées Au Pont-Neuf 0.45 et 0.55

Guimpes coton écru sans manches Exceptionnel. Prix... 0.45

Bas coton noir, maille unie côte 1/1 et Richelieu. 0.65

Bas coton écossais et rayures nouvelles 1.45 et 0.95

Un lot important de chemises blanches désassorties pour Hommes... 1.45

Chemises flanelle américaine dispositions nouvelles, prix.. 1.95 et 1.45

Chemises shirting, devant plis haute nouveauté, prix... 2.95 et 2.35

Gilets flanelle, cretonne lisse, sans manches prix... 1.75 et 1.35

Flanelle croisée, pure laine. Largeur 0m70. Qualité 1.45. Le mètre... 0.70

Grand choix de Gants Dentelles:
Imitation Chantilly soie noire, haut. 0m14, à 0.35
Points de Paris ivoire hauteur 0m11 à... 0.60
Mantille noire, larg. 0m75, long. 1m65 à 1.95
peau de Toscane, 3 et 4 boutons pr Dames, couleurs et noirs Exceptionnel 1.30
peau de Toscane, pour Dames, 3 et 4 boutons très bonne qualité, la paire.. 1.95
peau forte, pour hommes, 1 gros bouton corne ou 2 boutons. pression. 1.95 et 1.45

Envoi franco de Catalogues, d'Echantillons et de toute commande à partir de 25 fr.

CAPSULES de QUININE de PELLETIER

Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avalent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les *rhumes, la grippe, l'influenza* et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les *migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins* sont tributaires de cet héroïque médicament.

Une CAPSULE est plus active qu'un grand verre de Quinquina.

Exiger sur chaque Capsule, le nom PELLETIER, *inventeur de la Quinine.*

Prix moyen 1 fr. le gramme en 10 Capsules.—Phcie VIAL, 20, rue de Châteaudun, PARIS.

Faubourg St-Denis et Rue de Paradis — PARIS
GRANDS MAGASINS DE LA
VILLE DE St DENIS
Demain Lundi 6 Février et Jours suivants
EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE DE
BLANC, TOILES, TROUSSEAUX
Linge confectionné, Services damassés, Linge de Toilette, Mouchoirs, Lingerie fine, Rideaux, Chemises pour hommes, Bonneterie, Ameublement, Articles de ménage
NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

Draps de Maitres sans couture, avec ourlets à jours, belle toile blanche garantie pur fil, bonne qualité. Dimensions 2m40/3m50. Le drap 14.75, 12 75, 10.75, 9.75, 8.75 et 7.90

Serviettes linge damassé demi-blanc, fil et coton, avec bordure rouge bon teint. Serviettes et nappes encadrées. La douzaine de serviettes. 4.90 La Nappe 6 couv. 1m40/1m40 1.35. 12 couv. 1m40/2m. 1.90

Serviettes des Vosges, double satin blanc pur fil, très belle qualité, petits dessins, grande taille... La douzaine 11.75 Nappes encadrées assorties. 170/3m 170/250 170/170 La nappe 9.75 8.25 5.60

Mouchoirs blancs, toile de Cholet, pur fil, vignettes blanches, bonne qualité, 0m53 carrés. La douzaine 6.90, 5 75, 4.90, 4.50 et 3.75

Mouchoirs avec vignettes de couleur, toile de Cholet garantie pur fil. 0m50 carrés. La douzaine 5.90, 4.75, 3.50 et 2.95

Shirting renforcé et Coton écru bonne qualité, pour lingerie et chemises, largeur 0m80... La pièce par 10 mètres 2.60

Cretonne blanche, qualité recommandée pour trousseaux, largeur 0m80. La pièce par 10 mètres... 4.25

Coton écru très bonne qualité, pour taies d'oreiller largeur 0m70. La pièce par 9 mètres... 2.90

Coton écru pour grands draps, très belle qualité, largeur 1m00. La pièce par 12 mètres... 5.75 La pièce par 13 mètres... 6.25

Guipure bonne qualité pour vitrages, festonnée, blanc ou crème. Le mètre.. ».20

Store flamand sur toile crème, médaillon et soubassement application sur tulle grec. Haut. 2m50, larg. 1m20. Le store 8.25

Brise-bise soie, crème et couleur. La paire, depuis 7.90

Chemise shirting fort ou beau coton écru, festonnée et cousue à la main, pour dames. Prix 2.25 et 1.95

Chemise shirting fin, forme bébé, garnie broderie, feston crête ou dentelle de fil, pour dames... 2.95

Parure jaconas, forme bébé, garnie imitation Valenciennes, pr dames. La chemise 2.35 Le pantalon 2.25

Chemise nuit shirting fin, col, gorge et manches ornés jours brodés. pr dames. 4.75

Corset en coutil écru doublé, genre fort, orné broderie et ruban, hauteur du busc 0m33. Prix 4.75

Chemises en shirting souple, col, devant et poignets en toile façon main, pour hommes. Prix 2.75 et 2.10

Gilets en flanelle cretonne, 0m80, bonne qualité, pure laine, sans manches, pour hommes. Prix 1 75 et 1.25

Bas coton noir tissé, semelles doubles et talons renforcés, qualité de 1.45... ».95

Un Lot **Chaussettes** coton écru, beige, cachou et marengo. ».45

Service de table terre de fer, modèles et décors variés, composé de 74 pièces pour 12 personnes. Sans précédent 18.50 Emballage spécial pour la province 5. »

Garniture de cheminée composée de 5 pièces, marbre noir et or gravé, bordure couleur, monture bronze doré, quinzaine à sonnerie garantie trois ans, haut.: pendule 0m45, candélabres 0m49, flambeaux 0m25. 38.» Emballage spécial pour la province 6. »

Service de table forme gobelet, composé de 12 gobelets à eau, 12 gobelets à bordeaux, 12 gobelets madère, 12 gobelets à liqueurs, 2 carafes à eau, 2 carafes à vins, Emballage spécial pour la province ».75 4.90

SUR DEMANDE, ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

BONS EXPOSITION 1900
PAYABLES 2 FR. PAR MOIS PENDANT 11 MOIS
GROS LOT : 500,000
TIRAGE 25 FEVRIER
Propr. compl. du titre dès 1er versemt. Droit à tous tirag., 20 entr., réduct. de ch. de fer, etc. Env. mand.-poste ou timb. à CL. MORIN, 23, Ch.-d'Antin, Paris.
SÉCURITÉ ABSOLUE

EAU de COLOGNE d'ATKINSON
absolument la Meilleure fabriquée.
PLUS ODORIFÉRANTE, PLUS DURABLE ET BEAUCOUP PLUS RAFRAICHISSANTE QUE TOUTES AUTRES.
Se Servir de celle d'ATKINSON seulement.
Chez CH. FAY, 9, Rue de la Paix et tous Parfumeurs.
J. & E. ATKINSON, Limited, 24, Old Bond Street, LONDRES.
Inventeurs du célèbre Parfum "WHITE ROSE"
"Un Parfum Exquis": S. A. R. la Duchesse d'York.
BUREAU d'ÉCHANTILLONS pour le GROS: 17, Rue d'Enghien.

GRANDS MAGASINS DE LA
SAMARITAINE
Rue du Pont-Neuf, Rue de Rivoli et Rue de la Monnaie — PARIS
Lundi 6 Février et Jours suivants — DISTRIBUTION de très belles PRIMES
GRANDE MISE EN VENTE DE
GANTS, DENTELLES, FLEURS
PLUMES, PARFUMERIE, RUBANS, LINGERIE FINE, etc.

EAU DE COLOGNE supérieure, extra forte, pour toilette, bains et frictions. Le litre 3.90; le 1/2 litre 2.10; le 1/4 litre... 1 25
EXTRAITS assortis pour mouchoirs, qualité extra fine. Prix exceptionnel... » 75c
SAVONS extra fins pour la toilette, Violette, Héliotrope blanc, Peau d'Espagne et Lilas blanc... La boîte de 3 pains » 65c
BROSSES à habits, forme violon, en soie grisaille, qualité extra, dos palissandre. Prix extraordinaire 1 55
GANTS peau de Suède, nuances variées, 4 boutons, pour Dames. Exceptionnel... » 90c
GANTS de peau glacée, pour Hommes et Dames. Hors ligne... 1 15
Un Solde **GANTS** de peau fourrés ou tricot hiver pr hommes, dames et enfants... 1 35
GANTS de Chevreau, garantis, toutes nuances, pour Dames... 1 85
Un Lot **GANTS** Mousquetaire, en peau de Suède ou glacée. Hauteur de 14 à 18 boutons... 1 95
GANTS pour Officiers ou pour conduire. A la Samaritaine... 1 45
ÉCHARPES en mousseline de soie, ornées de véritable application de Luxeuil.. 2 45
Affaire hors ligne **VOILETTES** tulle de Bruxelles, brodées au crochet. Long. 1 m. Larg. 40 c. A la Samaritaine. » 95c
MOUSSELINE de soie, pour robes et corsages, 1res nuances. Larg. 1m20. Le m. 1 20
LAIZE point d'Irlande, crème ou blanche, pour dessus de corsages. Larg. 0.45/0.50... Le mètre 2 45
DENTELLE tulle brodé, dessin bretonne, crème ou ivoire, la coupe de 4 à 12 m. Le m. » 15c
Un Lot **DENTELLE** Chantilly soie noire, qualité brillante, par coupes de 4 à 12 mètres... Le mètre 0.35c et » 15c
VIOLETTES des bois en mousseline fine, par paquet de 12 douzaines. Exceptionnel... A la Samaritaine » 25c
Un Lot **PANACHES** et têtes de plumes autruche, duvet lisse. » 45c
BRANCHES DE FLEURS avec feuillage et boutons naissants, pour garnitures de vases et jardinières. 0.35c et » 20c
RUBAN satin double face, très belle qualité, toutes nuances, no 12. La pièce de 10 mètres 2.90 ... Le mètre » 30c
CHEMISES de jour pour Dames, en linon blanc, avec fleurettes roses, ciel ou mauves, berthe cœur en dentelle imitation Valenciennes et ruban. 2 80 Le PANTALON assorti, forme droite... Même Prix
Une Affaire **BAS** pure soie couleur, baguettes brodées, pour Dames. Valeur 5 fr... 1 95
CACHE-CORSETS crêpe de fil, toutes nuances, sans manches, pour Dames... A la Samaritaine » 75c

BOURSE DU SAMEDI 4 FÉVRIER 1899

Fonds Français

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
8 »	.. 15		3 % FRANÇAIS... cpt	102 65	102 80
	.. 17		terme	102 67	102 85
8 »	.. 22		3 % AMORTISSABLE.... cpt	101 25	101 47
	.. 22		terme	101 17	101 40
8 50		.. 05	3 1/2 %... cpt	103 95	103 90
	.. 05		terme	104 07	104 12
2 50			TONKIN 1896	87 50	...
17 50		.1 ..	INDO-CHINE 3 ½ %... cpt	460 ..	459 ..
15 »			DETTE TUNIS 1892	498 ..	498 ..
20 »			VILLE DE PARIS OBLIG. 1865 4 %	560 ..	...
12 »		.4 ..	— 1869 3 %	426 ..	422 ..
12 »	.1 50		— 1871 3 %	410 ..	411 50
20 »	.1 ..		— 1875 4 %	565 ..	566 ..
20 »			— 1876 4 %	572 ..	...
10 »	.2 ..		— 1892 2 ½ %, 265f p.	392 50	394 50
2 50			— — Quarts	104 ..	104 ..
10 »		.2 ..	— 1892 tout payé	405 ..	403 ..
10 »	.. 25		— 1898 2 %	444 75	445 ..
2 50			— — Quarts	112 50	112 50
12 »		.3 ..	VILLE DE MARSEILLE 1877	406 50	...
4 »			— D'AMIENS 4 %	120 ..	...
3 »			— DE BORDEAUX 3 %	125 ..	...
20 »	.2 ..		— — 1881 4 %	523 ..	525 ..
17 50			— DE LILLE 1890 3 ½ %	501 ..	...
3 »			— DE LYON 1880 3 %	101 ..	101 ..
17 »			— ROUBAIX-TOURCOING 93	505 ..	...

Fonds Etrangers

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
2 75			ANGLAIS 2 ¾ %... cpt	111 75	...
4 »			AUTRICHIENS 4 % OR (40 fl.) »	102 50	102 50
5 »		.1 50	— OBLI. DOMAN. AUTRICH. »	327 ..	325 50
10 »		.1 ..	ARGENTIN 5 % 1886 »	460 ..	459 ..
22 50			BELGE 2 ½ % »	94 ..	...
4 »	.. 85		BRÉSIL 4 % 1889, 100 l »	63 15	64 ..
25 »			BULGARIE (Princ. de) 5 % 1896 »	424 ..	...
»		.. 25	CONGO (BONS A LOTS) »	90 50	90 25
4 »	.. 55		EMPRUNT CHINOIS 4 % lib. »	103 20	103 75
4 »			ÉGYPTE DAÏRA-SANIER »	104 75	104 75
4 »	.. 40		— DETTE UNIFIÉE »	108 60	109 ..
3 50		.. 30	— DETTE PRIVILÉGIÉE »	105 90	105 60
4 25			— OBLIG. DOMANIALES »	104 90	...
4 »	.. 30		ESPAGNE EXTÉRIEURE 4 % »	53 50	53 80
30 »	.3 ..		— OBLIG. CUBA 1886 »	212 ..	215 ..
45 »	.2 ..		HAÏTI 1875 5 % »	211 ..	213 ..
60 »		.. 25	— OBL. 6 % 1896 »	336 25	336 ..
7 50	.3 ..		HELLÉNIQUE 1881 »	226 ..	229 ..
4 »	.. 70		ITALIEN 5 % »	93 80	94 50
	.. 45		— — terme	94 ..	94 45
5 »			VICTOR-EMMANUEL 1863	335 ..	335 ..
1 »		.. 05	PORTUGAIS 3 %... terme	23 90	23 85
½	.1 ..		— 4 ½ % 1888-1889	190 ..	191 ..
½			— 4 % 1890	154 ..	154 ..
22 50		.2 50	OBL. TABAC PORTUGAIS 4 ½ %	490 ..	487 50
4 %	.. 15		HONGROIS 4 % (or) 40 fl	100 70	100 85
5 »			ROUMAIN 1893... cpt	101 50	...
4 »			— 4 % 1896... cpt	94 40	...
4 »			— 4 % 1898... cpt	93 75	93 75
4 »	.. 70		RUSSE 4 % 1867-69	103 30	104 ..
4 »		.. 40	— 4 % 1880	103 40	103 ..
4 »	.. 05		— 4 % 1889	103 ..	103 05
4 »			— 4 % 1890, 2e et 3e ses	103 50	...
8 »	.. 10		— 3 % 1891-94 (or), tme	94 90	95 ..
4 »		.1 25	— 4 % 1893 (or)	105 25	104 ..
4 »			— 4 % 1894 (or)	105 75	...
3 50			— 3 ½ % 1894... terme	100 75	...
3 »	.. 20		— 3 % 1896 (or) »	94 90	95 10
4 »			— CONS. 4 % 1e, 2e s. obl. 100f	101 ..	...
4 »			— — 3e série, obl. 100f	104 25	...
4 50	.. 15		— INTÉR. CONSOL. 4 ½ %	104 ..	104 15
4 »	.. 40		— — 4 % Ch. f. 4 fr	101 ..	101 40
8 »			— TRANSCAUCASIEN 3 %	93 40	...
4 »	.. 50		SERBIE 4 % 1895... terme	63 50	64 ..
1 »	.. 10		DETTE TURQUE 4 % (sie B) term	48 60	48 70
1 »	.. 42		— — (sie C) »	28 10	28 52
1 »	.. 05		— — (sie D) »	23 95	24 ..
20 »	.. 25		— OTTOM. CONSOL. 4 %	429 50	429 75
20 »		.2 ..	OTTOM. PRIORITÉ 4 %	490 ..	488 ..
20 »			— — Tombac	405 ..	...
25 »	.4 50		— 5 % 1896	465 50	470 ..
25 »			DOUANES OTTOMANES 5 %	500 50	...

Sociétés de Crédit

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
114 58			BANQUE DE FRANCE... cpt	3800 ..	3800 ..
		55 ..	— terme	3830 ..	3775 ..
19 01	70 ..		— D'ALGÉRIE	825 ..	895 ..
35 »	.1 ..		— INTERNATle DE PARIS	574 ..	575 ..
12 50	.9 ..		— OTTOMANE.... terme	574 ..	583 ..
50 »			— PARIS-PAYS-BAS.. cpt	980 ..	980 ..
»		.4 ..	— — terme	980 ..	976 ..
25 »	.1 ..		— PARISIENNE	487 ..	488 ..
25 »			— NATle RÉP. SUD-AFR.te	360 ..	360 ..
»		.. 50	— Fse DE L'AFR. DU SUD.	94 50	95 ..
	.1 ..		— — terme	92 ..	93 ..
15 »	.3 ..		— HYPOTH. DE FRANCE.	612 ..	615 ..
8 fl	.1 ..		— DES PAYS AUTRICHiens	533 ..	534 ..
*		.. 50	— SPÉCIALE D. VAL. IND	256 ..	256 50
32 »			COMPAGNIE ALGÉRIENNE	780 ..	...
*			— FONCIÈRE DE FRANCE	80 ..	...
5 50			— Fse DES MINES D'OR.	108 ..	...
25 »		.4 ..	COMPTOIR NATl D'ESCOMPte cpt	599 ..	595 ..
		.8 ..	— terme	602 ..	594 ..
40 »	.1 ..		CRÉDIT LYONNAIS... cpt	900 ..	901 ..
	.2 ..		— — terme	903 ..	905 ..
30 »			— ALGÉRIEN	820 ..	...
12 50	.1 ..		— INDUSTRIEL ET COMMl	614 ..	615 ..
37 50			— FONCIER D'AUTRICHE.	1315 ..	...
5 »		.. 50	— FONCIER ÉGYPTIEN..	559 50	560 ..
10 »		.3 ..	ROBINSON BANKING.... terme	120 ..	117 ..
12 50	.6 ..		SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	547 ..	553 ..
15 »	.2 ..		— FONCIÈRE LYONNAISE	363 ..	365 ..
*			IMMEUBLES DE FRANCE	101 ..	...
6 »			— Obl. de 400f. Intérêt: 6f	150 ..	150 ..
7 »		.. 75	— Obl. de 475f. Intérêt: 7f	180 75	180 ..
25 »	.7 ..		CRÉDIT FONCIER — CRÉDIT FONCr, actions. cpt	745 ..	752 ..
	.5 ..		— — terme	751 ..	756 ..
*			BONS 100 FR. A LOTS 1887.	56 ..	...
*			— — — 1888.	51 ..	51 ..
13 »			OBLIG. COMMles 2 60 % 1879.	497 ..	497 ..
15 »			— 3 % 1880.	500 ..	500 ..
12 »			— 3 % 1891.	399 ..	399 ..
16 »			— 3 % 1892.	495 ..	495 ..
15 »			OBLIG. FONCIÈR. 3 % 1879.	502 ..	502 ..
15 »		.3 25	— 3 % 1883.	459 75	456 50
15 »			— 3 % 1885.	494 ..	494 ..
3 »		.. 25	— 5mes 1885.	100 25	100 50
2 80 %			— 2.80 % t. p. 1895.	491 ..	491 ..
			BONS DE L'EXPOSITION. 1900.	18 ..	18 ..

Chemins de Fer

ACTIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
30 »			BONE A GUELMA	785 ..	785 ..
17 50			DÉPARTEMENTAUX	705 ..	705 ..
25 »			ÉCONOMIQUES DU NORD	570 ..	...
35 50	.4 ..		EST... cpt	1050 ..	1054 ..
15 50		.1 50	— act. de jouissance	518 ..	516 50
27 50		.5 ..	EST ALGÉRIEN	725 ..	720 ..
*			MÉDOC	520 ..	...
50 »	.4 ..		MIDI... cpt	1410 ..	1414 ..
			— terme	1415 ..	...
25 »			— act. de jouissance	760 ..	...
64 »	18 ..		NORD... cpt	2117 ..	2135 ..
	10 ..		—... terme	2120 ..	2130 ..
46 »			— act. de jouissance	1650 ..	...
15 »	.2 ..		— Société civile	467 ..	469 ..
56 50		.1 ..	ORLÉANS... cpt	1836 ..	1835 ..
		.2 ..	—... terme	1832 ..	1830 ..
43 50	30 ..		— act. de jouissance	1330 ..	1360 ..
38 50			OUEST... cpt	1208 ..	...
21 »		.4 ..	— act. de jouissance	674 ..	670 ..
25 »			OUEST ALGÉRIEN (remb. à 600)	670 ..	670 ..
56 »		.5 ..	PARIS-LYON-MÉDITERRAN. cpt	1928 ..	1923 ..
		.5 ..	— — terme	1935 ..	1930 ..
12 »			SUD DE LA FRANCE	340 ..	340 ..
35 »			VOIES FERRÉES ÉCONOMIQUES	838 ..	...

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*		12 50	ANDALOUS	142 50	130 ..
28 »	12 ..		AUTRICHIENS-HONGROIS	773 ..	785 ..
4 »			CACÉRES AU PORTUGAL	25 ..	...
5 »			SUD AUTRICHIEN (LOMBARDS).	178 ..	...
33 »	.6 ..		MÉRIDIONAUX D'ITALIE	702 ..	708 ..

Chemins de Fer

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*		.3 ..	NITRATE RAILWAYS	183 ..	180 ..
*		.2 ..	NORD DE L'ESPAGNE	122 ..	120 ..
*			PORTUGAIS	60 ..	60 ..
*			SARAGOSSE	197 ..	197 ..

OBLIGATIONS FRANÇAISES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
15 »		10 50	BONE A GUELMA	466 50	456 ..
15 »			DÉPARTEMENTAUX 3 %	463 ..	...
15 »	.. 50		ÉCONOMIQUES 3 %	457 50	458 ..
25 »		.1 50	EST 52-54-56, 5 % (r. à 650).	674 ..	672 50
15 »		.2 ..	— 3 %	472 ..	470 ..
15 »			— 3 % nouvelles	476 ..	476 ..
12 50	.2 ..		— 2 ½ %	428 ..	430 ..
15 »		.2 ..	EST ALGÉRIEN 3 %	457 ..	455 ..
15 »			MÉDOC 3 %	408 ..	408 ..
15 »		.2 ..	MIDI 3 %	471 ..	469 ..
15 »	.1 50		— 3 % nouvelles	475 ..	476 50
15 »		.1 ..	NORD 3 %	477 ..	476 ..
15 »			— 3 % nouvelles	490 ..	...
12 50			— 2 ½ % (remb. à 500)..	430 ..	...
15 »		.2 ..	ORLÉANS 3 %	474 ..	472 ..
15 »			— 3 % nouvelles	478 ..	...
12 50			— 2 ½ % (remb. 500)	428 ..	428 ..
15 »		.1 75	OUEST 3 %	472 ..	470 25
15 »	.1 25		— 3 % nouvelles	475 50	476 75
15 »	.1 ..		OUEST ALGÉRIEN 3 %	463 ..	464 ..
15 »			PARIS-LYON-MÉD. DAUPHINÉ 3 %	469 ..	...
15 »		.1 75	FUSION ANCIENNE 3 %..	472 25	470 50
15 »			— NOUVELLE 3 %...	475 ..	475 ..
15 »			GENÈVE (L. A.) 1855 3 %	468 75	468 75
15 »			— — 1857 3 %	467 50	...
25 »		.1 ..	MÉDIT. 5 % (remb. à 625)	664 ..	663 ..
15 »	.. 75		— 3 % 1852-1855....	468 25	469 ..
15 »	.3 ..		PARIS A LYON 3 % 1855.	472 ..	475 ..
15 »		.1 ..	VICTOR-EMMAN. 3 % 1862	471 ..	470 ..
12 50		.1 ..	P.-L.-M. 2 ½ % (remb. 500)	428 ..	427 ..
15 »			GRAND-CENTRAL 3 % 1855	470 ..	470 ..
15 »			SUD DE LA FRANCE	455 ..	...

OBLIGATIONS ÉTRANGÈRES

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
15 »	.1 ..		ANDALOUS 3 % 1re série...	239 ..	240 ..
15 »		.7 ..	— 3 % 2e série....	239 ..	232 ..
15 »			ASTURIES 1re hypothèque.	241 ..	...
15 »			— 2e hypothèque..	234 ..	...
15 »	.1 ..		AUSTR.-HONG. 3 % 1re hyp.	474 ..	475 ..
15 »			BARCELONE (priorité)	238 ..	238 ..
15 »		.9 ..	BEYROUTH-DAMAS	210 ..	201 ..
22 50			BRÉSILENS 4 ½ % 1887....	360 ..	360 ..
22 50			— 4 ½ % 1895.....	360 ..	360 ..
15 »			CORDOUE-SÉVILLE	320 ..	...
15 »	.2 ..		ÉTHIOPIENS 3 %	295 ..	297 ..
15 »		.. 50	LOMB. 3 % (SUD-AUT.) anc.	381 ..	380 50
15 »			— — nouv...	385 ..	385 ..
15 »	.. 50		MADRID-SAR. 3 % 1re hyp..	310 50	311 ..
15 »	.1 75		— 3 % 2e hyp...	298 50	300 25
15 »	.2 ..		SARAGOSSE-CUENÇA	296 ..	298 ..
15 »			NORD ESPAG. 3 % 1re hyp..	252 ..	252 ..
15 »		.2 ..	— 3 % 2e hyp...	240 ..	238 ..
10 »		.1 75	OUEST ESPAGNE	47 ..	45 25
15 »			PORTUGAIS 3 % priv. 1er rang	280 ..	280 ..
15 »	.1 ..		PAMPELUNE (spéciales)....	232 ..	233 ..
15 »	.5 ..		SALONIQ-CONSTANTINOPLE.	290 ..	295 ..
20 »			SMYRNE-CASSABA 1894.....	437 50	...
20 »		.9 25	— — 1895....	381 50	372 25

Valeurs Industrielles

ACTIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
53 44			ACIÉRIES DE FRANCE	1095 ..	...
25 »			AGENCE HAVAS	485 ..	485 ..
25 »			ARDOISIÈRES DE L'ANJOU...	442 ..	...
25 »			BATEAUX PARISIENS	760 ..	...
97 62	10 ..		CANAL DE SUEZ... cpt	3605 ..	3615 ..
	11 ..		— —... terme	3605 ..	3616 ..
40 91	50 ..		— PART DE FONDATEUR	1340 ..	1390 ..
8 »		.. 50	— BONS TRENTENAIRES	132 50	132 ..
72 62	25 ..		— SOCIÉTÉ CIVILE	2375 ..	2400 ..
14 52	.1 ..		— cinquièmes	469 ..	470 ..
72 62	50 ..		— actions jouissance	2800 ..	2850 ..

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*		.1 ..	CANAL DE PANAMA	15 ..	14 ..
*		10 ..	— PART DE FOND.	180 ..	170 ..
30 »		.8 ..	COMPle FRANÇse DES MÉTAUX.	640 ..	632 ..
68 »			— GÉNÉRALE DES EAUX.	2235 ..	...
15 »			— Gle TRANSATLANTIQUE	315 ..	315 ..
25 »			— HAVRAISE	520 ..	...
50 »			— CHARGEURS RÉUNIS...	1175 ..	...
32 50		.5 ..	— INTle DES WAGONS-LITS	765 ..	760 ..
62 »		.7 ..	— PARISIENNE DU GAZ..	1312 ..	1305 ..
49 50			— — act. jouissce..	990 ..	990 ..
110 »	60 ..		— RICHER	2000 ..	2060 ..
18 »		.. 50	TÉLÉPHONES (Société gle des)	290 ..	289 50
18 »	.3 ..		DOCKS DE MARSEILLE	455 ..	458 ..
10 »	.1 ..		EAUX POUR L'ÉTRANGER	420 ..	421 ..
25 »			EAUX ET ÉCLAIRAGE (LYONse).	543 ..	...
*			EAUX THERMALES DE VICHY..	2125 ..	...
42 50			ÉTABLISSEMENTS CUSENIER..	900 ..	900 ..
*			— CAIL	390 ..	390 ..
6 »	.2 ..		— DECAUVILLE	108 ..	110 ..
105 »			— DUVAL	3300 ..	...
50 »			FIGARO	770 ..	770 ..
*			FIVES-LILLE	555 ..	555 ..
25 »	.1 ..		Fces MOTRICes DU RHONE, Ste lyse	497 ..	498 ..
50 »			Fges et ACIÉR. DU Nd ET DE L'EST	1369 ..	...
90 »			GAZ DE BORDEAUX	1960 ..	...
65 »			— — act. jouissce.	1275 ..	...
32 50			— FRANÇAIS ET ÉTRANGr	690 ..	...
60 »			— CENTRAL	1445 ..	...
22 »			— GÉNÉRAL DE PARIS..	463 ..	...
50 »			— DE MARSEILLE	1150 ..	...
7 50	.3 ..		— DE MADRID	137 ..	140 ..
27 50			— ET EAUX	595 ..	...
Divrs			GRAND-HÔTEL (ex-lib.)	1400 ..	...
*	.4 ..		GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	365 ..	369 ..
47 25			LITS MILITAIRES	1640 ..	...
30 »	10 ..		LAURIUM (Cie FRANÇAISE)	625 ..	635 ..
28 50			MAGASINS GÉNÉRx DE PARIS..	672 50	...
30 »		10 ..	MÉDITERRANÉE (Fges ET CHrs).	820 ..	810 ..
35 »			MOKTA-EL-HADID (400f payés)	1000 ..	...
40 »			— (500f payés)	1050 ..	...
25 »			MESSAGERIES MARITIMES	635 ..	...
40 »		20 ..	MALFIDANO	1300 ..	1280 ..
50 »			CARMAUX (mines de)	1365 ..	1365 ..
275 »	40 ..		MONACO (CERCLE DES ÉTRANG.)	3955 ..	3995 ..
*			NICKEL	390 ..	390 ..
65 »	.5 ..		OMNIBUS DE PARIS	1800 ..	1805 ..
62 50			PETIT JOURNAL	1165 ..	...
30 52			PRINTEMPS	660 ..	660 ..
15 »			RENTE FONCIÈRE	450 ..	450 ..
40 sh	10 ..		RIO-TINTO... terme	1020 ..	1030 ..
50 »	.5 ..		Ste Fse D'INCANDce (systè Auer)	405 ..	410 ..
20 »	.7 ..		SOCIÉTÉ Cie DE DYNAMITE...	538 ..	545 ..
16 »			— GÉNÉRle DE LAITERIE	203 75	...
*	.1 ..		OURAL-VOLGA (soc. métal.)..	545 ..	546 ..
6 »		.5 ..	TOUR EIFFEL (act. jouissance)	509 ..	504 ..
6 »		.4 ..	— (parts bénéfices)	470 ..	466 ..
*		.1 ..	TÉLÉGRAPH. PARIS-NEW-YORK	44 ..	43 ..
25 »	.4 ..		— DU NORD	765 ..	769 ..
25 »	10 ..		TRAMWAYS FRANÇAIS	1100 ..	1110 ..
60 »			UNION DES GAZ	1195 ..	...
8 »			USINES DU RHONE	99 ..	...
28 80			VOITURES DE PARIS	660 ..	...

OBLIGATIONS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
20 »			ACIÉRIES DE FRANCE	505 ..	...
*			CANAL DE PANAMA — BONS A LOTS	109 50	...
*	.2 50		OBL 5 %	28 ..	30 50
*	.1 50		— 3 %	22 ..	23 50
*			— 4 %	22 ..	...
*	.2 50		— 6 %, 1re s., r. à 1,000f.	30 ..	32 50
*	.2 ..		— 6 %, 2e sie	28 ..	30 ..
*			— à lots libérées	108 ..	...
*			— — 322 50 payés.	...	...
*			— — 160 » —	298 ..	...
*			— — 110 » —	350 ..	...
*			— — 76 67 —	...	...
25 »		.5 50	CANAL DE SUEZ 5 %	648 ..	642 50
15 »			— 3 %	494 ..	...
15 »			— 2e série	489 75	489 75
20 »		.1 ..	Cie FRANÇAISE DES MÉTAUX..	505 ..	504 ..
15 »	.5 ..		Cie GÉNÉRle TRANSATLANTIQ..	375 ..	380 ..

Valeurs Industrielles

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
20 »	.. 50		Cie INTERNle DES WAGONS-LITS	511 ..	511 50
20 »	.. 25		Cie PARISIENNE DU GAZ	508 ..	508 25
15 »			Cie GÉNÉRALE DES EAUX 3 %.	480 ..	480 ..
25 »			— — 5 %.	525 ..	525 ..
20 »			ÉTABLISSEMENTS DUVAL	525 ..	525 ..
24 »	.3 ..		FIVES-LILLE 6 %	472 ..	475 ..
22 50			GRANDS MOULINS DE CORBEIL.	505 ..	...
25 »			JARDIN D'ACCLIMATATION 5 %.	512 ..	...
20 »	.2 ..		GAZ ET EAUX	508 ..	510 ..
20 »	.2 50		GAZ Pr LA FRANCE ET L'ÉTR.	507 ..	509 50
15 »	.4 ..		GAZ CENTRAL 5 %	515 ..	519 ..
24 »			LITS MILITAIRES	612 ..	...
17 50	.. 50		MESSAGERIES MARITIMES	511 50	512 ..
12 »	.. 50		MONACO obl. 300 fr. 4 %	304 50	305 ..
20 »			OMNIBUS 4 %	508 ..	...
25 »			PETIT JOURNAL	510 ..	...
20 »	.. 25		SOCIÉTÉ ARD. DE L'ANJOU	479 25	479 50
15 26	.3 ..		TABACS PORTUGAIS	584 ..	587 ..
30 »			VALÉRY	429 ..	...
20 »			VOITURES DE PARIS 3 ½ %..	502 ..	...

Valeurs en Banque

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*	.2 ..		CHEMINS OTTOMANS	114 50	116 50
*			BISCUITS OLIBET (Ste des)....	143 ..	143 ..
*			CHAUSSURES FRANÇAISES	163 ..	163 ..
25 »	.1 ..		MINAS GERAES 5 %	345 ..	346 ..
20 »			OMNIUM RUSSE 4 %	485 ..	485 ..
25 »			SAO PAULO obl. ch. fer 5 %.	338 ..	338 ..
*	.1 ..		LA MODE NATIONALE	131 ..	132 ..
5 fl			ALPINES	516 ..	...
50 »	.2 ..		DE BEERS	763 ..	765 ..
*	25 ..		RAKHMANOVKA	775 ..	800 ..
8 »			TAVnes POUSSET ET ROYle Rnies	180 ..	180 ..
*	.2 ..		TRAMWAYS DE TOURS	105 ..	107 ..
12 50		.. 50	THARSIS	236 ..	235 50
*	.5 ..		HAUT-VOLGA	625 ..	630 ..

Valeurs Sud-Africaines

PARIS

Dern. revenu	Hauss.	Baisse	DÉSIGNATION DES VALEURS	Hier	Aujourd.
*		.. 25	BUFFELSDOORN ESTATE	19 75	19 50
*	.3 50		CHARTERED	92 ..	95 50
31 24	.3 50		CONSOLID. GOLDFIELDS	215 50	219 ..
20 »		.1 ..	DURBAN ROODEPOORT	110 ..	109 ..
1 50	.. 50		EAST RAND PROP	210 ..	210 50
4 »			EERSTE FABRIEKEN... cpt	24 ..	24 ..
75 »		.1 ..	FERREIRA	610 ..	609 ..
11 25	.1 ..		GELDENHUIS ESTATE	192 ..	193 ..
*			KLEINFONTEIN NEW	74 ..	74 ..
2 50	.5 ..		LANCASTER	85 ..	90 ..
7 50		.1 ..	LANGLAAGTE ESTATE	109 ..	108 ..
3 75			MAY CONSOLIDATED	123 50	123 50
*		.1 ..	RANDFONTEIN ESTATE	90 ..	89 ..
18 75			ROBINSON GOLD	275 50	275 50
5 »		.. 50	SHEBA	45 75	45 25
*	.9 50		SIMMER AND JACK	156 50	166 ..
*			WINDSOR GOLD MINNIG	89 ..	...

LONDRES

AFRIKANDERS	./.	MASHONALAND	./.
BONANZA	4 3/8	MODDERFONTEIN	9 ./.
BUFFELSD. CONSOL	3 1/2	NIGEL	2 5/16
CITY AND SUBURBAN	6 1/4	RAND MINES	41 15/16
CROWN REEF	14 1/2	ROSE DEEP	10 1/8
GELDENHUIS DEEP	11 3/4	TRANSV. GOLD. MINING	2 1/16
GOLDFIELDS DEEP	./.	TREASURY	4 7/8
HENRY NOURSE	9 1/2	VAN RYN	3 9/16
HÉRIOT	7 1/2	VILLAGE MAIN-REEF	8 15/16
KNIGHTS	6 5/16		

Les valeurs marquées d'une * dans la colonne des derniers revenus n'ont rien donné pour l'exercice précédent, ou sont de création récente.

L'indication C. D. dans la colonne *hausse* ou *baisse* signifie que le coupon vient d'être détaché.

Ayuntamiento de Madrid